

METEOROLOGIE  
Nuageux  
Rafales de neige  
Min.: 28 - Max.: 30

Grosjeun de  
Shearer Lumber  
Co. Ltd.  
MONTREAL

FETE DU JOUR  
IMM. CONCEPTION

Les librairies  
F. PILON INC.  
Papeterie - Dactylographes  
Accessoires de bureau

# Montréal demande à Québec : plus de pouvoirs pour le maire, élections le dimanche ; référendum sur la durée du mandat

Non seulement l'administration Drapeau-Saulnier n'accepte-t-elle pas les recommandations du rapport Champagne concernant le maire de Montréal, mais elle suggère d'augmenter considérablement les pouvoirs du premier magistrat de la métropole en lui permettant de devenir président du Comité exécutif.

L'administration a fait connaître aux conseillers, hier soir, ses opinions sur les changements qui devraient être apportés au système électoral et administratif de Montréal.

Voici les grandes lignes des recommandations que formule l'administration dans le bill de Mont-

réal dont le Conseil sera saisi lors de sa prochaine session, le 11 décembre, et qui sera ensuite soumis à la Législature :

- Le maire élu par l'ensemble de la population peut devenir président du Comité exécutif.
- Le Conseil garde le contrôle de la formation du Comité exécutif mais le maire a le pouvoir de suggérer le premier une liste des candidats.
- Les élections auraient lieu le quatrième dimanche d'octobre.
- Référendum dès la prochaine élection pour déterminer si le mandat doit être de quatre années.

- La carte électorale demeure la même avec six conseillers par district mais on abolit les classes "A" et "B".
- Il faudra être électeur et avoir résidé dans la cité depuis au moins trois ans pour être candidat à la mairie.
- Tout candidat au poste de conseiller, à la première élection qui aura lieu après le 1er janvier 1965 devra avoir résidé depuis au moins un an dans la cité de Montréal et depuis au moins trois ans à toute élection subséquente.

L'administration réclame en outre pour Montréal le produit entier de la taxe de vente perçue

dans les limites de la cité.

Telle est, outre les dispositions concernant la réforme électorale et administrative de Montréal, l'une des clauses les plus importantes du bill de Montréal.

Les autres clauses importantes concernent :

- 1 - Le métro
- 2 - Le taxi
- 3 - Les policiers fédéraux
- 4 - Les expropriations
- 5 - Le rôle d'évaluation locative
- 6 - Le zonage

(Nos informations en page 3)



**M. Lesage loue l'objectivité des journalistes**

QUEBEC (DNC) — "Je ne partage pas l'avis de M. Daniel Johnson au sujet des journalistes", a déclaré hier le premier ministre, M. Jean Lesage.

Au cours d'une conférence de presse, on lui a demandé ce qu'il pensait des déclarations du chef de l'Union nationale sur l'objectivité des journalistes.

"Je ne partage pas son avis, bien au contraire", a-t-il dit. De plus, je crois que M. Johnson a l'habitude d'oublier ce qu'il dit dans ses discours. C'est ainsi qu'il est tout surpris de lire le lendemain dans les journaux les sottises qu'il a dites et que les journalistes rapportent très fidèlement".



## Gérin-Lajoie : la formule de M. Fulton est inacceptable!

QUEBEC (DNC) — Le gouvernement du Québec ne peut accepter le texte du projet d'amendement à la constitution publié récemment par le ministre fédéral de la justice, M. David Fulton.

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse, qui a représenté le Québec au cours des dernières conférences sur la constitution, a déclaré, hier, que le texte de M. Fulton ne tient aucun compte d'une exigence de la province de Québec.

"Aux diverses conférences qui se sont succédées depuis septembre 1960, a-t-il dit, le représentant de la province

de Québec a constamment pris l'attitude que toute nouvelle procédure de modification de la constitution devrait comporter l'abrogation ou la révision du texte inséré dans la constitution en 1949, comme subdivision numéro 1 de l'article 91.

"A cette époque, alors qu'une entente ne s'était pas encore faite entre le gouvernement fédéral et les divers gouvernements provinciaux sur une procédure complète de modification de la constitution, le parlement fédéral a fait décréter par le parlement de Londres un texte qui lui donne le pouvoir de procéder seul à toute modification de la consti-

tution dans les parties que l'on prétendait ne concerner que le pouvoir fédéral seul.

"M. Fulton lui-même et un grand nombre de Canadiens n'ont alors considéré cet amendement que comme une disposition provisoire en attendant l'adoption d'une procédure complète qui serait acceptable aux gouvernements provinciaux.

"Aujourd'hui, l'attitude de M. Fulton donne à croire qu'il ne voit plus la question du même oeil et qu'il désire qu'une procédure d'amendement soit élaborée sans qu'on touche au texte adopté en 1949."

M. Gérin-Lajoie a déclaré

qu'il n'était pas d'accord avec M. Fulton à ce propos. "C'est pourquoi, a-t-il ajouté, le texte de M. Fulton est inacceptable et cela sans aucunement préjuger la décision à prendre ultérieurement sur les autres aspects de la question."

Le ministre de la jeunesse a dit qu'il avait reçu hier seulement la communication de M. Fulton qui a été publiée dans les journaux, la semaine dernière.

NDLR: Renseignements pris à Ottawa, il se confirme que le cabinet du ministre de la justice a posté jeudi après-midi, 30 novembre, le texte français du projet d'amendement que M. Gérin-Lajoie se plaint d'avoir reçu hier seulement. Plus tôt, soit le 17 novembre, M. Fulton avait déclaré

## Lesage: Québec compte sur le peuple pour établir la société de financement

QUEBEC (DNC) — Le gouvernement provincial compte énormément sur la participation du peuple du Québec à la Société générale de financement qui sera instituée au cours de la prochaine session.

S'adressant, hier soir, à une réunion de la Chambre de commerce de Québec, le premier ministre, M. Jean Lesage, a déclaré que le gouvernement se devait de collaborer avec la population pour la secondeur dans son action économique.

"La société générale de financement qui sera instituée dès la prochaine session, a-t-il dit, offre un excellent exem-

ple d'une des méthodes que le gouvernement peut employer. Par sa participation à cette société, il fournira en quelque sorte une garantie à ceux des nôtres qui voudront bien, pour leur propre avantage et pour celui de l'ensemble des citoyens de la province, venir collaborer à l'oeuvre qu'elle entreprendra. Nous inviterons aussi les capitaux étrangers à se joindre aux nôtres, mais nous espérons que le peuple du Québec saisira de grand coeur l'occasion historique qui lui sera donnée de prendre lui-même part — et pour la première fois de son histoire — à une initiative devant ultimement conduire à la mise en valeur de ses propres richesses et à l'établissement chez nous d'une vaste industrie secondaire."

M. Lesage a précisé que le rôle du gouvernement est d'orienter l'essor économique. "Il n'est donc pas question, en principe, que ce soit lui-même qui directement et autoritairement, crée des industries, exploite des mines, se livre au commerce ou encore finance la croissance économique. Dans certains cas particuliers, une action aussi directe pourra se révéler nécessaire, mais "planification" ne signifie pas inévitablement "nationalisation" ou "étatisation". Ce sont là d'ailleurs des solutions de dernier recours."

"Le gouvernement de la province, comme n'importe quel autre gouvernement, ne peut appliquer à lui seul toutes les réformes et établir au Québec l'ordre nouveau auquel toute la population aspire. Il faut, de fait, que la population entière soit derrière lui, qu'elle le surveille, qu'elle l'appuie, qu'elle le guide. Il ne suffit pas, pour que les réformes soient fructueuses que la population se conforme passivement aux lois nouvelles. Il importe qu'elle en vive selon l'esprit ou qu'elle demande qu'on leur apporte des corrections si nécessaires; elle remplira ainsi sa fonction véritable dans une société que tous ensemble, nous voulons démocratique."

### M. LESAGE RÉAFFIRME: Québec aura son industrie sidérurgique

QUEBEC (DNC) — "Le gouvernement provincial n'a pas abandonné le projet d'établir une industrie sidérurgique où les intérêts des Canadiens français seront protégés".

Commentant une déclaration de M. Albert Leblanc, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, le premier ministre, M. Jean Lesage, a précisé que l'établissement d'une usine d'acier fin d'Atlas Steel à Tracy et d'une usine de zinc à Valleyfield n'aurait rien à faire avec le complexe sidérurgique que le Québec veut créer avec une part majoritaire de capitaux canadiens-français.

"La Société générale de financement qui sera instituée au cours de la prochaine session aura pour but de réaliser ce projet", a dit le premier ministre.



Des renforts katangais montent vers le front dans un effort pour faire échec à la poussée des forces des Nations Unies. (Téléphoto UPI)

## Katanga: les troupes de l'ONU se heurtent à une résistance acharnée

ELISABETHVILLE. — Les troupes katangaises opposent une résistance acharnée aux "casques bleus" à Elisabethville et ont même déclenché plusieurs contre-attaques, hier, réussissant ici et là à reprendre une partie du terrain qu'elles avaient cédé au cours des deux premiers jours de combats. Le président Moïse Tschombé devait arriver hier soir à Elisabethville par la route, venant de Ndola, en Rhodésie du nord.

Le chef de la province sécessionniste était rentré précipitamment de Paris via Brazzaville et Ndola. Avant de quitter cette dernière ville, il a déclaré aux journalistes: "Nous combattons les troupes de l'ONU aussi longtemps que celles-ci continueront de nous attaquer", et il a ajouté: "L'ONU ne s'emparera pas d'Elisabethville ou si elle y réussit finalement, notre capitale ne sera plus qu'un amas de cendres et un immense cimetière".

Issue incertaine

Le commandement du contingent ONU a reconnu que ses troupes progressent lentement, qu'elles sont immobilisées dans certains quartiers et que le sort d'Elisabethville est encore incertain. Au fur et à mesure que les "casques bleus" et notamment les troupes Gurkhas indiennes éliminent un foyer de résistance à un endroit donné, les troupes katangaises déclenchent une contre-attaque à un autre endroit.

D'après l'agence d'information belge "Inbel", les pertes seraient élevées dans les deux camps: il y aurait eu jusqu'ici 80 morts et plus de cent blessés parmi les soldats de l'ONU, 62 morts et environ 90 blessés parmi les troupes katangaises.

L'aviation de l'ONU est très active

Un porte-parole du commandement de l'ONU a annoncé que des avions à réaction indiens volant en basse altitude avaient détruit deux camions de l'armée katanga et que d'autres "jets", suédois et indiens, ont détruit une batterie anti-aérienne, une piste d'atterrissage d'urgence et fait sauter un dépôt de munitions en banlieue d'Elisabethville.

Il est évident que cette fois l'ONU a la maîtrise des airs. Les avions à réaction multiplient les raids et les bombardements sur les objectifs de caractère militaire: la tour de contrôle de l'aéroport de Jadotville, les villes de Kolwezi, base de l'aviation katanga, et du Kipushi, ont également servi de cibles hier. Deux autres quadrimoteurs de l'aviation militaire katanga auraient été détruits. On ne signale aucune intervention de l'aviation katanga.

D'autre part, après une journée d'interruption, les gros avions de transport militaires américains ont recommencé à acheminer des renforts, des armes et des munitions de Léopoldville à Elisabethville pour les troupes de l'ONU. Des avions à réaction accompagnent les "Globemasters" depuis que l'un de ceux-ci a été mitraillé par la DCA katanga.

Trois théâtres principaux

Les combats se déroulent en trois endroits principaux de la capitale: un tunnel qui relie le camp des soldats suédois de l'ONU au centre de la ville, un important carrefour routier sur la route conduisant à l'aéroport et le secteur où se trouvent les quartiers généraux de l'ONU ainsi qu'un camp de soldats.

Voir page 2: Katanga

## Le latin et le grec: "une étude contre nature..."

De notre envoyé spécial  
Jules LeBlanc

QUEBEC. De notre envoyé spécial — La Commission royale d'enquête sur l'enseignement a tenu hier ses deux premières audiences publiques dans la Vieille Capitale. Quatre organismes québécois et un particulier ont alors présenté leur mémoire respectif aux neuf commissaires et répondu aux questions de ces derniers. (On trouvera en page 9 le résumé des mémoires).

Le Dr Louis Gilbert, directeur général du Service provincial de l'assurance-hospitalisation, s'est alors élevé contre l'enseignement obligatoire du latin et du grec au cours secondaire. "C'est une étude contre nature", a-t-il affirmé.

Nombre de jeunes se sont vu refuser l'entrée des facultés de médecine de la province "à cause de notes (académiques) insuffisantes", a-t-il noté durant la séance du matin. Ils auraient peut-être eu les notes requises s'il avaient pu suivre, au niveau secondaire, "un programme d'études à leur goût et adapté à leurs aptitudes".

Le Dr Gilbert a précisé: "Je ne mets pas en doute la valeur culturelle de ces langues, mais elles n'ont pas une valeur exclusive", c'est-à-dire qu'il ne pense pas qu'elles doivent être remplacées.

"Êtes-vous capable de convaincre le Collège des médecins d'accepter des étudiants qui n'ont pas fait de latin ni de grec?", a demandé M. Gérard Pilon.

"Ils sont un peu têtus, a répondu le Dr Gilbert. Ce sont des individualistes par excellence, en adoration devant le diplôme de baccalauréat-es-arts (...). Il faut réfléchir longtemps avant de décider qu'il y a peut-être une autre formule que celle du latin-grec (...). Les humanités (qu'il ne faut pas confondre avec l'humanisme) peuvent se passer complètement de ce genre d'études".

Le Cercle Mgr Rouleau a demandé, au contraire, que le cours secondaire soit "fortement teinté de latin et de grec au

## Washington et Londres tenteraient de négocier avec Moscou, sans Paris

Si les experts ne s'entendent pas bientôt

PARIS. — Les diplomates de quatre grands pays occidentaux ont ouvert hier à Paris une série de consultations au cours de laquelle ils cherchent à élaborer des propositions qui pourraient servir de base dans de futures négociations avec l'Union soviétique. Mais il faudra au préalable que ces propositions rencontrent l'accord unanime des quatre pays occidentaux concernés: Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Allemagne occidentale. Or, cet accord n'a pu se faire jusqu'ici et il n'est aucunement certain qu'il intervienne au cours des prochains semaines.

Le président de Gaulle reste complètement opposé dans les circonstances présentes à des

négociations avec l'URSS sur-tout si l'Occident doit en prendre l'initiative et si les pourparlers doivent porter uniquement sur la question de Berlin, à l'exclusion du problème allemand en général et de celui de la sécurité européenne.

Rencontre de Gaulle-Adenauer

Par contre, les Etats-Unis et surtout la Grande-Bretagne estiment que l'Ouest doit prendre l'initiative de proposer à Moscou des négociations quand ce ne serait que pour apaiser la tension internationale en réglant, au moins partiellement et provisoirement, la crise de Berlin. Quant à la position du gouvernement de Bonn, elle reste incertaine: si le chancelier

Adenauer a accepté le principe de négociations prochaines avec Moscou, il ne s'est pas résigné à des entretiens portant sur le seul problème de Berlin et reste opposé à la signature d'un accord qui modifierait sensiblement l'état actuel des relations entre l'Allemagne occidentale et Berlin-ouest.

Les jours prochains seront décisifs. En effet, samedi et dimanche, le chancelier Adenauer sera à Paris et Londres et Washington espèrent qu'il saura persuader de Gaulle d'accepter l'ouverture de négociations dans certaines conditions. Ensuite, les ministres des affaires étrangères des trois "Grands" et celui de

Voir page 2: Washington

## Pour les corps subventionnés, soumissions obligatoires

Par Marcel Thivierge

Les demandes de soumission devront être faites par annonces publiques simultanément en français et en anglais dans au moins un journal de chaque langue publié dans la région où les travaux seront exécutés.

Le ministre, d'où proviennent les subventions pourra cependant permettre que les soumissions soient demandées privément à un nombre restreint d'entrepreneurs compétents et solvables. Ce nombre ne doit pas être inférieur

à cinq si la subvention n'atteint pas \$500,000, et à huit si elle atteint ou dépasse ce montant.

Toutes les soumissions devront être ouvertes publiquement en présence d'au moins deux témoins et d'une personne désignée par le ministre, aux date, heure et lieu mentionnés dans la demande de soumissions. De plus, tous les entrepreneurs généraux qui auront soumissionné pourront assister à l'ouverture des soumissions.

L'institution devra étudier toutes les soumissions présentées et ne pourra, sans l'autorisation écrite du ministre, accepter une soumission autre que la plus basse.

En présentant ces règlements aux journalistes, le premier ministre, M. Jean Lesage, a déclaré: "Nous demandons simplement aux institutions de suivre la ligne de conduite que notre gouvernement s'est lui-même imposée dans le domaine des soumissions".

S'adressant au parlement, Nehru a déclaré que la seule solution au différend indo-portugais consiste dans la cession de Goa par le Portugal à l'Inde. "Il n'existe pas de voie intermédiaire... Nous ne tolérons pas plus longtemps la situation actuelle". Il a ajouté que certains gouvernements qui ont été longtemps indifférents au problème de Goa — proposent aujourd'hui "leurs bons offices" pour faciliter un règlement. Mais c'est bien inutile car il n'existe pas d'autre solution que l'évacuation de Goa par les Portugais, a poursuivi Nehru.

## Risque croissant de conflit armé

### Nehru: il y a une seule solution, l'abandon de Goa par le Portugal; Lisbonne: il n'en est pas question

DELHI. — Y aura-t-il prochainement une tentative par l'Inde de s'emparer par la force du territoire portugais de Goa? C'est ce qu'a paru laisser entendre hier le premier ministre Nehru faite la déclaration la plus violente qu'il ait encore faite au sujet de la présence portugaise sur le continent indien. En réalité, le chef du gouvernement a servi un véritable ultimatum au Portugal: abandonnez Goa volontairement ou nous vous y forcerons.

S'adressant au parlement, Nehru a déclaré que la seule solution au différend indo-portugais consiste dans la cession de Goa par le Portugal à l'Inde. "Il n'existe pas de voie intermédiaire... Nous ne tolérons pas plus longtemps la situation actuelle". Il a ajouté que certains gouvernements qui ont été longtemps indifférents au problème de Goa — proposent aujourd'hui "leurs bons offices" pour faciliter un règlement. Mais c'est bien inutile car il n'existe pas d'autre solution que l'évacuation de Goa par les Portugais, a poursuivi Nehru.

L'aviation, en état d'alerte

Le premier ministre a dit d'autre part qu'il ne pouvait prévoir l'évolution de la situation à Goa, mais que la nation indienne doit être prête à faire

Voir page 2: Nehru

**PREMIER - MONTREAL**

**Notre régime municipal**

Par Paul Sauriol

(Lire en page quatre)

## Le latin...

(Suite de la première page)

feuseurs qui ont tous une bonne diction que d'avoir des professeurs de diction".

Elles ont particulièrement pris à partie la revue "l'éclat" dont "le français est plus que boiteux", est écorché.

Au début de l'audience d'hier après-midi, la Corporation des administrateurs professionnels a présenté un mémoire dans lequel elle réclame "plus d'uniformité et de coordination dans les programmes des diverses écoles ou facultés de commerce".

A l'issue des deux audiences d'hier, qui se sont déroulées au palais de justice et qui étaient les sixième et septième audiences publiques de la commission Parent, les commissaires ont été reçus par le lieutenant-gouverneur de la province, M. Paul Comis, à Bois-de-Coulonge. Hier soir, ils étaient invités à dîner par le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie.

La commission Parent a adjourné pour la période des fêtes. Elle reprendra maintenant ses audiences publiques au début du mois de janvier.

## Articles sur le Japon

LE DEVOIR publiera, à compter de demain, en page 4, une série d'articles sur le Japon par le père Benoît Lacroix, dominicain et professeur à l'Institut d'études médiévales de l'université de Montréal. Rentré récemment d'un séjour de plusieurs mois au Japon, où il a donné des conférences, le père Lacroix livre les impressions que lui a laissées son contact avec les richesses d'une civilisation si différente de la nôtre.

## Gérin-Lajoie...

(Suite de la première page) vembre, le ministre de la justice avait adressé au gouvernement du Québec un texte préliminaire, une sorte de "copie de travail" dont M. Lesage devait dire, le 16 novembre dernier: "J'ai le texte dans ma serviette", ainsi qu'en témoigne "LE DEVOIR" du 17 novembre (page 16).

## Les mots croisés du "Devoir"

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

## HORIZONTALEMENT

- Première méthode d'alimentation
- Quotidien — Pas beau à voir
- Qui ne fait rien — Prénom russe
- Ville très ancienne — Section
- Revenait chez lui — Endroit isolé
- Décharge électrique — Propres
- Sépara de leur chef — Existait à l'envers
- Mentionna — Au bout de la tige
- Pronom inversé — On y voit dans l'obscurité
- Négation — Opposition — Il transmet les sensations
- Annonce un danger — Négation
- Vent froid — Sans escomptes

## VERTICALEMENT

- Reporte à plus tard
- Rivière de France — Note
- Parcourez des yeux — Ne pas reconnaître — Conditionnel
- Philosophe grec ancien — Tourne en s'enfonçant
- Violent — Période géologique
- Possessif — En gare — Manifestation d'autorité

## Solution d'hier

- Horizontalement : —
- DOCUMENTAIRE
  - IDES — OU
  - SOSIE — PUNIES
  - TRANSPARENTE
  - RIRIS
  - IF — ARATOIRE
  - REGALEMENT
  - UR — IMPARTIAL
  - TAPE — MAO
  - INO — HIVERNE
  - OTER — SIS
  - NE — UNES — SI
- Verticalement : —
- DISTRIBUTION
  - ODORIFERANTE
  - CESAR — POE
  - USINE — AIE — RU
  - ESSAIM
  - EU — REPTILE
  - PANAMA
  - TOUR — TERMES
  - AUNE — ONTARIO
  - INIVATIONS
  - ET
  - ESSE — ELLE — PI

## 70% des emplois...

(Suite de la page 8)

rant aucune spécialisation ou qu'une demi-spécialisation dans notre économie future".

Nous reproduisons ci-dessous quelques-unes des remarques de M. Kidd concernant l'éducation postsecondaire. Ces remarques étant isolées, elles n'ont pu être insérées dans les autres articles publiés sur cette étude. Pourtant, elles s'y réfèrent et présentent un intérêt évident. Les voici :

— "Les observateurs de l'étranger nous disent que les Canadiens se servent plus abondamment du film et de la radio pour l'éducation des adultes que tout autre pays au monde. On ne peut en dire autant de la télévision".

— "Des centaines de milliers de personnes feront des changements majeurs dans leur profession, parfois même deux ou trois fois au cours de leur vie active".

— "A l'avenir, le seul besoin de maintenir et de faire avancer notre économie exigera qu'on commence, qu'on encourage et qu'on organise un programme d'études pour toute la vie".

— "La présence d'un grand nombre d'illétrés est une grave menace à nos traditions démocratiques. Si la société ne paye pas pour l'instruction des illettrés, elle ne s'affranchit pas d'un fardeau financier. Selon toute probabilité, il lui en coûtera beaucoup plus pour la maladie, les accidents et le bien-être de ces illettrés (...) Il peut encore arriver qu'on ait à choisir entre des dépenses plus élevées pour la santé et le bien-être de ces personnes moins élevées pour l'instruction".

— "On dit souvent que la bibliothèque est la 'pièce fondamentale' de l'éducation des adultes. En 1960, on pouvait se procurer plus de 30,000,000 de livres et brochures dans environ 2,500 bibliothèques au Canada (...). Le Canada a importé beaucoup plus d'imprimés que tout autre pays au monde et pourtant 20 pour cent de sa population n'a aucun service de bibliothèque. Les bibliothèques des centres urbains n'ont desservi qu'environ 26 pour cent de la population".

## Nehru...

(Suite de la première page)

face à tous les développements possibles. De plus, le gouvernement a placé l'aviation en état d'alerte, après avoir depuis quelques jours dépêché des milliers de soldats le long de la frontière indo-portugaise. Le ministre de la défense, M. Menon, a déclaré que le gouvernement ne projette pas pour l'instant d'attaquer le Goa mais qu'il n'a pas l'intention de laisser le Portugal occuper la marine indienne interdirait aux navires portugais la pénétration dans les eaux territoriales indiennes, ce qui provoquerait fatalement des incidents car le Portugal maintient quelques petites unités au large de Goa.

Goa, qui a une superficie de 1,300 milles carrés, sur la côte occidentale de l'Inde, est possession du Portugal depuis plus de 450 ans. La population est d'environ 650,000 habitants. Selon des sources indiennes, il y aurait de 8 à 10,000 soldats portugais dans l'enclave.

Lisbonne : procédés imités des Nazis

LISBONNE. — Le ministère portugais des affaires étrangères a accusé hier le premier ministre Nehru de recourir à la tactique préférée de Hitler en menant une guerre des nerfs contre un territoire et en tentant d'en exciter la population avant de se lancer contre ce territoire. Le ministère a affirmé que contrairement aux "faussetés répandues par la propagande belliqueuse de Delhi", tout est calme à Goa et qu'aucun incident grave ne s'est produit le long de la frontière indo-portugaise. Il a ajouté qu'il ne saurait être question pour le Portugal de céder aux menaces ni au chantage et d'envisager l'abandon d'un territoire qui est "historiquement et juridiquement partie intégrante de la patrie".

## Katanga...

(Suite de la première page)

indiens. A deux reprises, les Gurkhas utilisant les mitrailleuses, les mortiers et les grenades ont chassé les Katangais du tunnel mais chaque fois les soldats de Tschombe ont lancé une contre-attaque.

En raison de la dispersion des troupes katangaises, il est impossible aux "casques bleus" de déclencher une offensive décisive contre un groupe important de soldats de Tschombe. Le gros de la résistance katangaise est assuré par environ 600 parachutistes africains, commandés par quelques officiers européens. Il appert que le moral des troupes katangaises est excellent.

Dans la ville, la plupart des 7 à 8,000 civils européens sont confinés dans leurs maisons. Un certain nombre d'hommes surpris à leur travail par les combats ne peuvent regagner leur foyer et communiquent avec leur famille par téléphone. Un porte-parole de l'ONU a déclaré qu'un certain nombre de francs tireurs européens harcèlent constamment le QG de l'ONU en faisant feu d'un immeuble d'appartements voisin. "Nous pourrions nettoyer ce nid, mais il y a beaucoup de personnes paisibles dans cet immeuble et nous ne voulons pas mettre leur vie en danger" a-t-il dit.

(A Bruxelles, on a capté un "appel pressant" adressé sur les ondes de Radio-Katanga au roi Baudouin, par les médecins et les conseillers municipaux d'Elisabethville et demandant son intervention pour empêcher le massacre des Blancs par "les mercenaires afro-asiatiques de l'ONU". Le Sénat belge a adopté à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement de n'épargner aucun effort pour protéger les 15,000 Belges du Katanga).

Salisbury. — Le premier ministre de la fédération des Rhodesies et du Nyassaland a violemment dénoncé hier le comportement de l'ONU au Katanga et le soutien des Etats-Unis aux mesures militaires des Nations Unies.

## Me Paul LeJour...

(Suite de la page 3)

J'ai eu la preuve que cette convention a été influencée par la Fédération libérale du Québec, par certains membres en vue de l'organisation libérale du district de Montréal et par l'organisation de mon principal adversaire à la convention.

Je répète, que j'ai été victime de chantage, d'intimidation et de menaces durant toute cette période. Placé devant de tels faits, j'ai cru de mon devoir de résigner mes fonctions de procureur de la couronne et de me présenter sous l'étiquette libérale, car je demeure un libéral convaincu. Et je mets les principes qui font la force de notre parti avant toute élection, toute convention ou toute candidature complémentaire.

Si vous croyez qu'il est temps de mettre un frein à l'ingérence de la Fédération libérale du Québec dans le choix des candidats aux élections et aux méthodes antidémocratiques que vous avez toujours reprochées, je vous serais très reconnaissant de prendre ma défense dans cette élection et vous porter le défenseur d'une cause où les principes mêmes du programme du parti libéral sont en jeu.

J'espère avoir votre appui entier, pour que justice soit faite. Votre tout dévoué,

Paul Le Jour, candidat libéral du comté de Jacques-Cartier

## OFFRE DE VENDRE ENTREPRISE

Propriétaires d'entreprise moyenne désirent vendre afin de réaliser leur capital de leur vivant.

- Entreprise très prospère.
- Dans banlieue de Montréal en plein développement.
- Un des propriétaires est prêt à agir comme directeur ou gérant.

Pour renseignements, appeler : 669-2668

## Requête des manufacturiers d'outillage: Etude impartiale du matériel roulant du métro de Montréal

Par Marc-Henri Côté

L'Association canadienne des manufacturiers d'outillage a réclamé hier, à l'occasion d'une conférence de presse, une étude complète des aspects techniques du matériel roulant du métro. "Nous réclamons une étude impartiale, objective, par un groupe d'ingénieurs indépendants", ont souligné les porte-parole de l'Association, dont le secrétaire est M. Jacques Chevalier.

Les industriels membres de cette association ont sollicité le privilège d'être entendus par les membres du comité du métro, mais, ils ont essuyé un refus.

Les manufacturiers d'outillage s'en tiennent uniquement à la façon de procéder des autorités municipales, en ce qui a trait au choix du matériel roulant. Ils ne formulent pas de critiques au sujet du tracé du métro ou du percement des tunnels.

## Washington...

(Suite de la première page)

L'Allemagne occidentale vont se réunir à Paris du 11 au 13 décembre, après quoi aura lieu la conférence du Conseil ministériel de l'Alliance Atlantique. Londres espère qu'il sera possible d'ici là de trouver une formule d'accord et de préparer l'ouverture des négociations avec Moscou dans les premières semaines de 1962.

Accord improbable

Cependant, après le discours prononcé au Sénat mardi par le ministre des affaires étrangères de France, il paraît improbable que Paris consente à l'ouverture immédiate de négociations et dans l'esprit ou les Anglo-Américains les envisagent. D'autre part, le maire de Berlin-ouest, Willy Brandt, a donné mercredi l'avertissement que son parti s'opposera à toute formule dont le résultat serait d'affaiblir les liens juridiques entre l'Allemagne occidentale et Berlin-ouest. Or, les sociaux-démocrates sont en mesure de faire échec au Bundestag à toute mesure qui irait dans ce sens.

## Négociations sans Paris?

A Londres, certains observateurs diplomatiques envisagent de plus en plus la possibilité que les Etats-Unis et la Gde-Bretagne, passant outre à l'opposition de la France, engagent seuls des négociations avec l'Union soviétique. MM. Kennedy et Macmillan pourraient être amenés à prendre cette décision lors de leur rencontre aux Bermudes, les 21 et 22 décembre, si la rencontre de Gaulle-Adenauer n'a donné aucun résultat.

Dans cette hypothèse, Washington et Londres tenteraient d'obtenir au moins de Paris qu'il se résigne à des négociations auxquelles il ne voudrait pas participer. Américains et Britanniques tiendraient Paris et Bonn au courant de l'évolution des négociations et ne signeraient un accord qu'après l'aval de leurs partenaires. Mais cela ne ferait en un sens que reporter le problème à plus tard car si le gouvernement français refusait d'avaliser un éventuel accord, il serait impossible d'appliquer celui-ci étant donné que la France est puissance occupante à Berlin au même titre que les E.-U., l'URSS et la Gde-Bretagne.

396,672 livres, en comparaison de l'espace nécessaire au transport d'un nombre égal de passagers; le surplus de poids correspondant à ce nombre étant de 138,672 livres. Mais, point capital, la consommation en énergie électrique est de 70 p.c. plus élevée quand il s'agit du wagon sur pneumatiques, par rapport au wagon à roues d'acier.

Les porte-parole de l'Association canadienne des manufacturiers d'outillage ont fait remarquer qu'aucune précision technique a été publiée par le comité du métro et qu'une décision a été prise par les autorités municipales, de toute apparence, sur la foi uniquement de rapports de deux experts de la Régie autonome des transports de Paris.

Les montants en jeu, \$132,000,000, dont un minimum de \$21,945,000 pour le matériel roulant, sont d'une importance telle qu'il devient indispensable de bien considérer tous les facteurs économiques, selon l'Association canadienne des manufacturiers d'outillage.

Ces facteurs sont le service de la dette, l'entretien et l'opération d'un système de métro, la consommation d'énergie. Les conditions sont telles à Montréal que l'on doit viser à une efficacité d'un calcul rigoureux, en tenant compte des exigences qui créent des moments de pointe matin et soir et des conditions de température, surtout en hiver, alors qu'un achalandage additionnel considérable se manifesterait.

Il y aura alors consommation additionnelle de courant électrique; l'administration du métro devra en faire les frais, sur la base de la demande maximum. Ainsi, le système de métro qui offre le plus d'espace en pieds carrés disponibles aux voyageurs est donc le plus rentable. De plus, il a la possibilité de creuser des tunnels moins hauts, dans le cas de tunnels sur roues d'acier; les tunnels pourraient également être un peu moins larges.

L'on a fait remarquer que l'avantage de l'accélération plus rapide et plus facile invoqué par les tenants du métro sur roues pneumatiques n'a pas de

portée pratique appréciable, puisque le confort des voyageurs conditionne le rythme d'accélération et du ralentissement. La vitesse moyenne est de 17.5 milles à l'heure sur le réseau de 4.2 milles du métro de Paris, long au total de 118.5 milles. Le métro de Toronto, par ailleurs, atteint en moyenne 21 milles à l'heure; les wagons sont à roues d'acier.

Quant au bruit, il suffirait d'insonoriser les voitures à relativement peu de frais; il a été annoncé de plus, que le métro de Montréal roulera sur roues d'acier dans les secteurs à ciel ouvert.

Il vaut mieux se fier à l'expérience générale et déterminer le coût minimum d'opération, ont noté les porte-parole de l'Association canadienne des manufacturiers d'outillage, en précisant que les administrations des métros de Londres et de Toronto ont rejeté, après étude, l'usage des wagons à roues pneumatiques. Si la demande de soumissions se faisait seulement pour les wagons, tandis que d'autres seraient nécessaires pour les roues pneumatiques et le reste de l'équipement, il n'en demeure pas moins que le type de trains de roues déterminera la nature de l'équipement électrique et autre, avec le résultat qu'il faudra importer la majeure partie de cet équipement si l'on opte en définitive pour la solution de wagons à roues pneumatiques.

## La pègre internationale envahit Montréal

A partir de Montréal, une alliance de gangsters américains, français et italiens a organisé une vaste et redoutable conspiration. SÉLECTION DU Reader's Digest de décembre vous présente un reportage terrifiant où, en rattachant des faits divers rapportés dans la presse et qui semblent n'avoir aucun lien entre eux, l'auteur a reconstitué la trame de ce complot diabolique. Mais le problème du "nettoyage" est loin d'être résolu! Achetez votre Sélection aujourd'hui!

Qui s'y connaît bien...

**COGNAC DE LAGRANGE**  
VSQP  
COGNAC  
Fine Champagne  
CHATEAU DE LAGRANGE & C. COGNAC  
MAISON FONDÉE EN 1865

Choisissez Gaston de Lagrange V.S.Q.P. N° 131-1

OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES, L.T.E. - MONTRÉAL

choisit bien!

**ROBERT LAFONTAINE**

vous GARANTIT d'enrayer la chute de vos cheveux



Microphotographie (photographie prise au microscope) d'un cheveu tombé. Un examen attentif du bulbe permet de formuler ensuite, sur les troubles capillaires du sujet, une opinion fondée. C'est à la clinique Lafontaine que ces travaux s'accomplissent sous l'autorité de Robert Lafontaine, trichologiste, 20 ans d'expérience.

## Venex sans tarder pour un examen complet et gratuit

En quoi consiste le traitement capillaire LAFONTAINE? Le traitement consiste en une suite de soins réguliers. Ces derniers ont été perfectionnés au point de devenir d'une efficacité incontestable pour combattre avec succès la calvitie. Il rencontre donc les exigences exactes de la condition de votre cuir chevelu par l'emploi approprié des formules originales et exclusives Lafontaine, des séances électrothermiques modernes, des agents mécaniques de thérapeutiques, des séances de rayons ultra-violet et infra-rouge, etc... Premièrement, tous genres de bactéries infectieuses sont éliminés du cuir chevelu.

On stimule ensuite la circulation du sang aux endroits où vos racines affaiblies doivent retrouver cette nourriture si essentielle et si nécessaire pour ressusciter la pousse ou la croissance permanente de vos cheveux. Vous serez non seulement ravi des résultats obtenus, mais vous découvrirez que le traitement capillaire Lafontaine est aussi vivifiant qu'agréable. En peu de temps vous constaterez des changements étonnants, pellicules et démangeaisons disparues et vos cheveux poussant plus épais. Nos prix défient toute compétition.

Traitement à termes si désiré

Voyez R. Lafontaine (trichologiste depuis 20 ans)

**Clinique capillaire LAFONTAINE**

SALON DE BARBIER — PALAIS DU COMMERCE

1600, rue BERRI, local 2 (au sous-sol) VI. 9-0013

## SPÉCIAL POUR L'ÉTUDIANT (E)...

A VOUS



TERMES SI DESIRE

Pour seulement \$54.50 avec valise

Le plus grand choix de machines à écrire à Montréal

**DUMONT Dactylographe INC.**

7413, rue SAINT-HUBERT — CR. 3-3303

## Cinéma Distribution &amp; Service H. de LANAUE INC.

La plus ancienne maison spécialisée présente

**TOUJOURS DU NOUVEAU**

Que vous ne trouverez ailleurs qu'après un certain temps

Tout pour la photo et le cinéma

Service technique réputé depuis 1922

**Appareils classiques et automatiques PAS PLUS CHERS QU'AILLEURS**

Des occasions sensationnelles provenant de reprises.

Le projecteur NORIS 8 Super 100 et d'autres modèles (Fabrication allemande)

- Extrêmement lumineux
- Nettoyé complète de l'image projetée
- Commande par bouton-poussoir
- Marche avant et arrière
- Arrêt sur image
- Vitesse variable
- Dispositif d'encochage par câble pour fin d'édition des films

Le projecteur NORIS 8 Super 100

**H. de LANAUE INC.**

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DE "NORIS"

DES TABLES "NEGEMA" POUR TOUS APPAREILS DE PROJECTION

1027 RUE BLEURY

UN. 1-2825



"Le Devoir" est imprimé au No 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Associated Press et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTRÉAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$18.00; États-Unis et Empire Britannique, \$25.00. Édition hebdomadaire: \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361\*

LE DEVOIR, MONTRÉAL, VENDREDI, 8 DÉCEMBRE 1961

## Notre régime municipal

Les projets d'amendements à la charte que l'administration municipale a annoncés hier soir aux conseillers en même temps qu'à la population prennent une importance particulière cette année puisque la Législature doit reviser le régime électoral et administratif de la métropole. Parmi une centaine de modifications proposées, la majorité portent sur des questions de détail ou de routine, et une bonne partie des autres sont d'importance secondaire.

Ce travail de réforme a été préparé par l'enquête et les deux rapports de la Commission Champagne; déjà, le Comité exécutif a réalisé une partie notable de ces recommandations qui n'exigeaient pas de changements par la Législature. Sur certains points, le Parti civique ne partage pas les vues de la Commission Champagne, et cela était déjà connu.

C'est ainsi que l'administration ne juge pas à propos de favoriser la création d'un poste de chef de l'opposition au Conseil; on attendra que le cas se produise dans les faits pour ensuite agir en conséquence. De même, selon l'administration, une commission de police risquerait d'aller à l'encontre d'un objectif majeur dans la réforme de ce service: protéger la fonction de chef de police contre toute intervention politique.

Plusieurs autres changements proposés ont une grande importance, par exemple la demande que la taxe de vente municipale perçue à Montréal reste à la ville au lieu d'être partagée avec les autres municipalités de l'île. Nul doute que cet amendement sera âprement combattu.

Ce qui retient surtout l'attention, c'est naturellement la réforme du mode de représentation à l'hôtel de ville. Or que ce point central, l'Exécutif juge nécessaire d'ajourner la révision qu'il impose parce qu'on ne possède pas actuellement les instruments voulus pour arriver à une délimitation convenable des quartiers.

Lorsque l'enquête Champagne a commencé, les dirigeants de l'administration actuelle étaient d'avis qu'il fallait abandonner la représentation multiple des districts pour rétablir l'ancienne formule du conseiller unique élu par un quartier. Sur le plan du civisme, ce vote unique demandé à chaque électeur pour le choix d'un conseiller semble favoriser une meilleure participation aux élections. Tandis que ce régime du vote multiple que nous connaissons depuis vingt ans s'est révélé décevant parce que les gens se désintéressent de ces scrutins compliqués, de ces votes pour des inconnus.

Or en scrutant la question, les membres de l'Exécutif ont découvert des inconvénients sérieux, à cette simplification si attrayante au premier abord. Une première objection c'est qu'il est difficile d'appliquer la représentation purement démocratique du nombre en matière municipale. Si l'on prend comme base les résidents d'un quartier pour effectuer une répartition égale, on aboutit au paradoxe que les quartiers de plus forte évaluation, dans le centre des affaires, ont souvent peu de résidents bien que leurs propriétaires paient une partie notable des taxes municipales. Il y a là risque de défranchissement des gros contribuables qui peut favoriser la démagogie et une administration imprudente.

### Les bonnes nominations — et celles qui sont encore impossibles

Robert Elie à la direction de l'École des Beaux-Arts: c'était été l'une des nominations les plus étonnantes du gouvernement d'Union nationale. On en doit garder de la reconnaissance à M. Yves Prévost, alors secrétaire provincial.

M'agissait, bien entendu, d'une surprise joyeuse. M. Elie n'avait fait ni politique ni carrière académique régulière: au surplus, on l'enlevait à Radio-Canada, et en vertu des simplifications qui régnaient alors on aurait pu le déclarer "gauchiste".

C'est été une façon grossière de s'exprimer: M. Elie s'est occupé surtout de problèmes esthétiques. Mais il a de l'audace; il aime les vues amples. On trouve dans ses livres et dans ses études une libre recherche de la vérité. Sa pensée est généreuse. Je ne veux pas dire, seulement, que ce soit la pensée d'un homme généreux: c'est dans l'attitude même de l'esprit que s'exprime une charité, une rare vertu d'accueil, une volonté de sauver les autres, ou plus exactement, une volonté de tirer de chacun ce qui peut le sauver.

Certains ont l'art de détecter la férule secrète, la blessure, la pourriture invouée. Elle possède l'intuition et la mémoire inverses: il découvre et retient le meilleur dans les hommes. Excellente disposition chez un intellectuel à qui l'on confie des jeunes, pourvu qu'elle le dirige, non

### Dans le même esprit

Je connais moins son successeur à l'École, M. Edmond Labelle. Mais il semble que cette fois encore le gouvernement provincial ait eu la main heureuse. M. Labelle vient, lui aussi, de Radio-Canada, où il a acquis une expérience de la direction; il avait fait auparavant, aux États-Unis, une carrière universitaire. Avec un tempérament fort différent, il possède, croyons-nous, la même attitude humaine.

Esprit vigoureux et délié, il connaît assurément les faiblesses du Canada français; mais il aime mieux se souvenir des promesses du milieu. Il n'est pas homme à s'installer dans la critique ou la morale autoritaire: il possède la patience et le sens des responsabilités.

Un autre inconvénient c'est qu'avec un partage égal selon la population, il devient difficile d'assurer une représentation équitable à certains groupes minoritaires. De plus, avec des quartiers de territoire restreint à cause de la densité de leur population, le conseiller est exposé à devoir tenir compte d'un sentiment ou d'un intérêt local au point de ne pouvoir, sans compromettre sa réélection, voter pour une mesure que l'intérêt général exige mais qui est localement impopulaire.

Pour ces motifs, qui sont ici résumés à l'essentiel, l'administration préconise le maintien de quartiers relativement étendus, afin que les influences trop locales soient corrigées ou atténuées, et d'une représentation des divers quartiers par un nombre de conseillers variable mais proportionné à l'importance de chaque district.

Si l'on n'avait à tenir compte que d'un seul facteur, tel la population, le découpage de la carte électorale municipale serait relativement facile; mais quand on veut tenir compte d'autres éléments comme le caractère historique d'un secteur donné, la représentation de groupes minoritaires, l'importance administrative de quartiers qui paient de fortes taxes, etc., la tâche devient plus complexe.

La difficulté est encore accentuée par le fait qu'à l'hôtel de ville on ne dispose pas dans le moment des instruments voulus pour accomplir cette besogne de façon pratique. Le rôle d'évaluation, qui est la base de la liste électorale comme des cotisations, est encore préparé dans une large mesure selon des méthodes du début du siècle. La mécanisation de ce système est en marche dans le moment, mais il faudra encore quelques semaines pour la compléter, et alors seulement, divers renseignements statistiques pourront être compilés avec la rapidité nécessaire.

C'est ce qui explique que pour le moment, l'administration se borne sur le plan électoral à demander pour 1962 le retour à une seule classe d'électeurs, mais en conservant, jusqu'aux élections suivantes, en 1965 ou 1966, le cadre des onze districts actuels élisant 66 conseillers à raison de six chacun.

Le grand point d'interrogation, c'est de savoir si les électeurs vont s'intéresser à un système plutôt complexe même s'il est plus nuancé. Les dirigeants du Parti civique prétendent que oui, en disant que c'est l'introduction du régime de partis dans la politique municipale qui va susciter l'intérêt des Montréalais et les amener à voter en grand nombre. Aux élections fédérales ou provinciales, les candidats qui se présentent dans un comté ont souvent une importance minimum pour la majorité des électeurs qui ne savent même pas qui est leur député; on vote surtout pour le parti et son chef. Les prochaines élections municipales permettront de constater si l'argument est fondé.

Ce programme de l'administration pour la réforme électorale est assez neuf. Il mérite une étude sérieuse. Espérons que nos groupements et corps publics qui s'intéressent à la chose municipale apporteront leurs commentaires afin d'éclairer l'opinion et le gouvernement provincial qui devra décider.

Paul SAURIOL

## BLOCS NOTES

Je l'imagine aussi mal brusquant les êtres et les situations, que les laissant aller à la dérive. A l'École des Beaux-Arts, qui est un milieu vivant et difficile, ces qualités auront certes à s'exercer.

Deux fois, donc, le gouvernement a eu la main heureuse.

### A la recherche des compétences

On doit reconnaître à ce gouvernement, en dépit de quelques nominations partiales, un goût de la compétence. Jusqu'ici, aux postes importants, il a surtout cherché les meilleurs: mais il ne les a pas toujours trouvés.

Parce que, très souvent, ces "meilleurs" n'existent pas. Leur nombre est trop réduit. L'État pousse dans un milieu qui reste pauvre: non que le milieu manque de ressources, mais que dans ce milieu, tout commence, même le haut fonctionnarisme, à l'école et à l'université; et l'on ne crée pas des maîtres par décision ministérielle, même s'il est vrai qu'il a fallu au préalable, dans l'ordre des institutions une décision de l'État.

Dans combien de domaines le gouvernement ne se heurte-t-il pas à cette impréparation générale? Nous manquons d'experts ou de techniciens, parce que la société canadienne

## L'OPINION DU LECTEUR

### Et si le séparatisme ne procédait pas de la raison pure...

Par Jacques Poisson

On a reproché au séparatisme de nous enfermer dans une position trop exclusivement logique. C'est là une observation qu'on ne saurait écarter à la légère. Mais le séparatisme peut-il être en même temps un excès de logique et une simple "émotion"?

Voilà pourtant ce dont on l'a aussi qualifié tout dernièrement (V. Considérations sur le séparatisme, M. Léon Dion, Le Devoir du 25 novembre).

Tout d'abord il faudrait s'entendre sur les termes. Qu'est-ce qu'une émotion? "Un mouvement momentané de la sensibilité", d'après le dictionnaire des synonymes de Bénac.

Alors, dans sa mise en garde contre l'élément irrationnel du nationalisme canadien-français, l'auteur des Considérations a peut-être voulu dire "sentiment" ou "affectivité". Même en violentant un mot, il est toutefois resté bien en deçà du Petit Larousse, où le terme "amour" entre dans la définition du patriotisme.

### Patriotisme

Quoi qu'il en soit, je comprends mal qu'on cherche à discréditer notre patriotisme en le rattachant aux émotions ou aux sentiments. Est-ce que, contrairement à tous les autres hommes, nous devrions témoigner à la patrie un attachement pur de toute affectivité, un attachement de géomètre, de philosophe ou de biochimiste?

Allons donc, M. Dion, est-ce que le zèle pour la Confédération tiendrait davantage du théorème ou du syllogisme?

D'autre part, il y a des économistes qui reprochent aux partisans de l'indépendance de n'avoir pas de doctrine scientifique dans les domaines de la monnaie, des douanes, des finances, de la production, de la distribution ou de la consommation. Et si c'était exact, pourquoi en faire grief à nos mouvements sécessionnistes? Sans ressources fiscales, sans aide financière, sans bureau de planification, sans caisse électorale, pouvaient-ils accomplir une tâche que nos partis politiques, nos universités et notre gouvernement n'osent

ne-français n'a pas entrepris d'en former assez; parce qu'elle n'offrait pas, en nombre suffisant, des stimulants et des débouchés.

En cent domaines, donc, l'État ne saurait trouver les auxiliaires dont il a besoin, et sans lesquels une action efficace est impensable. Nous avons manqué de vision. Nous avons manqué d'initiative. Nous avons manqué de continuité.

Or on n'improvise ni la culture ni la spécialisation — ni l'expérience. Un universitaire nous écrivait récemment que cela prend quarante ans à faire un homme: imaginez-en, par exemple, que l'État, parce qu'il est État, peut faire miraculeusement surgir le personnel et la direction qui permettraient de réformer vite l'École normale, ou de garnir tels ministères des spécialistes dont ils ont un besoin urgent, ou de renouveler le fonctionnarisme de fond en comble?

### La ferveur d'une nouvelle génération

Je ne suis pas défaitiste: l'œuvre enfin amorcée. Ces deux secteurs nécessaires à toute restauration québécoise: l'éducation et le fonctionnarisme, commencent à recevoir l'attention qu'ils méritent. L'entreprise sera longue, elle doit être pensée: j'ai proposé ailleurs l'établissement d'un ministère de l'Avenir — d'autant plus elle sera ardue et exigera du temps, d'autant plus il est urgent de s'y donner.

De s'y donner tous — et pas seulement l'État.

Nous assistons aujourd'hui dans le Québec à un véritable bouillonnement. Tout se met à bouger: si ce mouvement inspire tant d'espoir, c'est parce qu'il libère tant d'énergies disponibles.

Or il laissera des fruits s'il suscite un enthousiasme collectif. Il faudrait que le Québec devienne un immense chantier où l'on prépare des hommes. Encore cette image est-elle trop tapageuse et trop physique: par exemple, bâtir une faculté universitaire, la mener à sa pleine maturité, ce la suppose au contraire du silence, de la méditation, de la recherche; de la foi et de la ferveur; et la volonté têtue de ne pas se laisser distraire. N'oublions pas que dans cet ordre, tout commence, même le haut fonctionnarisme, à l'école et à l'université; et l'on ne crée pas des maîtres par décision ministérielle, même s'il est vrai qu'il a fallu au préalable, dans l'ordre des institutions une décision de l'État.

ANDRÉ L.

raient eux-mêmes se vanter d'avoir menée à bonne fin? Selon la même logique, on pourrait tout aussi bien soutenir que la position antiséparatiste est indéfendable, vu que ses adeptes n'ont encore arrêté aucune ligne de conduite quant aux rapports futurs avec le Marché commun, qu'ils n'ont pas trouvé de solution aux problèmes du chômage, de la circulation routière, de la délinquance juvénile, de l'altération du français dans l'enseignement, etc.

### Hypothèses

Et ce n'est là que le début d'un dialogue extraordinaire entre les deux camps. De son côté, M. Dion estime sage de réserver son opinion sur le séparatisme, théorie éminemment fluide, évasive et hypothétique, semble-t-il:

"... et il est fort difficile de porter un jugement sur la validité de l'argument séparatiste parce que ces dernières se présentent invariablement sous la forme hypothétique: Si les Anglais n'avaient pas conquis le Canada en 1760... Si nous fissions aujourd'hui un peuple souverain... et ainsi de suite."

Comme quoi le séparatisme serait une émotion, mais une émotion d'un genre exceptionnel: une émotion hypothétique, une émotion à prémices. Qui prétendrait désormais que les Canadiens français manquent d'imagination?

Mais, à y bien songer, l'antiséparatisme n'est-il pas tout cela lui aussi? Ne raisonnent-ils pas effectivement à partir d'hypothèses: "Si le Canada était resté français de Port-Royal aux Rocheuses... Si la Confédération devait durer éternellement... Si le pays tout entier devenait bilingue d'Halifax à Vancouver... et ainsi de suite."

Toutefois, je crains que nous n'oublions ici l'essentiel. Nous connaissons tous des gens totalement privés du sens de l'histoire, peu enclins à la manie des hypothèses, rivaux à l'immédiat et comme frais émoulus du néant. Si le raisonnement de M. Dion était juste, tous ces innocents se classeraient parmi les antiséparatistes, ou du moins parmi les neutres.

Pourtant, si s'en trouve aussi à l'enseignement patriotique, certains possèdent instinctivement le sens de la solidarité nationale. Qu'on imagine, par exemple, un bon cultivateur québécois de cette catégorie se présentant à la "Ferme expérimentale" d'Ottawa pour se renseigner sur des questions agronomiques. Quand il aura dû s'en retourner bredouille, faute d'avoir repéré un fonctionnaire qui parlât sa langue, il n'aura pas besoin de longues dissertations pour comprendre que la communauté nationale — instinct, affectivité, sentiment ou autre chose — est une réalité élémentaire dont il est difficile de faire abstraction. Or, c'est la somme des réalités de cette nature qui fait la patrie. Inutiles les spéculations alambiquées sur les faits de cet ordre: on les perçoit ou on ne les perçoit pas.

Enfin, dans les attitudes trop savantes et trop livresques à l'endroit du patriotisme canadien-français, une contradiction me frappe. Ainsi, parmi les théoriciens du genre "émotiviste", en est-il un seul qui oserait appliquer des procédés d'analyse aussi artificiels aux autres patriotismes, à ceux du Canada anglais, des États-Unis, de l'Angleterre, de la France, des pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine? Non pas, car la petite patrie demeure fatalement au centre de tous ces errements introspectifs.

### Le grand obstacle

S'il s'agit simplement de faire la lutte aux séparatistes, pourquoi ne pas leur opposer de vrais arguments, des arguments à la fois solides, près de la réalité et faciles à saisir?

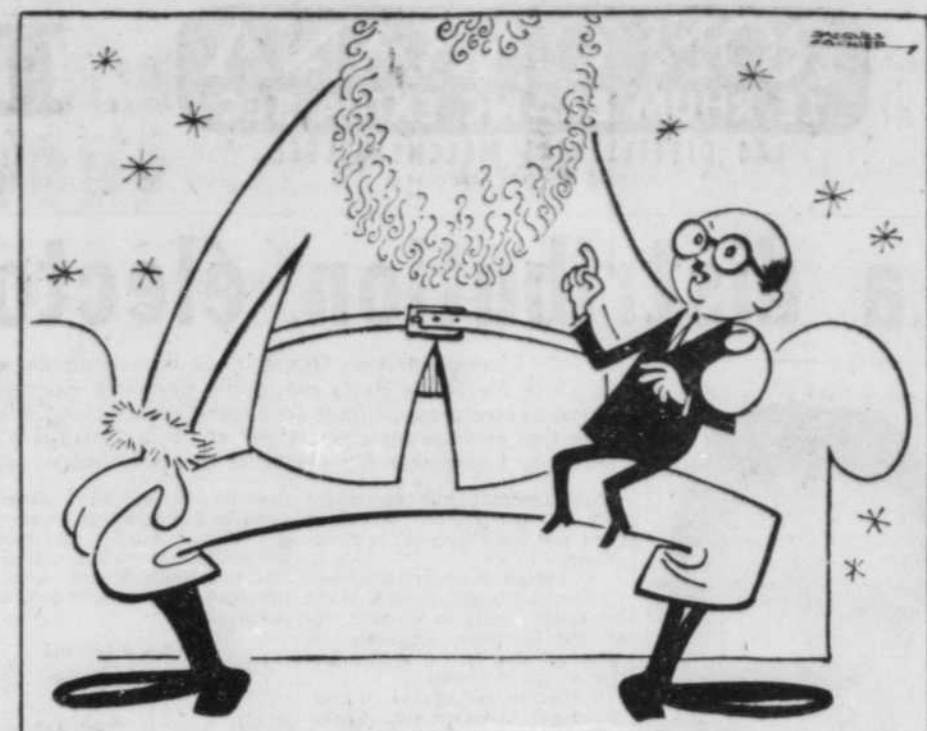
En voici un qu'on n'entend pas souvent, et qui pourtant serait de taille à donner du mal aux meilleurs dialecticiens du séparatisme:

"Un peuple dominé peut-il conquérir son indépendance quand ses institutions d'enseignement supérieur accordent la première place à la langue et à la culture de la nation dominante?"

Et pourquoi pas cet autre: "Si le Québec accédait à l'indépendance, où trouverait-il le personnel spécialisé et les cadres d'un État français?"

Sur un point, toutefois, la position de M. Dion se comprend plus facilement. Si la langue est aussi une patrie, comme l'affirme M. Jean-Marie Léger dans son éditorial du 27 novembre, on peut se demander en lisant l'essai du professeur de Laval où se situent la sienne, la nôtre à nous tous et celle des professeurs et des étudiants de l'après-guerre, période dont nous ne sommes pas encore sortis du point de vue linguistique et culturel.

Jacques Poisson.



J'veux des pneumatiques sur mon p'tit train

## lettres au DEVOIR

### Souveraineté

M. le directeur,

Puisque le problème de la souveraineté du Québec se pose maintenant ouvertement et que l'étude en devient sérieuse, il y aurait lieu, je le soumets franchement, d'appeler par son nom cette idée qui dorénavant fera l'objet de discussions de plus en plus nombreuses.

Dés le tout début du lancement des idées souverainistes, il y aura bientôt cinq ans, les journalistes en général ne prirent pas de tout au sérieux cet élan de nationalisme nouveau et ne se soucierent pas (eux) d'un des premiers devoirs consistant à découvrir le mot juste d'employer les termes appropriés pour qualifier ce mouvement et les idées qu'il avançait.

Pour ces messieurs, malgré l'emploi fréquent par l'Alliance lauréenne de "souveraineté" et "indépendance", les mots "séparatisme" et "séparatistes" leur parurent convenables et ce, sans analyser la définition et le contenu de ces mots.

Étaient-ils de bonne foi? Il y a plusieurs raisons d'en douter. Pour quelques-uns l'idée équivalait à une utopie et ils s'en amusèrent... Pour d'autres, plus lucides peut-être... il fallait immédiatement la tuer d'un coup de ridicule car elle pouvait grandir et devenir dangereuse.

Quoi qu'il en soit, l'Alliance lauréenne pour une, a réagi immédiatement vis-à-vis l'emploi incorrect et intempestif de ces vocables qui ont hérité ici d'un sens péjoratif. A cette première attaque volontaire ou involontaire l'Alliance a riposté en insistant sur l'usage des termes propres; et, à force de tra-

vail, elle a redonné une vie et un sens à des termes qui perdaient, au pays du Québec, toute signification réelle: les mots patrie, nation, État du Québec ont vite repris du poil de la bête et on peut aujourd'hui les prononcer en public sans provoquer une moue ou même un sourire.

Cependant n'allez pas croire que ce travail d'épuration et de restauration des termes exacts soit accompli, il ne fait que commencer...

Cette invitation s'adresse d'abord à vous, messieurs les journalistes. Au nom de tous les Laurentiens et de tous les gens sérieux et sincères, évitez donc l'emploi des mots "indépendantisme, sécessionnisme, séparatisme, séparatiste", au nom du français d'abord, puis aussi au nom de la précision du vocabulaire et de son contenu.

Prenez dans son sens large, le mot indépendance ne soulève aucune objection; il signifie non-dépendance, autonomie, et à le sens juridique très usuel de souveraineté. Voilà pourquoi, tant qu'on voudra bien l'employer dans ce sens là, et non dans le sens d'isolement, d'absence totale de relation avec les autres pays, (ce qu'on nous reproche de mauvaise foi et à tort d'ailleurs) nous en recommandons l'usage.

### Indépendantisme

Il n'en va pas de même d'indépendantisme; nous en refusons l'acceptation, non pas parce qu'il n'est pas français strictement, mais parce qu'il est à peu près inusité d'abord, puis, qu'il évoque une idée de sectarisme et qu'il ne correspond à absolument rien au contexte actuel du désir d'indépendance et se distingue totalement du souverainisme que nous préconisons.

A bannir également du vocabulaire journalistique lorsqu'on parle des idées souverainistes les termes séparatisme et séparatiste, non pas au nom de sa majesté la langue française,

mais au nom de la réalité sociale, politique et juridique de notre problème actuel.

Politiquement le Canada n'est pas un pays unitaire; la réalité des États qui le composent le démontre éloquentement. Juridiquement le Canada n'est pas souverain; si le monde international accorde en pratique à cette fiction juridique qui est le Canada la reconnaissance étatique attribuée à un État souverain, c'est par respect pour la représentation des dix États qui le forment, mais la reconnaissance "de facto" aux fins de représentation ne donnera jamais au Canada le statut juridique d'un État unitaire et souverain.

Les fédérations (même impropres comme celle du Canada) n'ont jamais possédé la souveraineté en tant que telle; si elles l'obtiennent c'est par l'union législative des États qui les composent ou leur renonciation au titre d'État dont ils sont investis.

À point de vue nationalité, il n'y a pas l'ombre d'un doute que le Québec se distingue essentiellement du tout pan-canadien.

Séparatisme et séparatiste ne peuvent donc s'appliquer ici. On doit également éviter les mots sécession et sécessionnistes pour des raisons semblables à celles invoquées dans le cas de séparatisme.

Pourquoi vouloir essayer de cacher la vérité derrière des vocables inexactes, qui font peur à ceux qui les ignorent et qui déprécient les idées mises de l'avant en les baptisant de façon à défigurer la réalité qu'ils devraient représenter? Nous travaillons à la souveraineté de la Laurentie et ouvertement; alors si les gens qui s'opposent à nos idées veulent faire preuve d'honnêteté qu'ils ne craignent pas de nous appeler souverainistes, de discuter souverainisme comme on l'a fait pour autonomie et autonomisme.

VIVE LA LAURENTIE!

Cécilien PELCHÉ, avocat.

### Acadien déçu du Québec

Monsieur le Rédacteur,

J'approuve l'article de Monsieur Clément Brown paru dans le Devoir de vendredi, 1er décembre. Je déplore avec lui le fait que le ministère de la Province de Québec "refuse toute contribution aux écoles secondaires d'Ottawa".

M. Clément Brown semble très au fait des répercussions de ce refus du Québec sur les institutions de l'Ontario. Je désire expliquer le point de vue des collèges des Provinces des Maritimes, en particulier de ceux qui sont dirigés par les Pères Éduistes à Church Point, N.E. (de Collège Sainte-Anne) à Bathurst, N.B. (l'Université Sacré-Cœur), et à Edmundston, N.B. (l'Université Saint-Louis).

Ces trois institutions bâties dans des régions pauvres, à une époque où aucune aide n'était accordée par les gouvernements, ont fourni à l'Acadie la grande majorité de l'élite admirable de cette région, et ont préparé la majeure partie du clergé et du laïc, le tout couronné par l'épiscopat... et enfin par un premier ministre acadien. La réputation de ces établissements n'est plus à établir, et les succès de leurs anciens à Laval, à Montréal, à Ottawa, à McGill... ont démontré la valeur des études et des professeurs qui ont su évoluer graduellement et sans crise au fur et à mesure des besoins des temps. M. S. le Cardinal Léger a pu dire lors de l'inauguration du Collège de Rosemont: "Les Pères Éduistes ont sauvé l'Acadie". Peu à peu, les anciens et leurs amis établis dans le Québec ont envoyé leurs enfants faire leurs études secondaires en Acadie, si bien qu'aujourd'hui dans les trois collèges mentionnés, sur une population étudiante globale de 1200 étudiants, près de 400 sont originaires de la Province de Québec.

Ce contact entre étudiants acadiens et québécois a été et demeure source de grands profits mutuels: renforçant la mentalité française des jeunes acadiens heureux de se sentir appuyés par leurs cousins du Québec... élargissant les horizons des québécois au contact d'une autre histoire

héroïque et édifiante, l'Acadie a toujours compté sur l'appui du Québec. Aussi quand le Québec commença à parler publiquement de ces "obligations culturelles" à l'endroit des minorités françaises, ce fut cause d'espoir dans nos institutions: revues de dettes diminuant par suite d'une décision qu'on dit basée sur une constitution.

J'ose croire que les autorités du Québec regretteront la privation ainsi imposée aux minorités envers lesquelles elle professent des "obligations culturelles". J'ose espérer qu'on saura trouver une solution "juridique" qui permettra l'envoi de quelques québécois à l'Ouest et à l'Est.

Henri Cormier.

### Pas 40 pour cent

Monsieur le directeur,

Je remarque un article, dans votre journal d'aujourd'hui, relativement au différend avec les camionneurs pour l'enlèvement de la neige.

Dans cet article il est mentionné que les camionneurs sont payés 6-10 de cent du pied cube et la Corporation des camionneurs artisans associés demande 1 cent du pied cube. C'est donc une augmentation de 40 p.c. que l'on demande.

L'augmentation que les camionneurs demandent est de 66 2/3 p.c. et non de 40 p.c.

Si la Corporation des camionneurs demandait une augmentation de 40 p.c., le nouveau tarif serait de 84-00 de cent par pied cube et non 1 cent.

En terminant, je dois vous dire que je suis un lecteur assidu du Devoir depuis nombre d'années.

Bien à vous, Edouard ROY, 5780 des Épinettes, Montréal (36)

### Téléphone

Monsieur le rédacteur,

"Le français est une belle langue, mais il faut se résigner à parler anglais à Montréal". C'est le "conseil" que me donnait une employée de la compagnie de Téléphone Bell du Canada, le 22 novembre dernier, alors que je demandais un technicien parlant français pour installer de nouveaux appareils dans ma propriété.

Le propos ne m'aurait pas trop déplu si cette employée n'avait ajouté: "Vous savez, notre compagnie est dirigée par des actionnaires anglais! Cette demoiselle oublie que ces actionnaires anglais se sont enrichis, au Québec, avec des clients parlant le français... Et cette compagnie accepte-t-elle à son emploi un candidat compétent qui ne parle que le

français? On me dit que non. Alors pourquoi essayer de nous imposer des employés unilingues? Est-ce cela faire preuve de sagesse, de justice et de simple bon sens.

Mme R. LAPOINTE

N.D.L.R.: Nos correspondants ont l'entière responsabilité tant des idées qu'ils expriment que de leur vocabulaire et de leur style.

### La Bible vous parle

Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? (Rom 8, 31)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

## Indépendance du Tanganyika

DAR-es-SALAAM. — A minuit une minute ce soir, le Tanganyika accède officiellement à l'indépendance complète, après avoir été tour à tour colonie allemande pendant une trentaine d'années, puis protectorat britannique pendant 42 ans, c'est-à-dire depuis 1919. La Cde-Bretagne avait administré le pays (jadis appelé Afrique orientale allemande) d'abord en vertu d'un mandat de la défunte Société des Nations, puis en vertu d'une tutelle confiée par les Nations Unies.

Dans tout le pays, l'Union Jack sera amené et le nouveau drapeau vert, noir, et or sera hissé aux mâts, soulignant l'accession à l'indépendance d'un 28e Etat africain. A la fin de la dernière guerre mondiale, il y avait seulement quatre Etats africains qui étaient pleinement souverains : encore l'indépendance de l'Egypte était-elle mitigeée.

45 Etats invités aux fêtes. Les représentants de 45 pays invités à participer aux fêtes de l'indépendance : souverains, chefs d'Etat ou de gouvernement, ministres, ambassadeurs sont arrivés dans la capitale. Les réjouissances dureront une semaine ; les célébrations officielles proprement dites s'étendront sur quatre jours. Parmi les personnalités étrangères, les représentants des pays du Commonwealth occuperont naturellement la première place : le prince Philip et la princesse Elizabeth, le ministre des relations avec les pays du Commonwealth, Duncan Sandys, conduisant la délégation anglaise.

Yrre, nationaliste modéré. Le Tanganyika s'est orienté paisiblement vers l'indépendance depuis 1955 grâce notamment à Julius Nyerere, chef nationaliste modéré et premier ministre du pays.

Nyerere a annoncé hier que son gouvernement adoptera une politique étrangère indépendante, de "non-engagement" et refusera de céder aux pressions d'aucun pays ou bloc de pays. Il a annoncé que l'africanisation des cadres sera accélérée et que les administrateurs de districts, presque tous Britanniques, seront remplacés d'ici un an par des Noirs. Il a également refusé d'assumer les obligations des traités signés au nom du Tanganyika par la Gde-Bretagne, notamment un accord avec la Belgique, et d'autoriser la maintenance indéfinie des garnisons britanniques.

Certains observateurs s'inquiètent néanmoins devant la soudaine agitation des jeunes éléments de l'Union nationale africaine, parti de Nyerere, éléments qui reprochent à leur chef son "manque de dynamisme" et sa "collusion avec les intérêts coloniaux". Le Tanganyika a une population de neuf millions dont seulement 21.000 Européens et 106.000 Asiatiques.

## Une section du MLF à l'Université

Hier soir, à la Maison des étudiants de l'Université de Montréal, une centaine d'étudiants ont fondé la section universitaire du Mouvement laïque de langue française.

Le président de ce mouvement, le Dr Jacques Mackay, a félicité les étudiants d'être si nombreux au sein du MLF. "Ce qui, a-t-il dit, démontre que les usagers de notre système d'enseignement savent prendre leurs problèmes en main".

La section a élu son exécutif dont font partie M. Bruno Verdon et Mlle Huguette Demers.

A remarquer que cette section compte aujourd'hui 210 membres ce qui est plus que les autres sections (libérale, conservatrice, RIN, etc.) de l'Université.

L'Assemblée a décidé hier soir de former trois commissions d'étude qui se pencheront sur les problèmes que pose la confessionnalité aux trois niveaux de l'enseignement. Ces commissions feront rapport vers la fin de l'année et le résultat de cette enquête sera peut-être présenté devant la Commission Parent ou publié aux éditions étudiantes.

Tél. CR. 7-5700

**MAGNUS POIRIER**

Entrepreneur  
Expert  
Embaumeur  
Pompier  
Funebres

6603, rue St-Laurent

**Georges Godin**

Successeur d'Arthur Landry Eng.

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

SALONS MORTUAIRES MODERNES

SERVICE D'AMBULANCE

Salons : Bureau :  
518 RACHEL EST 528 RACHEL EST  
LAfontaine 4-3571



## AUX QUATRE COINS DU MONDE

ONU : le projet de U Thant pour l'émission de "bons des Nations Unies" suscite une large approbation

NATIONS UNIES, N.Y. — Il semble que le projet formé par le secrétaire général intérimaire U Thant pour la création de "bons" de l'ONU, qui seraient vendus aux gouvernements et aux banques centrales, rencontre une large approbation notamment auprès des Etats africains et asiatiques. Un diplomate africain a annoncé hier que ce projet sera probablement soumis à l'Assemblée générale. La première émission porterait sur une somme de \$200 millions, soit l'équivalent de trois fois le budget régulier annuel de l'ONU. Cet argent serait affecté aux entreprises "spéciales" comme l'opération Congo. Ces bons porteraient intérêt à 2% et seraient remboursables au bout de vingt-cinq ans. On sait que l'Organisation internationale a beaucoup de mal à trouver les fonds nécessaires au financement de l'opération Congo dont le coût est de l'ordre de \$100 à \$120 millions par année.

DANEMARK : le gouvernement donne son accord à la formation d'un commandement de la Baltique

COPENHAGUE. — Le gouvernement danois a annoncé hier qu'il avait donné son accord au projet de création d'un commandement unique de l'OTAN dans la Baltique. Il a en même temps qualifié d'absurdes les accusations de Moscou selon lesquelles le Danemark allait former une alliance agressive avec l'Allemagne occidentale en se liant à celle-ci dans le nouveau commandement unifié. Le ministre des affaires étrangères a déclaré que le fait même de l'intégration de toutes les forces armées allemandes dans l'OTAN "est une preuve de la volonté de paix de ce pays". Le nouveau commandement de la Baltique sera placé sous les ordres du commandant supérieur du secteur Nord-Europe de l'OTAN, le général britannique sir Harold Pym; il comprendra les forces terrestres, aériennes et navales du Danemark ainsi que les forces allemandes cantonnées dans le Schleswig-Holstein, Etat du nord de l'Allemagne fédérale. Le commandement de la nouvelle région militaire sera un Danois.

CONGO-BELGIQUE : la reprise des relations diplomatiques est imminente

PARIS. — Le ministre congolais des affaires étrangères, Justin Bomboko, a déclaré hier que la reprise des relations diplomatiques entre la Belgique et le Congo peut survenir à n'importe quel moment. "Le Parlement a déjà approuvé à l'unanimité une résolution réclamant le rétablissement de ces relations. Il m'appartient maintenant, comme ministre des affaires étrangères, de prendre les mesures nécessaires pour traduire ce vœu dans la réalité". Le ministre a ajouté qu'il ira passer quelques jours à Bruxelles avant de rentrer à Léopoldville. Les relations diplomatiques entre les deux pays furent rompues en juillet 1960, à l'initiative du premier ministre d'alors Patrice Lumumba. Si les relations sont renouées, il est probable que le Parlement congolais sera appelé à ratifier les importantes conventions de coopération, d'amitié et d'assistance qui avaient été signées le 29 juin 1960 par les gouvernements belge et congolais.

RHODESIE DU SUD : de violents incidents éclatent à l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution

SALISBURY. — Pour la deuxième journée consécutive, la police en est venue aux prises avec des milliers de manifestants hier et les a dispersés à coups de bâtons et de grenades lacrymogènes; elle a même dû tirer des coups de feu d'avertissement en l'air. Auparavant, la police avait arrêté plus de 600 femmes qui participaient à une manifestation de protestation "sur le tas". Dans plusieurs quartiers de la ville, des Africains ont arrêté les autobus et ont obligé les voyageurs à en descendre. Des véhicules militaires patrouillent sans arrêt les quartiers indigènes. Cette agitation a été causée par l'entrée en vigueur mardi de la nouvelle constitution de la Rhodesie du sud, document qui consacre l'hégémonie de la minorité blanche (200.000 personnes sur 2.500.000) et n'accorde à la majorité noire que 15 des 65 sièges de l'Assemblée législative.

HONGRIE : le gouvernement serait engagé dans une "offensive de l'amabilité"

BUDAPEST. — Il semble que le gouvernement hongrois ait décidé de déclencher une offensive dans le but de se gagner sinon l'amitié du moins le respect des pays occidentaux et de faire oublier les souvenirs pénibles de l'ère communiste du soulèvement nationaliste par l'armée soviétique. Le régime de Janos Kadar est très sensible aux accusations de l'Occident selon lesquelles la Hongrie n'est qu'une colonie de l'URSS et que le peuple renverserait le régime si celui-ci n'était soutenu par les 50.000 soldats soviétiques stationnés dans le pays. Dans le cours de cette "offensive de l'amabilité", le gouvernement hongrois a invité le secrétaire général intérimaire de l'ONU, U Thant, (qui a accepté) à se rendre en Hongrie, à accorder depuis quelques mois de visas à un grand nombre de journalistes occidentaux, à même invité la semaine dernière à ses frais 30 journalistes d'Europe occidentale pour un séjour de deux semaines et vient de dire aux Etats-Unis qu'il est disposé à régler le problème du cardinal Mindszenty dans le cours de négociations générales américano-hongroises.

## La SSJB: Québec s'oppose avec raison à l'enquête sur l'assurance-santé

"Etant le seul gouvernement français en Amérique du Nord, l'Etat du Québec se voit investi par le fait même de responsabilités particulières. Il ne doit rien négliger pour assurer son rôle le mieux possible dans les domaines qui sont confiés à sa juridiction et s'opposer énergiquement à toute intrusion du fédéral dans ces juridictions provinciales. De son côté, le fédéral se doit de laisser le champ libre aux provinces dans les domaines provinciaux et de ne poser aucun geste qui puisse porter atteinte aux droits consentis aux provinces par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. C'est à cette condition seulement que la Confédération pourra survivre."

Telle est l'affirmation que vient de formuler la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, à la suite d'une réunion de son Conseil général tenue à Saint-Hyacinthe en fin de semaine.

Commentant la déclaration, le président de la Fédération, Me Albert Leblanc, a précisé que l'organisme qu'il dirige avait applaudi à la décision du gouvernement de Québec de s'opposer à la tenue d'une enquête fédérale sur l'assurance-santé et de créer sa propre enquête au niveau de la province.

Dans le même ordre d'idée, a poursuivi Me Leblanc, le gouvernement de Québec devrait s'opposer au projet fédéral d'aménager un réseau canadien de distribution de l'électricité, le développement des ressources naturelles étant lui aussi réservé à la juridiction des provinces en vertu de la Constitution canadienne. Tout comme il aurait dû s'opposer à la création d'un ministère des forêts, celles-ci faisant partie des ressources naturelles, s'y opposer et prendre du même coup les mesures qui s'imposent pour assurer ses responsabilités propres. Car il ne suffit pas de s'opposer, de s'opposer, c'est-à-dire, de tenir une attitude négative. Il faut aussi poser des gestes concrets, tenir une attitude positive. Attitude que le gouvernement de Québec a tenue au sujet de l'enquête sur l'hospitalisation. Nous applaudissons de tout coeur aux initiatives de cette sorte.

Me Leblanc a conclu en affirmant que le partage de juridiction entre le fédéral et les provinces qui nous incite à rester dans la Confédération. Que ce partage ne soit pas respecté, qu'il y ait intrusion centralisatrice comme cela s'est pratiqué trop souvent, et nous nous verrons obligés d'en sortir.

**AVIS DE DECÈS**

RACINE. — A Mont-Laurier, le 6 décembre 1961, est décédé M. Victor Racine, agronome, demeurant à 156, rue Frontenac. Il laisse dans le deuil son épouse, Gertrude Limoges, trois fils, Jean-Denis, André et Lucien; ses filles, Marie-Thérèse et Françoise. Monsieur Racine était avantageusement connu à Mont-Laurier et dans les environs. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 courant à 10 heures, à la cathédrale de Mont-Laurier. Direction: Achille Ouellet.

ETATS-UNIS : le Congrès étudie la situation pénible des 100.000 réfugiés cubains

WASHINGTON. — L'ancien premier ministre cubain, Jose Miro Cardona, qui est un des chefs de file des adversaires du gouvernement de Castro, a attiré hier l'attention d'une sous-commission sénatoriale sur la situation pénible des réfugiés cubains. On estime que plus de 100.000 Cubains vivent en exil aux E.-U. dont 70.000 dans le seul district de Dade (Miami) en Floride. Jusqu'ici 30.000 de ces 100.000 réfugiés ont rejeté l'offre qui leur est faite avec insistance par les services officiels américains d'aller s'installer dans d'autres régions du pays où des emplois leur seraient trouvés. L'ancien premier ministre a expliqué que ses compatriotes veulent rester en Floride, à une heure de Cuba, pour être en mesure de regagner leur patrie à la première occasion ou d'aller combattre "la tyrannie". Il a ajouté qu'en raison du glissement de Cuba vers le régime de démocratie populaire, l'arrivée des réfugiés va se produire au rythme de 1.500 à 2.000 par semaine.

GUYANE ANGLAISE : Jagan, déçu par l'attitude des Etats-Unis, va solliciter l'assistance du bloc communiste

TEL-AVIV. — Le premier ministre de la Guyane britannique, Cheddi Jagan, a déclaré hier soir qu'il est profondément déçu par la réponse des Etats-Unis à sa demande d'assistance économique et qu'il devra probablement se tourner vers le bloc des pays communistes. Jagan, qui a fait escale en Israël alors qu'il se rendait au Tanganyika, pour assister aux célébrations de l'indépendance, a dit qu'il sera peut-être nécessaire pour son gouvernement d'ouvrir des négociations économiques avec les pays communistes et de tenter d'en obtenir "les avantages que nous ne pouvons obtenir des pays capitalistes". D'autre part, le chef du gouvernement de Georgetown a dit qu'il insistera de nouveau auprès du gouvernement britannique, la semaine prochaine, pour que la Guyane accède à l'indépendance complète le 31 mai prochain, c'est-à-dire le même jour que la fédération des Antilles britanniques. Enfin, il a déclaré que la Guyane anglaise prendra peut-être le nom de "Eldorado" et tentera de se joindre à l'Organisation des Etats américains.

GRANDE-BRETAGNE : la princesse Margaret et son mari touchent \$42.000 par année à ne rien faire, déclare l'incorrigible lord Altrincham

LONDRES. L'enfant terrible de la société anglaise, lord Altrincham vient de décocher contre la famille royale une autre des flèches dont il est coutumier. Dans sa chronique hebdomadaire du "Guardian", il demande en effet que la princesse Margaret et son mari, l'ancien photographe Armstrong-Jones, renoncent à leur titre de membres de la famille royale. Il les accuse de refuser de remplir leur rôle de représentation et de mener une vie oisive : "Vraiment, ils ne gagnent pas les 15.000 livres (\$42.000) qu'ils touchent chaque année à même les fonds publics", dit lord Altrincham qui évoque l'abdication de l'ancien roi Edouard VIII, aujourd'hui duc de Windsor. "Ce monarque a pris alors une décision sensée qui devrait servir d'exemple aux autres membres de la famille royale qui n'ont aucune inclination pour leur tâche de représentation... Lord et lady Snowdon sont les candidats les plus indiqués à l'abdication de leurs fonctions et au renoncement à leur traitement annuel".

Tué dans un accident d'auto

POINTE-GATINEAU. — M. Edgar Clermont, d'Ottawa, a été tué lorsque sa voiture s'est écrasée contre la porte d'un pont. Il était âgé de 22 ans.

M. Gérard Richer, 18 ans, également d'Ottawa, qui se trouvait dans la même voiture que M. Clermont, a une jambe cassée.

Où puiser plus d'énergie?

Comment expliquer qu'un homme très actif n'ait pas besoin de plus d'heures de sommeil qu'un oisif? Qu'épuisé de fatigue, on trouve soudain une nouvelle ardeur pour poursuivre sa tâche? SÉLECTION du Reader's Digest de décembre vous dit comment il y a en nous des réserves de force jamais dépensées, car nous vivons "à demi-éveillés". Lisez pourquoi, en utilisant cette énergie latente, on peut accomplir des choses extraordinaires. Achetez votre SÉLECTION aujourd'hui!

**ARCHITECTES**

DAVID, BAROTT, BOULVA  
ARCHITECTES  
Charles David, conseil  
750, côte de la Place d'Armes  
MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS, MATHIEU, PLANTE  
ARCHITECTES  
QUEBEC 6 — 683-8673  
MONTREAL 34 — LA. 6-3073

PAUL LAMBERT  
ARCHITECTE  
4050, Chemin Trafalgar  
MONTREAL — WE. 7-1388

PAUL-O. TREPANIER  
ARCHITECTE  
GRANBY — FR. 2-6309  
MONTREAL — VI. 5-7866

**CREDIT M.-G. INC.**

31 Saint-Jacques ouest — Victor 2-1788

Le soir, ROLAND DUPUY, directeur général  
747-1855

Prêts 2ième hypothèque; achat balances prix de vente; prêts pour amélioration d'habitation.  
Montréal et environs

Pour vos réceptions DE BUREAU

de NOËL et du Nouvel AN

"Au Lutin qui Bouffe"  
EST L'ENDROIT TOUT DESIGNE!

**Au Lutin qui bouffe**

Réservez dès maintenant  
CR. 1-9305  
Angle ST-HUBERT et ST-GREGOIRE  
● PERMIS COMPLET ● STATIONNEMENT FACILE

**BUFFET FROID**

Ne manquez pas ce repas de gourmets digne de la table d'un roi

TOUS LES DIMANCHES  
de 5 heures p.m. à 10 heures du soir

Spectacle tous les soirs  
UN. 6-0768

**HOTEL Lapointe**  
ST-JEROME

République dominicaine : le président ayant capitulé

## L'opposition triomphe : Balaguer démissionnera d'ici peu et un régime provisoire sera institué

SAINT-DOMINGUE. — L'opposition semble avoir remporté un triomphe complet dans sa lutte contre le président Joaquín Balaguer. Selon des sources dignes de foi, un accord est intervenu après trois semaines de pourparlers laborieux et 10 jours de grève générale, accord par lequel le président aurait accepté de démissionner à la fin du mois et de céder la place à un "Conseil d'Etat" ou gouvernement provisoire ou les représentants des partis de l'opposition dé-

tiendraient la plupart des postes. Des foules immenses remplissaient les grandes artères de la capitale hier alors que le rumeur se répandait qu'un accord avait été conclu et serait rendu public dans peu de temps. Selon les renseignements puisés à bonne source, Balaguer, d'ailleurs malade et épuisé moralement, aurait accepté de démissionner d'ici le 31 décembre. Un gouvernement provisoire serait formé avec la tâche de préparer la restauration de la démocratie dans le pays qui a vécu pendant 31 ans sous la dictature de feu Rafael Trujillo.

presque mot pour mot le plan soumis à Balaguer voici trois semaines par l'Union civique nationale, principale formation de l'opposition. Il semble que la grève générale respectée par la plus grande partie des travailleurs et des commerçants depuis dix jours a été un facteur déterminant dans la capitulation de Balaguer.

Hier soir, les foules dans les rues criaient : "Victoire", "Déhors, Balaguer" et "La liberté à Noël". Quelques établissements commerciaux ont rouvert leurs portes.

## Nominations à la fac. de chirurgie dentaire de Mtl

A la suite d'une récente réunion de son Conseil des Gouverneurs, l'université de Montréal annonce la nomination du docteur Gérard de Montigny au poste de secrétaire de la Faculté de chirurgie dentaire et l'élevation du docteur Claude Baril au rang de professeur agrégé au Service d'orthodontie de cette Faculté.

On annonce également la nomination de deux assistants professeurs : le docteur Arto Demircioglu d'anatomie et celle du docteur Jean-Jacques Bisailon d'orthodontie.

En 1950 le docteur de Montigny devenait professeur titulaire à la Faculté de chirurgie dentaire et en 1954 il était nommé directeur du Service de Chirurgie faciale et buccale de la même Faculté. Les confrères du docteur de Montigny, diplômés de la Faculté de chirurgie dentaire de l'université de Montréal, avaient en 1960, élu le nouveau secrétaire comme leur représentant au sein du Conseil des Diplômés de l'université de Montréal.

Calendrier établi

Le Congrès — composé principalement de créatures de Trujillo — sera dissous et le "Conseil d'Etat", de sept membres, assumera tous les pouvoirs exécutifs et législatifs. Une assemblée nationale constituante sera élue le 16 août prochain et des élections générales seront ensuite tenues sous l'empire de la nouvelle constitution en décembre 1962; le premier gouvernement régulier, issu de cette élection générale, sera installé le 26 janvier 1963.

On ne sait comment le commandement militaire va réagir à cet accord. Hier, le général Pedro Echavarría, commandant en chef inter-armes, est sorti du palais présidentiel après avoir conféré avec Balaguer. Il avait l'air déprimé et n'a voulu faire aucune déclaration. Comme secrétaire d'Etat aux forces armées, Echavarría est le "no. 2" du régime actuel; il avertit que l'opposition a obtenu qu'il soit écarté du futur Conseil d'Etat. De plus, tous les chefs du "parti national dominicain" — parti formé par l'ancien dictateur — seront exclus du gouvernement provisoire.

Victoire de l'opposition

Bref, cet accord reproduit

**SHEARER LUMBER CO. LTD.**

30 BOUL. STINSON MTL (angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE

LIVRAISON RAPIDE

**RI. 8-6161**

## L'EAU D'EVIAN

est célèbre pour ses ressources thérapeutiques

L'eau de la source Cachet provient d'une nappe souterraine, issue de massifs alpestres. Le lit de cette nappe est formé par des roches d'origine glaciale. Son puits est protégé par une très épaisse couche d'argile qui, interdisant toute infiltration, conserve à la source son extrême pureté bactériologique, et lui permet, au cours de sa lente filtration sous pression au contact des sables glaciaires, de s'enrichir en ions calcium et magnésium et en oligoéléments, sa légèreté, sa digestibilité et son pouvoir diurétique remarquable le cas de le rendent très recommandable dans les :

- AFFECTIONS RENALES
- MALADIES DES VOIES URINAIRES
- MALADIES DE LA NUTRITION ET DU FOIE
- ETATS SPASMODIQUES
- DIETETIQUE INFANTILE
- DIETETIQUE OBSTRICIALE

buvez l'eau d'EVIAN

Source Cachet

"La plus forte vente mondiale"

En vente chez votre pharmacien

**ROBERT & FILS LTEE**

Agents généraux pour le Canada  
6885, rue Boyer, Mtl — CR. 4-2568

SERVICE GRATUIT DE DECOR

- Bureaux d'exécutifs
- Edifices publics
- Salles de conférence, etc.

**André Saint-Amour**

Joli petit fauteuil d'occasion. Bois de cerisier avec dossier en jonc. Coussins en caoutchouc-mousse. Beau choix de tissus et de couleurs.

Originalité dans la décoration

Soyez avisés, fiez-vous à un décorateur d'une maison réputée afin de donner à votre home le charme et le bon goût qui reflèteront votre personnalité

ESTIMATION GRATUITE

**J.A. ST-Amour**

MEUBLES EXCLUSIFS

STUDIO DE DECORATION INTERIEURE  
6575 RUE SAINT-DENIS — CR. 4-8341

"A votre service depuis plus d'un demi-siècle"



Originalité dans la décoration

Soyez avisés, fiez-vous à un décorateur d'une maison réputée afin de donner à votre home le charme et le bon goût qui reflèteront votre personnalité

ESTIMATION GRATUITE

**J.A. ST-Amour**

MEUBLES EXCLUSIFS

STUDIO DE DECORATION INTERIEURE  
6575 RUE SAINT-DENIS — CR. 4-8341

"A votre service depuis plus d'un demi-siècle"

## DUN OCEAN A L'AUTRE

### Commutation de peine

OTTAWA — Le cabinet fédéral a commué en emprisonnement à vie la sentence de mort prononcée contre Dennis Witke, 19 ans, de Williams Lake, en Colombie-Britannique. Ce dernier devait être pendu, le 12 décembre, pour le meurtre de Jacob Jansen, son compagnon de travail. Cette commutation porte à 48 le nombre des commutations accordées par le gouvernement Diefenbaker depuis 1957. Douze personnes ont été pendues pour meurtre pendant la même période. Witke servira sa peine dans un pénitencier de la Colombie-Britannique. D'après la loi de libération conditionnelle, il pourra être libéré après dix années de peine, sous certaines conditions.

### Elections fédérales prévues pour mars

OTTAWA — Le quotidien d'Ontario "The Citizen" entrevoit la possibilité d'une courte session d'un an de deux semaines au plus et de la tenue d'élections générales en mars ou avril au plus tard. Le quotidien de langue anglaise croit que les discours du trône sera divisé en deux parties. L'une contiendra des projets de loi en vue de réaliser les promesses électorales faites en 1958, tandis que l'autre sera consacrée à la réforme du sénat et à l'établissement d'un plan de pension de vieillesse contributive pour lesquels le gouvernement voudrait obtenir l'approbation du peuple.

### Octroi de \$43,050 du Conseil des arts

OTTAWA — Le Conseil des arts vient d'accorder des subventions au montant global de \$43,050 pour divers projets littéraires et artistiques. Une subvention de \$3,500 permettra l'exposition de 300 des meilleurs livres de la littérature canadienne à l'Exposition internationale du livre qui aura lieu à Francfort, en Allemagne de l'Ouest. Une subvention de \$7,000 a aussi été attribuée à Les Ecrits du Canada français, de Montréal.

### Formule Smallwood au Labrador

SAINT-JEAN, T.N. — Le premier ministre Smallwood de Terre-Neuve, a présenté hier une méthode empirique destinée à garantir la proportion d'ouvriers terre-neuviens dans les mines du Labrador par rapport à ceux d'origine québécoise.

Le premier ministre a annoncé qu'il avait proposé à la société minière Iron Ore d'engager

### Le NPD: le Comité d'étude sur l'assistance publique n'est pas "démocratique"

Le président du Nouveau parti démocratique du Québec, M. Roméo Mathieu, a dénoncé, comme "étant contraire aux principes de la démocratie sociale", la composition du Comité d'étude sur l'assistance publique qui vient d'être formé par le gouvernement Lesage.

Selon le porte-parole du NPD provincial, c'est en vain qu'on essaierait de trouver parmi les trois membres de l'organisme (composé d'un homme d'affaires et de deux professeurs d'université) un représentant le moins dévoué au peuple, et encore moins des couches sociales sous-privilégiées à laquelle le projet est destiné à apporter une aide.

"De telles nominations, d'affirmer M. Mathieu, sont une preuve de plus que la démocratie politique que nous avons ne correspond plus aux aspirations populaires. Il est, en effet, inconcevable qu'un gouvernement, même s'il est démocratiquement élu, s'arroge le droit de faire une étude sur une loi de sécurité sociale, présumément en prévision d'amendements ultérieurs, sans consulter les principaux intéressés, les bénéficiaires".

Le président du NPD a expliqué que, dans la démocratie sociale et politique que préconise son parti, de tels incidents ne se produisent pas, car les autorités gouvernementales veilleraient constamment à faire participer le peuple, par l'intermédiaire de ses associations démocratiques, et les agents de la production, par le truchement de leurs organisations professionnelles, à tous les travaux préparatoires à l'adoption de lois sociales ou de plans économiques.

La composition du Comité de l'assistance publique illustre bien, selon M. Mathieu, les déficiences de la simple démocratie politique, qui peut facilement devenir une "dictature entrecroisée d'élections tous les quatre ans". Pour lui, il est évident que le gouvernement n'y a nommé que des spécialistes des questions économiques et financières pour s'assurer que les petites gens n'auraient pas la possibilité d'exprimer leurs besoins. "C'est là, dit-il, la négation de la véritable démocratie".

M. Mathieu souligne enfin que le NPD n'a pas d'objection à ce qu'on fasse appel, en même temps qu'aux représentants des associations populaires, à des experts. Cependant, il estime que, pour faire une étude valable de l'assistance publique, il aurait fallu contre-balancer l'influence des économistes par celle de sociologues, de travailleurs sociaux, de diététistes, etc. "Actuellement, dit-il, on a l'impression très nette que le gouvernement tient absolument à réduire le coût de la sécurité sociale sans tenir compte des besoins de la population".

ger des Terre-neuviens dans la même proportion, pour ses exploitations au Labrador, que les Québécois qui travaillent dans le nord de leur province.

Il a dit que, si à Schefferville, 70 pour cent de la main-d'œuvre vient du Québec et 30 pour cent de Terre-Neuve, il faut qu'au Labrador la proportion soit inverse.

### Projet de chaussée entre l'IPE et la Nouvelle-Ecosse

CHARLOTTETOWN. — Le premier ministre, M. John Diefenbaker, a déclaré que les études technologiques fédérales en ce qui concerne la chaussée empierrée de l'île du Prince-Édouard, ont prouvé que le projet est apparemment réalisable du point de vue des ingénieurs.

Le premier ministre a déclaré que cette chaussée, qui relierait la province insulaire au Nouveau-Brunswick, coûterait 100,000,000. Il a dit que les études avaient déterminé l'utilité d'une combinaison comprenant à la fois pont et chaussée.

Il a soutenu que le projet serait de dix à quinze pour cent meilleur marché si l'on abandonnait l'idée d'y faire passer une voie ferrée.

### R.-C. aura un siège social de \$3 millions

OTTAWA — La société Radio-Canada annonce que des demandes de soumission ont été faites pour la construction de son nouveau siège social à Ottawa. Cet immeuble aura une valeur de \$3,000,000.

Il aura sept étages et sera composé de trois corps de bâtiment. Cet édifice sera construit sur un terrain de 15 acres situé dans le sud d'Ottawa. Ce terrain a été acheté par la société au gouvernement fédéral pour la somme de \$45,000.

Ce nouvel immeuble, qui doit abriter le personnel du siège social de Radio-Canada actuellement éparpillé dans huit édifices de la capitale fédérale, doit être achevé d'ici l'automne 1963.

### Wintermeyer accuse hors la Loi

TORONTO. — Le chef provincial du parti libéral ontarien a quitté l'enceinte de la législature hier et a répété dans les corridors du parlement les accusations qu'il a portées devant l'Assemblée au sujet du crime organisé, il y a huit jours. Il a pris cette décision quand un député conservateur l'a défilé de répéter ses accusations sans être protégé par l'immunité parlementaire.

M. Wintermeyer avait déclaré il y a huit jours qu'il était disposé à se départir de ses privilèges de député pour porter ses accusations.

Le chef libéral a alors quitté l'enceinte et, dans un corridor rempli de députés et de journalistes, il a repris les accusations qu'il avait précédemment portées.

### Dief inaugurer la route transcanadienne

Le premier ministre Diefenbaker inaugurerait officiellement la route trans-Canada, au début du mois de septembre 1962. Cette route qui traversera le Canada, de l'Atlantique au Pacifique, sur une distance de 4,500 milles, est une réalisation conjointe des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le gouvernement fédéral, pour sa part, a défrayé la moitié du coût de ce gigantesque projet, qui était essentiel à un pays comme le nôtre. La route traverse des parcs nationaux ou des territoires de la couronne fédérale, le gouvernement a assumé en entier les frais de construction des tronçons routiers.

### FTQ: Québec exclut les intéressés

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a protesté énergiquement contre la composition du Comité d'étude sur l'assistance publique, qui exclut encore une fois les premiers intéressés, c'est-à-dire les travailleurs. Il commentait ainsi la nomination, par le gouvernement Lesage, d'un comité de trois membres chargé de faire une étude sur divers aspects de la sécurité sociale.

Le président de la FTQ ne voit absolument pas comment un comité composé d'un homme d'affaires, d'un économiste et d'un comptable seulement, peut se prononcer avec compétence sur des questions de portée sociale et humaine. A moins que le gouvernement Lesage veuille réduire le problème de l'assistance publique à des considérations strictement économiques et financières, le leader syndical ne peut s'expliquer qu'on n'ait pas fait appel à des représentants du mouvement syndical, des agences sociales, des services municipaux de bien-être, des associations de travailleurs sociaux, des spécialistes en hygiène et en nutrition.

A ce propos, M. Provost a précisé que sa centrale possède elle-même des services sociaux qui, depuis un an, ont achevé des centaines et des centaines de chômeurs nécessiteux vers les agences sociales ou les services gouvernementaux compétents. Il a ajouté que le directeur de ces services s'occupe également des accidents du travail; son expérience, dit-il, aurait été précieuse dans la conduite d'une semblable enquête, car les contribuables paient souvent, sous forme d'assistance publique, ce que les entreprises devraient payer par l'intermédiaire de la Commission des accidents du travail.



Avant son prochain départ pour New-York comme gérant général du Savoy Hilton, M. Nelson J. Vermette, ancien gérant résident du Reine Elisabeth, a reçu en cadeau un cendrier géant de la part de l'Association des hôteliers de Montréal. On voit, de gauche à droite: M. Vermette; Donald M. Mumford, gérant général du Reine Elisabeth; Henri R. Charbonneau, président de l'Association et gérant général de l'hôtel de LaSalle et John Scofield, vice-président de l'Association et gérant général de l'hôtel Berkeley.

### SCIENCE & TECHNIQUE

#### L'expérience des filaments de cuivre se révèle un échec

LEXINGTON, E.-U. — Un puissant radar de repérage des satellites a recueilli la preuve que 350,000,000 de fines aiguilles de cuivre lancées dans l'espace le 21 octobre dernier, à l'occasion d'une expérience de l'aviation américaine sur les communications par radio, ne forment pas un nuage autour de la terre comme on l'avait espéré. Ces filaments de cuivre sont demeurés groupés et ont ainsi suivi leur trajectoire orbitale autour du globe, selon les savants du laboratoire Lincoln de Massachusetts Institute of Technology. Ils s'étaient d'abord proposés de placer dans l'espace, à 2,100 milles de la terre, une ceinture de filaments de cuivre, qui devaient former un épais nuage de cinq milles de largeur et de 25 milles de profondeur; chaque filament aurait été distant d'un quart de mille de l'autre. Il semble maintenant évident que les aiguilles sont demeurées "en paquet". Chacune des 350,000,000 devait agir à la façon d'une antenne bipolaire en résonance capable de réfléchir vers la terre les ondes radioélectriques.

#### L'océan ne peut être un dépotoir

Tous les océans du monde contiennent à peu près un milliard et demi de milliards de tonnes d'eau. Mais même une quantité aussi formidable ne saurait recevoir tous les déchets et les vidanges qu'on veut y déverser. Des milliers de tonnes de machines à boue, d'armes à feu, de boîtes de conserve sont déversées là en même temps que tant d'autres objets dont les gens veulent se débarrasser et voilà que maintenant on y rejette aussi les déchets radioactifs.

Selon un éminent océanographe, M. John Isaacs, de l'Institut Scripps, les océans pourraient recevoir en eau profonde ces déchets radioactifs pendant une dizaine d'années sans qu'il y ait danger de rejections déplorables mais, plus tard, il faudra imposer des limites à la quantité de matière radioactive déversée dans ces eaux.

#### "Agate", une fusée élaborée en France

La Société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques (S.E.R.E.B.) a lancé à Hammaguir, un nouvel engin, l'"Agate", qui a atteint l'altitude de 50 milles. La charge utile et l'ogive, de 800 livres chacune, ont pu être récupérées en bon état. Le propulseur de cet engin — composé d'un bloc de poudre de près de 2 tonnes — est le plus gros qui ait été tiré en France, et la charge utile est la plus importante qui ait été lancée. Elle se composait d'un compartiment récupérable par parachute, contenant le matériel à expérimenter, et d'une ogive récupérable par parachute, contenant un équipement de mesure très complet: deux postes de télémétrie, un enregistreur magnétique, un enregistreur optique, un poste de télécommande, un générateur d'éclairs électroniques, permettant d'effectuer plusieurs milliers de mesures par seconde. En réduisant la charge utile à 140 livres avec le même propulseur, l'"Agate" pourrait atteindre une altitude de l'ordre de 235 milles. La fusée "Agate" est un engin destiné aussi bien à effectuer un certain nombre d'observations dans la haute atmosphère qu'à vérifier le bon fonctionnement des nouveaux procédés techniques qui ont été utilisés dans sa construction, notamment en ce qui concerne son procédé de propulsion.

### AVONS BESOIN INSTRUCTEURS POUR COURS DE PERSONNALITE

Expérience nécessaire. Appeler DU. 1-1888 de 1 h. à 5 h. p.m.

### DINER - CAUSERIE

DU COMITE DES DROITS CIVILS (Section de Montréal)  
Mercredi, le 13 décembre 1961, 7.30 p.m.  
Conférence: "LES LIBERTES PUBLIQUES"  
Par Me GAETAN LEGAULT, M.A., LL.M. (Harvard)  
Invité d'honneur, le Dr Marcel Chaput du R.I.N.  
Pour réservations: Case postale 249, Station "M", Montréal — Tél.: CLairval 4-2729

### LE PROCÈS DE MURDOCHVILLE

## Le plombier Théo Gagné aurait pu occuper un autre emploi

QUEBEC. — Plusieurs témoins de Gaspé Copper Mines, dont les principaux cadres de la mine, ont déclaré hier que Théo Gagné, président du syndicat local des employés, aurait pu obtenir un emploi quelconque dans la mine même si ses services en qualité de plombier de première classe n'étaient plus requis. Cela aurait supposé une baisse de salaire, car il aurait fallu l'affecter à une tâche moins bien rémunérée, ont dit deux de ces témoins, mais ses grandes aptitudes lui auraient permis de se hisser rapidement au haut de l'échelle.

Gaspé Copper Mines, qui a intenté une action en dommages de plus de 5 millions contre les Metallurgistes unis d'Amérique, soutient que seule la fin des travaux de construction qui requerraient les services de plombiers a motivé le congédiement de Théo Gagné, suivi deux jours plus tard le 10 mars 1957, du déclenchement de la grève de Murdochville qui devait se prolonger durant sept mois.

Le syndicat nie cette alléguation. Il soutient que le congédiement de Théo Gagné était "injustifié" et que c'est ce congédiement, entre autres choses, qui a provoqué la grève.

M. R. L. Coleman, surintendant du concentrateur à la mine, a déclaré que le gérant général de Gaspé Copper, M. Brissenden, lui avait annoncé, quelques jours avant le 8 mars, qu'il n'aurait plus besoin sous peu d'un plombier de première classe et lui avait demandé s'il pouvait lui trouver un emploi au sein de l'équipe qu'il dirigeait: "Je lui ai dit que je pouvais lui trouver un emploi, a-t-il dit, mais que nous n'avions pas besoin de plombier. J'avais durant les trois mois précédents embauché plusieurs nouveaux employés mais j'aurais pu congédier l'un d'eux pour faire place à Théo Gagné. Le fait de l'affecter ainsi à une tâche d'une classification inférieure aurait supposé une diminution de salaire, mais sa compétence et son éducation lui auraient permis de se hisser rapidement au haut de l'échelle", a-t-il ajouté.

Un autre témoin, de Gaspé Copper, M. John Hall, surintendant de la mine, a également affirmé qu'il aurait pu affecter Théo Gagné à une tâche de classe inférieure, ce qui n'aurait été un inconvénient que pour une brève période de temps, étant donné l'étendue de sa compétence.

Plus tôt durant la journée, M. H. Dempsey, surintendant de la section mécanique, a déclaré qu'aucun des sept menuisiers mis à pied en même temps que Théo Gagné n'était affecté aux travaux de construction sous terre, bien que la compagnie soutienne, depuis le début du procès, qu'ils aient été mis à pied, comme dans le cas de Théo Gagné, uniquement parce que les travaux de construction sous terre étaient terminés.

Il a dit que la compagnie avait gardé à son emploi les trois menuisiers qui faisaient partie de son équipe sous terre.

La veille, M. Harold Dempsey, premier contremaître des mécaniciens sous terre au moment où Théo Gagné était à l'emploi de la compagnie, a expliqué que l'équipe de onze hommes du contremaître Lablanc — celui de Théo Gagné sous terre — comprenait deux plombiers: Théo Gagné et Pierre Lecrin. Et ne comprenait aucun soudeur. Mais depuis la fin de la grève, a-t-il dit, cette même équipe, maintenant sous la direction de M. Emilien Jalbert, comprend deux soudeurs, mais aucun plombier. En outre a-t-il dit, la compagnie a gardé à son emploi jusqu'au printemps 1961 le plombier Pier-



M. BEAUCHEMIN

## Le bureau des pharmaciens du Québec est élu

M. G. Beauchemin, B. Pharm., L. Pharm., vient d'être réélu pour un second mandat au poste de président de l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal et de la province de Québec (A.P.D.M.).

MM. Georges Chailfoux, Paul A. Lavigne et Ernest Rigasio deviennent vice-présidents. Le trésorier est M. Hervé Labelle et le secrétaire M. Gérard Casault.

L'avis technique demeure M. J.-C. Levaque. Les autres directeurs sont MM. J.-C. Bertrand; J.-J. Bouchat, de Rigaud; O. Courchesne; Raymond Daniel; Armand Fleury, de Ste-Agathe; J.-L. Gingras de Lachine; Marcel Laberge; Bernard Lacaille, de Verdun; François Lecavalier; Roland Michon; J.-M. Pelletier de Longueuil; L.O. Rénier, de St-Jean; Hubert Trudel; Olivier Vaillancourt. Les conseillers consultatifs: MM. J.-C. Cusson; Jean-G. Richard; J.-O. Taillefer.

## Le RIN de Chambly désavoue ce qu'a déclaré M. Sévigny

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale (section du comté de Chambly) désavoue la récente affirmation de son député fédéral, M. Pierre Sévigny, ministre associé de la défense nationale.

"Que M. Sévigny, lors d'une assemblée politique à Granby, condamne la formule indépendantiste, c'est son affaire, mais que son communiqué de presse néglige de préciser qu'il s'agit de son seul point de vue personnel, voilà qui est démagogique".

"M. Sévigny, comme élu du peuple, se doit de respecter l'assentiment majoritaire des membres de son comté, dans lequel il puise et son pouvoir de représenter et son pouvoir d'exécuter".

"Or, le comté de Chambly (Longueuil fédéral), nous le croyons, n'a pas encore fait son choix. Et nous affirmons que cette attitude serait rejetée par la majorité des électeurs du comté de Chambly".

"Nous exigeons donc de M. Sévigny que, dorénavant, ses déclarations publiques ne sèment pas la confusion dans les esprits des électeurs de son comté".

## Québec ordonne une étude du système de l'assistance

QUEBEC (DNC) — Le cabinet provincial vient de nommer un comité pour étudier le système d'assistance publique. MM. J.-E. Boucher, d'Outremont; Claude Morin, secrétaire de la faculté des sciences de Laval, et Marcel Boulanger, secrétaire de la faculté de commerce de la même université, feront une étude sur les sujets suivants: les échelles de taux d'allocation selon les régions économiques; le régime des taux fixes et le régime basé sur la budget familial; les divers modes de collaboration des œuvres privées avec les services publics de bien-être; l'ensemble du problème de l'assistance à domicile, ses implications financières et sociales, de la prévention et de la réhabilitation.

Élégante, personnelle, une fourrure signée Merle est toujours remarquable

**MICHEL MERLE**  
SALON DE FOURRURES  
1431 rue MACKAY  
(près de la rue Ste-Catherine O.)  
VI. 2-2353  
Remodelage sur modèles exclusifs  
Réparations - Entrepasse

DEPUIS 1695

le gin

de **KUYPER**

évidemment

BLENDED GIN-DISTILLE AU CANADA  
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

**ÉLECTION PARTIELLE**

**ÉLECTEURS et ÉLECTRICES**

du District Electoral de Jacques-Cartier

élection qui aura lieu le 14 décembre 1961

**LA LOI EXIGE L'IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR**

**Vous avez reçu un certificat semblable à celui que nous publions LUI SEUL VOUS IDENTIFIE**

**conservez-le avec soin pour le présenter au poll le jour du vote**

FEUILLE A-A laisser au domicile de l'électeur. SHEET A-A to be left at the elector's domicile.

LOI ÉLECTORALE DU QUÉBEC - QUEBEC ELECTION ACT

SECTION DE VOTE NO POLLING-SUBDIVISION NO.

DISTRICT ÉLECTORAL ELECTORAL DISTRICT

CERTIFICAT SPÉCIAL D'INSCRIPTION SPECIAL CERTIFICATE OF ENTRY

Prénoms (Christian name)

Adresse

La demande d'inscrire votre nom sur la liste électorale a été accordée. The application to enter your name on the electoral list has been granted.

CONSERVEZ CE CERTIFICAT - Vous en aurez besoin pour vous identifier au bureau de vote. KEEP THIS CERTIFICATE - It will be needed for identification purposes at the poll.

CE THIS

Jeun-Des

Examiné par le Directeur ou le Directeur adjoint

Publié par le Président général des élections

16,000 ouvriers, en grève, lundi?

## Burt: les offres de GM, nettement insuffisantes

TORONTO — Le Syndicat des ouvriers unis de l'automobile a rejeté hier les contre-propositions faites dans la journée par la compagnie General Motors en les qualifiant de complètement "insuffisantes".

George Burt, directeur canadien des Ouvriers unis de l'auto, a précisé que les offres de la compagnie canadienne basées sur le règlement intervenu il y a quelques semaines entre la compagnie et ses entreprises aux Etats-Unis sont insuffisantes "pour empêcher la déclaration de la grève de 16,000 travailleurs de l'industrie de l'automobile dans cinq villes canadiennes, lundi matin."

Il a précisé que l'offre, la

première faite par la compagnie depuis le début des négociations constitue une version à la baisse du contrat accepté aux Etats-Unis.

L'offre de règlement présentée par General Motors en vue d'éviter une grève cédulée pour le 11 décembre comprend une hausse de salaire annuelle de 6 cents l'heure ou de 2 1-2 pour cent pour chacune des trois années, un boni de vie chère, le présent boni de vie chère de 8 cents l'heure devant être inclus dans le salaire régulier, des bénéfices supplémentaires en cas de réduction de la semaine de travail, des prestations supplémentaires en cas de chômage, une paie de séparation, un plan de retraite

amélioré, un plan amélioré d'assurance-santé couvrant également les retraités et leurs dépendants, des allocations de transport et des vacances plus longues.

Edwin H. Walker, président et gérant général de la compagnie au Canada a ajouté que les offres s'étendaient également à tous les employés canadiens représentés par les Ouvriers unis de l'automobile, y compris la division Diesel, les produits Frigidaire, McKinnon Industries et General Motors of Canada.

### PORT COLBORNE

## Les Métallus sont préférés

PORT COLBORNE, Ont. — La majorité des employés de l'acier de l'International Nickel Company of Canada, Limited, ont voté en faveur des Métallurgistes unis d'Amérique (U.M.A.), dans un vote de reconnaissance, hier soir.

Les Métallurgistes ont recueilli 1,033 votes et l'Union internationale des travailleurs de mines, bocards et fonderies ind., 763 votes.

Un porte-parole des Métallus a dit que la Commission des relations ouvrières de l'Ontario décidera maintenant si le vote lui suffit pour accorder aux métallus leur certificat de reconnaissance.

On s'attend que cette victoire des Métallurgistes unis à Port Colborne aide ces derniers à obtenir un vote de reconnaissance chez les 15,000 employés de l'Inco à Sudbury. On ne s'attend pas que le vote à Sudbury, cependant, soit pris avant le début de janvier.

## La CRO ordonne le vote

M. Robert Lévesque, représentant des métallurgistes unis d'Amérique, vient d'annoncer que la Commission de relations ouvrières a ordonné un vote au scrutin secret parmi les employés de Dominion Structural Steel Ltd., à Montréal.

Une requête en certification avait été déposée par l'unité locale 4900 des métallurgistes unis d'Amérique en date du 5 juin 1961. En date du 27 novembre 1961, à la suite d'une audition de deux jours, la Commission avait décrété le vote. La date du 12 décembre vient d'être fixée par la Commission pour la tenue de ce vote.

La compagnie, un concurrent de Dominion Bridge Co. Ltd., dans la fabrication de l'acier de structure, emploie un nombre de travailleurs variant entre 350 et 700. En raison des circonstances de l'emploi lors de la certification de la requête et lors de l'audition subséquente, 388 employés sont éligibles au vote le 12 décembre.

Le vote se fera entre l'unité locale 4900 des métallurgistes unis d'Amérique et le district 50 de United Mine Workers, lequel détient un certificat de reconnaissance syndicale depuis 1956. Les métallurgistes ayant prouvé qu'ils avaient recruté dans leur rang une majorité des travailleurs, la Commission a donc décidé d'ordonner un vote afin de permettre aux travailleurs d'exprimer clairement leur volonté.

Kennedy s'est aussi attiré les reproches de l'Association des manufacturiers avec son programme de travaux publics. Hier, devant les délégués de la FAT-COI, le président des Etats-Unis a précisé que son pays ne pouvait se permettre de connaître une crise économique et de laisser des travailleurs oisifs et en chômage quand tant de localités et de villes des Etats-Unis ont des besoins de toutes sortes.

### OFFICIERS ADMINISTRATEURS



PAUL A. COOKE



JOS L. NOEL

Le lieutenant-colonel Hervé Baribeau, président du Conseil d'administration de l'Association de prévention des accidents industriels, annonce deux nominations à l'échelon administratif supérieur de l'A.P.A.I. (Québec). M. Paul A. Cooke au poste de gérant général et à partir du 1er janvier 1962, de M. Jos L. Noel au poste de gérant général adjoint.

### A CAUSE DE LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE

## KENNEDY PRÊCHE LA MODÉRATION AUX SYNDICATS DE LA FAT-COI

MIAMI BEACH. — Le président Kennedy a demandé hier à la FAT-COI d'appuyer les efforts du gouvernement américain en vue de conquérir les marchés étrangers si les travailleurs veulent conserver leurs emplois.

Le président Kennedy qui adressait la parole devant le congrès annuel de la centrale syndicale à Miami Beach a placé les militants syndicaux devant l'alternative suivante : exporter les produits et les vivres américains ou exporter des capitaux et des chances d'emploi.

Rappelons que les syndicats ouvriers ont réclamé du gouvernement américain qu'il hausse les barrières tarifaires contre les produits étrangers tandis que le gouvernement américain réclame la possibilité d'abaisser les tarifs afin de rendre le commerce plus libre dans le monde.

Si nos exportations s'élèvent en même temps que nos importations, a dit le président, les Etats-Unis créeront plus d'emplois nouveaux.

Dans une autre partie de son allocution, le président a déclaré : "Si les Etats-Unis ne sont pas capables de faire du mar-

chandage sur les nouveaux marchés, nos exportations vont diminuer et les travailleurs perdront des emplois. Si l'industrie américaine n'est pas capable de faire la concurrence sur les marchés extérieurs à cause des salaires élevés, nos capitaux s'en iront en Europe pour y construire des usines.

Le président Kennedy a aussi déclaré que son gouvernement adopterait des mesures pour favoriser les jeunes travailleurs, les travailleurs déplacés par les progrès technologiques, des exemptions de taxes pour encourager l'expansion industrielle et des travaux publics pour donner du travail en cas de récession économique.

La veille, le président Kennedy avait lancé un appel devant l'Association des manufacturiers en vue d'obtenir leur appui pour libérer les échanges commerciaux.

### PAR L'UCC DU SAGUENAY

## Certificat réclamé depuis 1 an

MISTASSINI. — Une grande réunion syndicale de tous les bûcherons de la région du Saguenay aura lieu à Mistassini, à l'occasion du premier anniversaire de la demande de reconnaissance syndicale pour les bûcherons de la St-Lawrence Corporation. Cette demande, jusqu'à maintenant, est demeurée sans réponse, ce qui cause de graves préjudices aux bûcherons de la St-Lawrence et à leur association professionnelle.

Cette assemblée, organisée par la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, se tiendra au Centre social de Mistassini, dimanche le 10 décembre, à 2 hres p.m. Jamais réunion aussi importante de tous les bûcherons de la région n'a été organisée au Saguenay. Il va sans dire que tous les bûcherons de la région, et en particulier ceux de la compagnie St-Lawrence, ont intérêt à assister à cette importante assemblée. Ils auront l'occasion de se renseigner sur les activités syndicales de l'U.C.C. en forêt, sur ce qui s'est passé depuis la pénétration de l'U.C.C. sur les limites de la St-Lawrence. Il sera question aussi des récentes victoires de l'U.C.C. dans la défense des intérêts des bûcherons. Plusieurs conférenciers de marque adresseront la parole.

Les bûcherons présents auront d'importantes décisions à prendre. Tous les bûcherons doivent donc se faire un devoir d'assister à cette grande réunion syndicale, qui aura lieu à Mistassini, dimanche, le 10 décembre, à 2 heures de l'après-midi, au Centre social.



## "Le Prince des Whiskys" d'Ecosse

Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée au Canada d'une quantité limitée du "Prince des Whiskys" — le Chivas Regal — le scotch whisky vieilli pendant 12 ans. Ce scotch whisky très recherché est maintenant en vente en quantité limitée aux magasins de la Régie des alcools du Québec.

## CHIVAS REGAL VIEILLI PENDANT 12 ANS

La Maison Chivas Brothers d'Aberdeen en Ecosse

500 EST, STE-CATHERINE

Ed. Archambault

2140 DE LA MONTAGNE



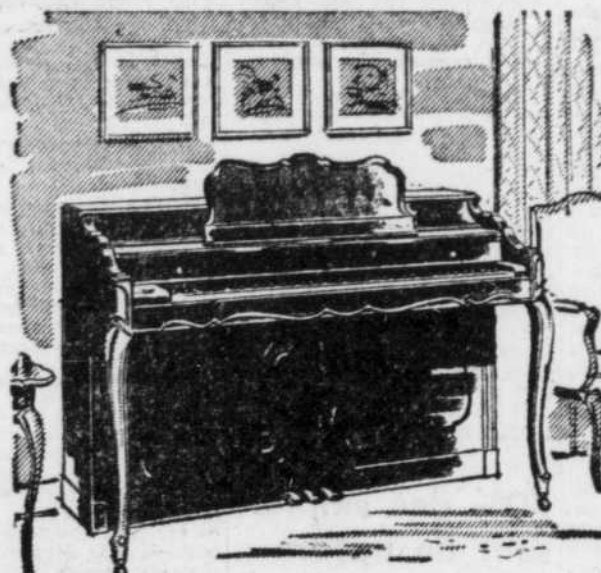
## Pour assurer à votre famille Son plus beau Noël

PROFITEZ DE NOS

## PRIX SPECIAUX et de nos TERMES FACILES

QUI NE GRÈVERONT PAS VOTRE BUDGET DES FÊTES!

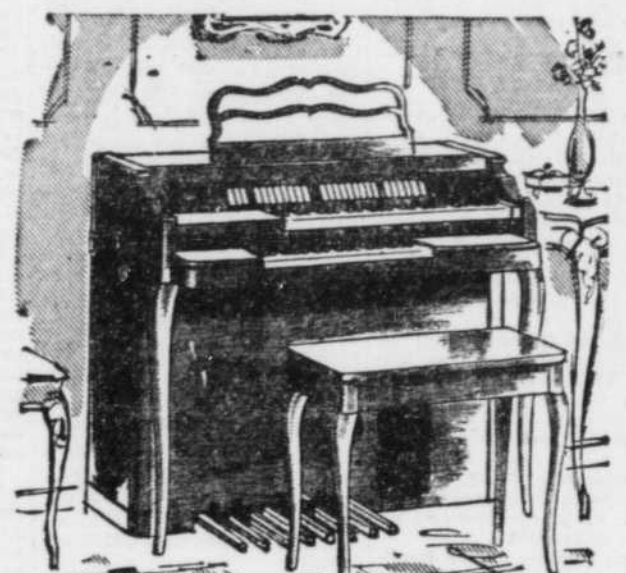
LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE



PIANO "ACROSONIC"

Modèle "970" de style provincial français, fini "fruitwood" (arbre de fruit). De construction BALDWIN, donc ayant la sonorité incomparable des pianos BALDWIN. GARANTIE DE 10 ANS. LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE, le solde payable comme suit :

36 versements de \$43.00 — 24 versements de \$64.80  
ou 12 versements de \$129.59



ORGUE "Orga-sonic" "BALDWIN"

Modèle "53-P". L'orgue par excellence pour le salon. Deux claviers; un de 49 notes, l'autre de 44 notes et pédalier de 13 notes. 18 jeux plus un ensemble dit "de percussion" comprenant vibrascope, clochette, céleste, clavier, harpe et instruments à cordes. LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE, le solde payable en 12, 24 ou 36 versements.

DIVERS MODELES A COMPTER DE \$1295.00

EPARGNE DE  
**\$150.00**

SUR CE  
TELEVISEUR

RCA VICTOR

**\$409.95**

PRIX REGULIER

SPÉCIAL



### Le "OWENS"

Modèle 23-TC-522R

avec télécommande électronique

Jolie console, écran de 23" à "Image totale". Châssis de haute progression, à transformateur de puissance. Circuits de sûreté scellés. Tonalité FM équilibrée à deux haut-parleurs. Contrôle sonore. Finis : NOYER, ACAJOU et CHENE PALÉ.

**\$259.95**

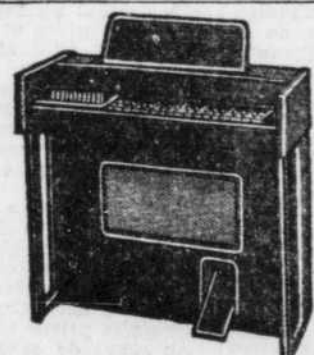


Modèle "KALMAR"

## RADIO-PHONO STEREOGRAPHIQUE ELECTROHOME "ELECTROHOME"

Radio AM FM, 8 lampes; commande par boutons poussoirs; prise pour adaptateur FM multiplex. Tournes-disque Garrard automatique 4 vitesses avec bras de "pick-up" type professionnel. Finis disponibles : noyer, noyer acajou et teck huilé. LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE, le solde payable comme suit :

36 versements de \$21.94 — 24 versements de \$32.90  
ou 12 versements de \$65.80



Modèle P-721

## PIANO-ORGUE "RCA VICTOR - FARFISA"

41 notes ordinaires de piano, 72 boutons d'accords graves. Anches de-luxe en acier inoxydable. Contrôle de volume actionné par le pied. Contrôle sourdine. Dispositif pour mieux balancer les notes basses. LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE, le solde payable comme suit :

36 versements de \$8.34 — 24 versements de \$12.50  
ou 12 versements de \$25.00

Chez ARCHAMBAULT... c'est plus sûr! POURQUOI?

EN AFFAIRES DEPUIS 65 ANS, ARCHAMBAULT VOUS OFFRE LES MEILLEURES MARQUES, LES MEILLEURS TERMES, LA MEILLEURE GARANTIE ET LE MEILLEUR SERVICE

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed. Archambault

La maison de confiance

500 est, STE-CATHERINE

2140 de la MONTAGNE



STATIONNEMENT GRATUIT

au stationnement St-Denis  
1270, rue St-Denis

VI. 9-6201

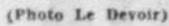
VI. 5-6202



STATIONNEMENT GRATUIT

au "Pigeon Hole Parking"  
1445, rue de la Montagne

HEURES D'AFFAIRES jusqu'à NOËL: Du lundi au vendredi inclusive ment: 9 a.m. à 9 p.m. SAMEDI: de 9 a.m. à 5.30 p.m.



\_\_\_\_\_

## Un programme d'études moins expéditif

## Au niveau primaire, trois grandes matières seulement

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Dans un mémoire présenté hier à la Commission Parent, le Cercle Mgr Rouleau demande qu'il y ait "moins d'expéditisme" dans l'enseignement au niveau primaire et que le programme d'études, à ce niveau, soit "moins encyclopédique". "Il faut délaisser certaines matières secondaires, qui sont abordées trop tôt, pour s'en tenir principalement aux trois grandes matières et ce qu'elles impliquent. Ces trois matières sont : français, arithmétique et religion".

Le mémoire de ce groupe d'instituteurs de Québec ajoute : "Il nous semble souhaitable de caractériser le cours primaire par une plus grande initiation aux arts qu'aux sciences", c'est-à-dire par des "activités qui s'impliquent pas une trop grande maîtrise de la langue, mais, par contre, favorisent son em-

ploi". Il précise : "Éliminons à ce niveau le plus de petites sciences possible".

Le Cercle Mgr Rouleau demande que "le niveau secondaire devienne la grande période d'initiation aux sciences", comme l'histoire, la géographie, les connaissances usuelles, les langues secondes, etc. Ces matières

doivent être présentées "progressivement, suivant leurs difficultés internes". Ceci vaut pour les premières années du cours secondaire, soit environ quatre ans.

Au cours du second cycle de ce cours secondaire, viendront s'ajouter successivement et par périodes intensives, les littératures, la philosophie, les sciences sociales élémentaires, les mathématiques supérieures, la physique et la chimie.

L'organisme souligne que, "dans l'établissement des programmes d'études, il faut accorder plus d'initiative aux titulaires. Il faut surtout éviter d'imposer des ouvrages et des manuels qui ne leur plaisent pas ou qui ne peuvent pas les aider."

"Les mêmes programmes académiques doivent être très exacts en ce qui regarde les objectifs culturels pour tel ou tel niveau, précise le mémoire, mais ils doivent être plus souples en ce qui concerne les conseils méthodologiques, les manuels à utiliser et les méthodes à permettre aux professeurs."

Pour ce qui est des langues, le Cercle Mgr Rouleau réclame "un horaire général" pour l'enseignement du français. Il faut que cet enseignement "cesse d'être fait en fonction de certains types d'examen pour être fait en fonction de la culture".

Le mémoire demande, en outre, que "le cours secondaire, quelle que soit sa dénomination, fasse une large part à l'enseignement de la langue latine et, si possible, à celui de la langue grecque".

## LE DR JULES GILBERT :

## Un programme sans latin ni grec qui conduise au B.A.

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Dans un mémoire qu'il a présenté hier à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, le Dr Jules Gilbert préconise l'établissement d'un programme d'études secondaires qui ne comporterait ni latin ni grec et conduirait quand même au baccalauréat.

Le directeur du Service provincial de l'assurance-hospitalisation signale tout d'abord que "notre structure collégiale actuelle n'offre que des variantes d'une même formule, comportant toujours l'étude de langues mortes".

Le Dr Gilbert recommande alors de "sectionner le cours secondaire en deux tronçons de quatre ans" : l'un aurait un "programme uniforme" et conduirait à l'immatriculation; l'autre comporterait "quelques options" et mènerait à "divers baccalauréats".

Et il précise : "Il n'est pas question d'abolir la formule traditionnelle du cours classique pour ceux à qui elle convient; toutefois sa valeur utilitaire indéniable pour une faible majorité ne devrait pas la faire imposer de rigueur à la masse des étudiants (sans tenir compte de la diversité des esprits)."

"Pour ne pas l'imposer indistinctement, continue le Dr Gilbert, il suffirait que, dorénavant, une option de la deuxième moitié du cours secondaire comporte un programme allégé du latin et du grec comme langues."

## LES COMMISSIONS SCOLAIRES

## Seule chance de survie: un impôt direct plus fort

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — "L'unique chance de survie de nos Commissions scolaires réside dans la plus forte taxation directe (...) Les autres moyens que l'on suggère: taxes de vente, subventions statutaires et spéciales, ne sont que des palliatifs de deuxième ordre, des mises en tutelle plus ou moins camouflées."

Voilà ce qu'affirme le Cercle Mgr Rouleau dans le mémoire qu'il a présenté hier à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement.

Soulignant l'incapacité financière commune aux commissions scolaires, le groupe d'instituteurs québécois recommande "une nouvelle répartition des tâches et obligations des commissions scolaires et du Département de l'Instruction publique".

Il préconise, par exemple, que les commissions scolaires "ne se chargent que du paiement des salaires des instituteurs et professeurs, et de la construction des écoles" alors que le D.I.P. se chargerait de "tous les autres services et responsabilités".

Le mémoire affirme également que le D.I.P. devrait être restructuré de façon à établir en son sein "une nette division en trois sections autonomes, suivant les trois niveaux de l'enseignement: primaire, secondaire et professionnel. Chaque section ferait dans son domaine ce que fait l'actuel D.I.P. et chacune aurait son comité catholique; ce dernier aurait des pouvoirs analogues à ceux qui existent présentement au sein du Comité catholique du D.I.P."

## Vocabulaire pauvre, erreurs innombrables, textes insignifiants

## Il faut refaire les livres de français en usage au primaire

De notre envoyé spécial Jules LeBlanc

QUEBEC — Les Femmes universitaires de Québec ont exprimé hier leur "stupéfaction" et leur "indignation" devant le "vocabulaire extrêmement pauvre" et le "nombre considérable d'erreurs" que contiennent les livres de français en usage dans les écoles primaires de la province. Elles ont en outre dénoncé avec vigueur "la plus parfaite banalité" et "la plus haute insignifiance" des textes que renferment ces manuels. Leur conclusion est catégorique : "Il est nécessaire que ces livres soient refaits".

Cet organisme a été le premier à présenter un mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement alors que celle-ci tenait sa première audience publique à Québec. Ce mémoire, qui a été présenté par mesdames Jean Coulombe et Gaston Dulong, s'appuie sur l'analyse d'une dizaine de livres de français qui "semblent les plus employés" dans les classes de 1ère à 7e année.

A partir de cette analyse, les Femmes universitaires de Québec formulent deux souhaits : 1) que la Commission étudie "tous les livres employés au niveau primaire"; 2) que, "d'ores et déjà, les membres du Conseil de l'Instruction publique examinent avec plus de soin, en toute objectivité et impartialité, les manuels qui leur sont habituellement soumis".

Les erreurs foisonnent

Int des 28 pages du document, on trouve un "relevé" partiel des fautes contenues dans les volumes (de français) étudiés par l'organisme. Dans ces manuels de français, affirment les Femmes universitaires, foisonnent :

"1) des impropriétés retournant tout caractère français et toute intelligibilité à la phrase. Ex : "Mais pourquoi on fête toujours quand quelquel'un change d'âge?"

"2) des anglicismes comme dans des phrases mal venues. Ex : "Voilà que l'engin" fait encore des siennes." Il s'agit du moteur.

"3) des fautes de syntaxe. Ex : "De toutes les automobiles, je préfère la Ford pour la facilité de conduire."

"4) des négligences, des termes populaires. Ex : "Qu'est-ce que c'est ça réfléchir?"

"5) les banalités, les clichés les plus rebattus. Ex : "Langueur sur un lit de douleur."

La langue de culture

"La langue de tous ces livres est pauvre et maladroite, continuent-elles. Quand on veut atteindre à l'originalité, on tombe le plus souvent dans le ridicule et l'enflure. Ce n'est pas ainsi que les enfants peuvent s'initier à la langue de culture."

"Or c'est un des graves défauts de tous ces manuels que de ne pas inculquer à nos enfants cette notion de langue de culture, essentielle à toute instruction qui se respecte. La jeunesse perd ainsi complètement le sens du français et n'a qu'indifférence pour une langue dont on ne lui a pas appris à se servir et dont elle ignore les ressources et les beautés."

Le mémoire ajoute : "Par un souci de patriotisme étriqué et mal compris, on a voulu à tout prix rester dans le contexte canadien, ne traiter que la réalité canadienne, comme si la langue française n'existait qu'au Canada." Ainsi, dans un certain livre, 90 p.c. des textes traitent de la réalité canadienne, tandis que dans un autre, la proportion s'élève à 85 p.c.

"Et ces textes portent essentiellement sur les principaux aspects de la vie rurale, (...) sans aucune poésie, sans aucun sens littéraire, dans une langue populaire et fade."

Une série de livres va mé-

me plus loin. "Des textes écrits avec la plus parfaite banalité, la plus haute insignifiance sont les thèmes majeurs du livre de 6e et 7e années (de cette série); ils sont même, — et cela n'est pas risible, c'est monstrueux — donnés en exemple pour l'enseignement, la narration, la composition et — ironie suprême — la richesse du vocabulaire."

Abus des thèmes religieux

Abordant un autre aspect de son étude, l'organisme signale "l'abus des thèmes religieux". "Trop de textes et d'exercices sont empreints d'une religiosité infantile, affirme-t-il. Cela va de l'hagiographie simpliste à la berceuse dans le plus pur style Saint-Sulpice."

Les Femmes universitaires de Québec déclarent que "cet abus des thèmes religieux est le meilleur moyen de dégoûter à jamais nos enfants de la religion. D'ailleurs, un livre de français a-t-il pour but d'enseigner la religion? On n'hésite pas, dans ces manuels, à aborder des sujets pénibles, la mort par exemple, et à les traiter avec le plus mauvais goût qui se puisse trouver."

"Il est certain que c'est effleurer le sadisme que de parler à un enfant de 8 à 9 ans de l'enterrement de sa mère, ou à un enfant de 6 à 7 ans, de la mort de son petit frère avec un luxe de détails et une fausse pitié qui sont nauséabonds."

Procédé antipédagogique

Quant aux exercices qui complètent les lectures, ils ne sont de nature à éveiller "ni l'intelligence, ni le sens de l'observation de l'enfant". Souvent d'ailleurs, beaucoup de ces exercices sont faits à partir de textes d'auteurs (ou de leur adaptation).

Soulignant que "cette façon de procéder est profondément antipédagogique", le mémoire poursuit : "Les auteurs ont cru bien faire en ne présen-

tant jusqu'en 7e année qu'un seul livre pour la lecture, les exercices et la grammaire."

"Or, il nous semble qu'il se- rait beaucoup plus commode et plus judicieux que la grammaire et les exercices soient séparés des textes de lecture; l'enfant y trouverait ses modèles de conjugaison et ses règles de grammaire, ou reverrait une application de ces règles plus facilement si la grammaire était à part."

Et les femmes universitaires de Québec concluent :

"Il faudrait donc adopter des livres de français qui soient dignes de ce nom tout en formant le vœu que nos enseignants composent au plus tôt des manuels valables". En attendant, pourquoi ne pas "adopter les livres dont on se sert en France, en Belgique, en Suisse ou dans les quelque 20 pays d'Afrique ou d'Asie qui ont le français comme langue de culture" ?

Le bon vieux Johnnie Walker a rendu fameux le Scotch Whisky

JOHNNIE WALKER

BORN 1857. STILL GOING STRONG

Définition, durée et programmation uniformes  
Le Cercle Mgr Rouleau réclame un "cours secondaire unique"

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Le Cercle Mgr Rouleau réclame un "cours secondaire unique" de façon à délimiter dans le cas de chaque niveau et de chaque institution, "la tâche qui doit lui être propre". Il demande, pour les institutions publiques comme pour les institutions privées, une "définition uniforme" du cours secondaire qui fixe "une durée et une programmation uniformes", et l'établissement d'une "seule autorité pour surveiller la programmation et la discipline des études de ce niveau". Il précise que "cette nouvelle autorité pourrait sortir d'une réunion des autorités actuelles, à savoir le Département de l'Instruction publique et les facultés des Arts des universités".

Presque tous les membres de ce cercle d'études sont des diplômés de l'école normale Laval. Dans le mémoire qu'il a présenté hier à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, ce groupe d'instituteurs québécois préconise un système qui, dans les grandes lignes, s'apparente à celui qu'a déjà proposé à la Commission Parent, l'Association des professeurs de l'université de Montréal, lors de la première audience publique de la Commission, mercredi dernier.

Toutefois, tandis que la thèse de base de l'A.P.U.M. s'appuie sur le "retour aux sources françaises", celle du Cercle Mgr Rouleau repose sur le respect intégral de nos "héritages culturels" (grec-latins, français, canadiens, etc.).

En plus de proposer un système d'enseignement, le Cercle Mgr Rouleau se prononce sur le contenu des programmes d'études. Il réclame en outre "la gratuité scolaire à tous les niveaux de l'enseignement", ainsi que "l'autonomie des institutions de chaque niveau", notamment dans le choix des manuels et des instruments didactiques.

## RECONNAITRE LE PRINCIPE

Selon les membres du Cercle Mgr Rouleau, "les structures des institutions du niveau primaire (publiques et privées) sont valables" et "il n'y a pas de problèmes majeurs de coordination entre elles et d'intégration avec celles du niveau secondaire".

En ce qui concerne ce dernier, cependant, le mémoire souligne : "Dans notre milieu, il faut définir ce que l'on entend par cours secondaire. Les membres du Cercle désirent une définition uniforme tant pour les institutions publiques que privées. Cette définition doit fixer une durée et une programmation uniformes. En fait, nous demandons le cours secondaire unique, tout comme il y a un cours élémentaire unique."

"Il faut reconnaître ce principe avant d'engager des discussions sur des modes de réalisation de cet idéal."

A l'appui de leur thèse, les instituteurs québécois invoquent que les maisons d'enseignement supérieur pourraient ainsi "établir une programmation plus réaliste devant une clientèle plus homogène". Notant que "le régime actuel de sélection des élèves est arbitraire et chaotique", ils ajoutent que, tout élève devrait pouvoir effectuer au moins "un essai loyal du cours secondaire".

Ce cours secondaire unique, continue le Cercle Mgr Rouleau, "doit viser avant tout la formation et la culture de la jeunesse canadienne-française et lui donner un dénominateur commun de connaissances des divers héritages culturels".

## TROIS GROUPES DIFFERENTS

Au-dessus du niveau secondaire, on rencontre le "niveau professionnel". "Les institutions de ce niveau, soulignent les instituteurs de la Vieille capitale, ont pour but la préparation et la qualification des adolescents pour les diverses tâches et fonctions qu'impose aux hommes la vie en société."

"Dans ces institutions, l'enseignement d'une technique particulière et, quelquefois, de plusieurs techniques connexes, prend le pas sur celui de l'enseignement des matières culturelles".

Ce niveau professionnel serait régi par un "bureau ou service central". Il comprendrait trois "groupes d'écoles professionnelles" établis en fonction de "la clientèle reçue". "Chacun de ces groupes serait administré par un "organisme unique". Entre les trois, il y aurait une "coordination verticale".

Sur chacun de ces trois groupes, le mémoire apporte les précisions suivantes :

1) Le premier groupe comprendrait les institutions qui reçoivent les jeunes qui sont "incapables" de faire leur cours secondaire ou qui y ont fait, pendant une année ou deux, "un essai infructueux".

"Les centres d'apprentissage, les écoles d'arts et métiers, certaines écoles commerciales, etc., représentent bien ce type". Ce secteur offrirait "un enseignement simplifié des matières culturelles et ensuite un cours très complet de technique (...). Le diplôme accordé pourrait permettre à certains sujets de passer à l'école professionnelle correspondante du type suivant".

## DES EXIGENCES IDENTIQUES

2) Le deuxième groupe recevrait les étudiants qui ont fait la moitié (quatre ans environ) ou un cycle complet du

cours secondaire. Ces institutions seraient du type actuel : instituts de technologie, écoles des Beaux-Arts, écoles normales primaires, etc.

Il faudrait établir de "nouvelles règles d'admission dans ces écoles", organiser "la première année d'études en fonction de tel degré du cours secondaire, autant que possible, toutes le méritent". De plus, "le diplôme accordé devrait permettre à certains sujets de passer à l'école professionnelle correspondante du dernier type".

3) "Le dernier type d'écoles professionnelles est celui des facultés universitaires". Celles-ci ne devraient recevoir que les étudiants qui ont complété "le cours secondaire officiel" et, "à quelques exceptions près, certains finissants d'une école professionnelle correspondante du type précédent".

En vue d'améliorer l'enseignement universitaire, le Cercle Mgr Rouleau réclame, pour toutes les facultés, des "exigences académiques identiques" qui auront pour effet de fournir aux universités "une clientèle homogène".

## Une charte universitaire au séminaire de Rimouski?

"Avec sa faculté de théologie, ses écoles associées, ses cours universitaires et son inlassable désir de perfectionnement le séminaire de Rimouski est en train de devenir, sans publicité tapageuse, une institution de haut savoir qui devra bientôt, il nous semble être reconnue comme telle."

Voilà ce qu'a déclaré récemment au supérieur du séminaire de Rimouski, Mgr Antoine Gagnon, P.D., le président de la Chambre de commerce de Rimouski, M. Henri Labrie.

Au nom des membres de la Chambre de commerce de Rimouski, M. Labrie offre ensuite

des félicitations au séminaire de Rimouski qui dispense, depuis le mois de septembre, des cours d'extension universitaire qui sont suivis par plus de 400 adultes.

Le président de la Chambre de commerce souhaite ensuite que "non seulement les cours actuels continuent longtemps, mais encore qu'ils soient étendus à d'autres domaines, particulièrement ceux des langues modernes puisque, avec l'aménagement d'un laboratoire de langues au séminaire de Rimouski, cette institution est devenue l'une des mieux équipées au Canada."

## Un groupe de catholiques de langue anglaise :

## Au sein du D.I.P., un comité pour les anglo-catholiques

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Un groupe de catholiques de langue anglaise de la banlieue de Québec a demandé hier la création, au sein du Département de l'Instruction publique, d'un Comité anglo-catholique. Le nouvel organisme serait établi soit comme un comité distinct (le D.I.P. en compterait alors trois), soit comme une division du Comité catholique (qui aurait ainsi deux sections).

Dans son mémoire à la Commission Parent, la Catholic Parents' Association of Sillery affirme que sa requête ne met en cause aucun principe et qu'il s'agit simplement d'un problème administratif. Elle déclare même, à propos de la division du D.I.P. en comité catholique et comité protestant c'est un système qui a fait ses preuves et qui est l'orgueil de notre province aussi bien qu'une source d'enfants dans plusieurs autres milieux."

Toutefois, l'organisme souligne que le Comité protestant compte 22 membres et s'occupe de 100.000 enfants alors que les anglo-catholiques n'ont que deux membres au sein du Comité catholique et doivent s'occuper de 50.000 enfants.

Le mémoire est, pour une bonne part, consacré à la défen-

## Parler sa langue

L'ancien premier ministre Louis Saint-Laurent estime qu'il n'y a aucune raison pour un Canadien, qu'il soit français ou anglais, de renoncer à parler sa langue maternelle.

A l'occasion du dévoilement d'un de ses portraits, l'ancien chef libéral a affirmé que deux groupes culturels différents peuvent vivre et oeuvrer côte à côte.

Selon M. Saint-Laurent, l'attachement des deux groupes à leur passé est un moyen d'être de meilleurs Canadiens.

Importé de France

Pour votre digestion, buvez

Les LITHINES du Dr. GUSTIN

Une eau de régime Alcaline Economique — recommandée pour affections du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin. L'eau qui est bienfaisante

DÉC. 8 DÉC. 9 DÉC. 10

DÉC. 11 DÉC. 12 DÉC. 13

DÉC. 14 DÉC. 15 DÉC. 16

DÉC. 17

ARRÊT

17 DÉC. DERNIER JOUR

POUR POSTER VOTRE COURRIER DE NOËL POUR LIVRAISON LOCALE. Postez votre courrier pour l'extérieur à temps, aussi. Cette année — employez la POSTE DE PREMIÈRE CLASSE... votre courrier jouira d'un traitement spécial et préférentiel jusqu'à la porte de vos correspondants. Consultez le feuillet de votre Bureau de Poste pour les dates ultimes. Les vœux de Noël sont tellement plus appréciés lorsqu'ils arrivent — avant Noël!

POSTES CANADIENNES

## A LA GALERIE ART-TEC

## Marie-Anastasie

Par Guy Robert

Vingt-neuf toiles, une grande sculpture et une dizaine de gravures de Marie-Anastasie sont en montre à la galerie Art-tec de Montréal: les œuvres de cette artiste constituent un phénomène assez particulier, puisqu'elles sont nettement non-figuratives, et que l'auteur est une religieuse qui commence à être connue depuis trois ans.

Une seule toile est de 1960, et relève d'une construction de cellules organiques dans des tons ocres intégrés d'une façon magnifique. Les autres tableaux sont tous de 1961, et plusieurs ne datent sans doute que de quelques semaines. Une douzaine de ces récentes compositions ne semblent pas suffisamment mûries: les éléments qui les remplissent trahissent un manque de solidité, et les contrastes sont artificiels dans bien des cas.

Quelques petites toiles marquent une tendance nouvelle dans l'évolution de l'œuvre de l'artiste: quelques jets biffent la toile avec agressivité, avec impétuosité, mais ne réussissent qu'exceptionnellement à trouver leur juste place, leur bon axe. En revanche, Marie-Anastasie réussit à merveille ses enchantements de voûtes et d'arcades: on dirait parfois des filets qui captent la lumière d'une pêche miraculeuse, ou encore des cathédrales intimes où les échos des prières se lient en gerbes magiques. Il y a chez l'artiste une méditation joyeuse et bien en vie, qui se traduit par des structures de couleurs qui ne sont pas toujours esthétiquement valables, mais qui tentent de l'être, en toute humilité.

La mystique, chez Marie-Anastasie, est donnée, naturellement. On ne sent chez elle aucun effort pour en arriver à cette contemplation de liturgies spontanées et inépuisables. Une grande composition en bleus et violets évoque Manessier et ses sinuosités d'une intensité spirituelle dynamique. On devine un contrôle chez l'artiste, une volonté d'éviter systématiquement toute influence de Rouault: pourquoi? Il se trouvait dans cette parenté naturelle entre Marie-Anastasie et l'auteur du MISERERE une participation à la même source éblouissante de la pureté dépouillée d'un art humain qui soit la transcendance de la grâce, et la seule toile de l'exposition datée 1960 nous en donne la nostalgie.

Mais, deux expériences me gênent, parce qu'elles se placent trop nettement (et je ne crois pas que ce soit à l'insu de l'artiste) à la suite des "points de rupture" de McEwen et de certaines tendances de l'ACTION PAINTING. La qualité déterminante de la couleur, dans les toiles de Marie-Anastasie, est la vibration, ce tremblement, cette hésitation du pigment, qui contribuent à créer l'impression de mystère, ce surplus qui dépasse l'émotion de la beauté et qui touche au sacré.

La sculpture d'acajou, solidement plantée dans une base originale, est formée d'une superposition de cinq rectangles irréguliers accueillant un dialogue de deux totems aux multiples bras, qui établissent des rythmes syncopés étranges. Et finalement, il y a deux cartables de gravures, contenant des eaux-fortes et des lithographies d'un travail minutieux et d'une sobriété qui est la caractéristique d'une grande force disciplinée.

CLAUDE GAUTHIER

CHANTE A L'I.C.

Une carrière qui se bâtit de plus en plus solide jour après jour, un jeune chanteur dont les succès se suivent à un rythme étonnant. Claude Gauthier sera l'artiste invité du premier spectacle des loisirs immaculés-conception, le 9 décembre à 8h30 du soir. Il partagera la vedette avec Christine Charbonneau, un nom qui monte également dans le monde du bon specta-

cle. Cette soirée aura lieu au 1981 est, rue Rachel. On peut se procurer des billets au prix de \$1.25 ou \$1.00 pour les étudiants, chez Edmond Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine, et 2140, rue de la Montagne, au Centre social de l'université de Montréal ou encore au Centre des loisirs de l'immaculée-Conception, 4265 avenue Papineau. Réservez donc votre soirée du 9 décembre pour un spectacle de choix. Pour plus de renseignements, priez d'appeler à L.A. 2-1109.

Nicole Goyette  
Yvon Bouchard  
Jean Brousseau  
Yvon Deschamps  
Paul Gauthier  
Yves Massicotte  
Jean-Louis Paris  
Jean Richard  
Lionel Villeneuve

RESERVATION:

UN. 6-3611

Admission générale: \$1.50

Etudiants et syndiqués: \$1.00

THEATRE DU GESU

## DERNIERES REPRESENTATIONS

L'Es

Trois

coups

de

mutil

RIDEAU:

8.30 PRECISES

Nicole Goyette  
Yvon Bouchard  
Jean Brousseau  
Yvon Deschamps  
Paul Gauthier  
Yves Massicotte  
Jean-Louis Paris  
Jean Richard  
Lionel Villeneuve

RESERVATION:

UN. 6-3611

Admission générale: \$1.50

Etudiants et syndiqués: \$1.00

THEATRE DU GESU

3e ET DERNIERE SEMAINE

CINEMA LAVAL

BATIR ET FANTASIE

VI. 2-8264

VOLTAIRE AU XXe SIECLE

candide

Pantheons réservés, sauf pour les matinées du lundi au samedi  
MATINEES, à 2 h. 30 \* SOIREES, à 8 h. 30  
Guichets ouverts de 11 heures a.m. à 10 heures p.m.

music-hall 61

Une autre production

JACQUES-GERARD

Ce soir à 8 h. 30

TROIS DERNIERS JOURS

GEORGES ULMER

GÉRARD SÉTY

DOMINIQUE MICHEL



et en plus  
LES DEL CAMPO TWINS et JIC ET JOE

"Dominique Michel a le génie du spectacle. Nous sommes séduits. Gérard Sétty est un poète, mais il y a plus. Quant à Ulmer, le porte-feuille public, le 'schmeim-leber', le tango agacé, le cow-boy, le flamenco sont d'excellents numéros de music-hall." (Gérard GODIN, (Nouvelles Journal))  
"C'est un bon spectacle de music-hall, par la variété de son programme, la qualité de ses numéros, et le plus satisfaisant de la série. Une bonne soirée à mon avis."  
Jean BERRAUD, (La Presse)  
"Un music-hall sous le signe du rire. L'on rit et l'on rit beaucoup à la Comédie-Canadienne."  
Jean BASILE, (Le Devoir)

Soirée: mar, mer, jeu, dim. — \$3.50 - \$3.00 - \$2.50 - \$1.50  
Ven. et sam. — \$4.00 - \$3.50 - \$3.00 - \$2.00 - \$1.25  
Matinée: sam. et dim. — \$3.00 - \$2.50 - \$2.00 - \$1.25

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT

COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

## Ce soir au Saint-Denis

## Récital Chopin par Brailowsky



Alexandre Brailowsky donnera un unique récital ce soir au théâtre Saint-Denis. Le programme de ce récital sera le suivant: Polonaise en mi bémol mineur op. 26 nr 2 — Nocturne en sol mineur op. 48 nr 1 — Mazurka en si op. 7 nr 7 — Ballade en la bémol majeur op. 47 — sonate en si mineur op. 58 — Etude en la bémol majeur op. 10 — Tarentelle en la bémol majeur op. 43 — Valse en la mineur op. 39 nr 2 et Grande valse brillante en mi bémol majeur op. 18 — Polonaise en la bémol majeur op. 53.



JACQUES BLANCHET (ci-dessous), RAOUL ROY et JEAN LETARTE seront les invités de la boîte des chansonniers canadiens: A L'ANJOU, samedi, 9 déc., à 11h.15.

POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT

Com. mercredi, 18 déc.

UN TRIOMPHE DE 2 ANS

A NEW-YORK

Minister Productions présente

Little Mary Sunshine

En vedette

PAT GALLOWAY

DOMINIQUE MICHEL

SUZANNE LAPOINTE

PIERRE PERRON

et

EVE GAGNIER

DIRECTION et CHOREGRAPHIE

BRIAN MacDONALD

DISQUES CAPITOL

BILLETTS MAINTENANT EN VENTE

Mar, merc, jeu, à 8h.30

Sam. 5h.00, dim. 7h.30

\$4.50 - \$3.50 - \$2.50

Vendredi 8h.30, samedi 9h.00

\$5.50 - \$4.75 - \$2.50

Matinée, dimanche à 2h.30

\$3.50 - \$2.50 - \$1.75

Représentations supplémentaires de jour de NOËL

\$6.00 - \$4.75 - \$3.00

COMEDIE UN. 1-3339

CANADIENNE

## LE 19 DECEMBRE AU FORUM

## Concert de l'OSM au profit de la caisse retraite des musiciens de l'Orchestre

Pour la première fois depuis ses 28 ans d'existence, l'Orchestre Symphonique de Montréal donnera un concert pour lequel les 90 musiciens qui le composent ne seront pas rémunérés. Ce concert, qui aura lieu au Forum, le mardi 19 décembre prochain, à 8h.30 p.m., sera donné en effet au bénéfice de la nouvelle Caisse de Retraite des musiciens, constituée grâce à l'initiative du nouveau directeur artistique Zubin Mehta et du comité des musiciens de l'OSM.

Une caisse de retraite est d'importance vitale pour tout orchestre symphonique perma-

nent. Les orchestres les plus importants du continent, notamment la Philharmonique de New-York, ont des fonds de pension pour les musiciens dont les avantages à l'heure actuelle sont considérables. Les musiciens qui ont atteint l'âge normal de la retraite peuvent céder leur place à des musiciens plus jeunes, assurant ainsi à l'orchestre une stabilité et un haut standard d'exécution.

Le programme complet de ce concert à prix populaires est le suivant: Ouverture de l'opéra "Euryanthe" (Weber); "Depuis le jour" de "Louise" (Charpentier) et "Pace, pace" de "La Forza del Destino" (Verdi) chantés par Mlle Stratas; "Nessun dorma" de "Turandot" (Puccini); "Lamento di Federico" de "L'Arlésiana" (Cilea) et "M'appari" de "Martha" (Flotow) par M. Verreux; Préludes aux Premiers et Troisièmes Actes de "La Traviata" (Verdi); "Che gelida manina", "Mi chiamano Mimì" et le duo "O Soave fanciulla" chantés par les deux artistes, de même que le duo "Bimba degli occhi" de "Madame Butterfly" (Puccini). Après la pause, Zubin Mehta dirigera la Cinquième Symphonie, en do mineur, de Beethoven.

CE SOIR 8 h. 30

Le Rideau Vert

Le seul théâtre permanent au Canada

DEBURAU

de Sacha Guitry

15 décembre, la Revue

UN P'TIT COUP

D'ROUGE

AU RIDEAU VERT!

AU STELLA — VI. 4-1793

Prix: 1.98 - 4664, Saint-Denis

CE SOIR 8 h. 30

Le Rideau Vert

Le seul théâtre permanent au Canada

DEBURAU

de Sacha Guitry

15 décembre, la Revue

UN P'TIT COUP

D'ROUGE

AU RIDEAU VERT!

AU STELLA — VI. 4-1793

Prix: 1.98 - 4664, Saint-Denis

CE SOIR 8 h. 30

Le Rideau Vert

Le seul théâtre permanent au Canada

DEBURAU

de Sacha Guitry

15 décembre, la Revue

UN P'TIT COUP

D'ROUGE

AU RIDEAU VERT!

AU STELLA — VI. 4-1793

Prix: 1.98 - 4664, Saint-Denis

## A l'église Notre-Dame

## Quatrième audition annuelle du "Messe"

La tradition, maintenant inscrite définitivement, d'un "Messe" annuel s'est poursuivie par une autre remarquable présentation de l'Oratorio de Haendel, par l'Orchestre Symphonique de Montréal, à l'église Notre-Dame, mercredi soir dernier. Le public nombreux, qui occupait jusqu'à la dernière place du deuxième jubé de la vaste enceinte, a écouté religieusement l'un des plus indiscutables chefs-d'œuvre de toute la musique. A la fin du majestueux Amen fugué, le même public a réservé une ovation au chef, aux solistes, au chœur et à l'orchestre qui avaient donné de l'œuvre une exécution remarquable en plusieurs points. Jamais, semble-t-il, on ne pourra dire d'une audition du "Messe" qu'elle est vraiment authentique. Présentez intégralement, une exécution intégrale du "Messe" se prolongerait durant au moins trois ou quatre heures. Le compositeur lui-même a fait de nombreuses coupures ou versions facultatives de plusieurs numéros de l'œuvre, sans compter les versions ou

ré-instrumentations réalisées par de nombreux musiciens, depuis Mozart jusqu'à Sir Eugene Goossens. Zubin Mehta a utilisé ce qu'il est convenu d'appeler l'instrumentation originale, c'est-à-dire les cordes et le clavier, auxquels s'ajoutent les trompettes et les timbales pour le célèbre "Alleluia" et les trois chœurs de la fin, commençant par "Worthy is the Lamb," sans compter l'obligato de trompette pour l'air de basse, "The trumpet shall sound." M. Mehta a conservé la plupart des coupures traditionnelles, mais il est inexplorable qu'il ait omis l'une des plus belles pages de l'œuvre, l'air de contralto, "He shall feed his flock." Sa direction de l'œuvre a été vraiment remarquable. Il a su être méticuleux sans perdre de vue l'architecture générale de toute l'œuvre. Son dynamisme a amené le chœur à d'éclatants tutti et à des pianissimo étonnants. Le Montréal Elgar Choir a généralement répondu avec précision, malgré des flottements trop fréquents pour les passer

## La critique musicale de Gilles Potvin

sous silence. On aurait souhaité aussi une articulation plus précise dans les chœurs fugués. Malgré ces difficultés, Zubin Mehta a réussi à maintenir des tempos d'une grande logique. Pierrette Aharie a chanté de façon émouvante les récitatifs et airs de soprano, particulièrement "I Know that my Redeemer liveth". Elena Nikolaidi a fait admirer sa riche voix et un sens musical même si elle avait peu à faire. Rien à dire de Léopold Simoneau si ce n'est qu'il a été égal à lui-même. Donald Gramm s'est de nouveau révélé l'un des meilleurs interprètes actuels de cette partition. Le travail de l'orchestre a été sans défaut. Les cordes ont joué avec une douceur pastorale de la première partie. Mentionnons aussi l'exécution impeccable par James Ranti, du difficile obligato de trompette dans l'air "The trumpet shall sound". Cette quatrième audition annuelle du "Messe" est une autre plume au chapeau de Zubin Mehta.

## En résumé

GOYA AU "CASON DEL RETIRO" DE MADRID

Pour la quatrième centenaire de l'élévation de Madrid au rang de capitale de l'Espagne, le "Cason del Retiro" a ouvert de nouvelles portes pour abriter des œuvres de Goya qui proviennent, non pas du Prado, mais de collections particulières. Goya est, en effet, intimement mêlé à Madrid et à son histoire. On sait que Don Francisco de Goya y Lucientes est né dans un petit village aragonais "Fuendetodos," en 1746, et qu'il est mort à Bordeaux (France), en 1828. Cette exposition madrilène est un avant-goût de l'exposition Goya qui se tiendra à Paris, au Musée Jacquemart-André, au mois de décembre. On ne sait pas encore quelles seront les toiles exposées. Tous les Parisiens espèrent voir, cependant, "La Maja vêtue" et "La Maja nue," toutes les deux au Prado, qui eurent pour illustre modèle la duchesse d'Albe dont la liaison avec le peintre n'allait pas sans scandale. Le Louvre possède un très beau Goya "La Solana." Le musée de Lille s'enorgueillit de deux toiles du maître "Les jeunes" et "Les Vieilles." Mais il semble que ce soit en Espagne et dans des collections particulières que se trouvent la grande partie des chefs-d'œuvre du maître.

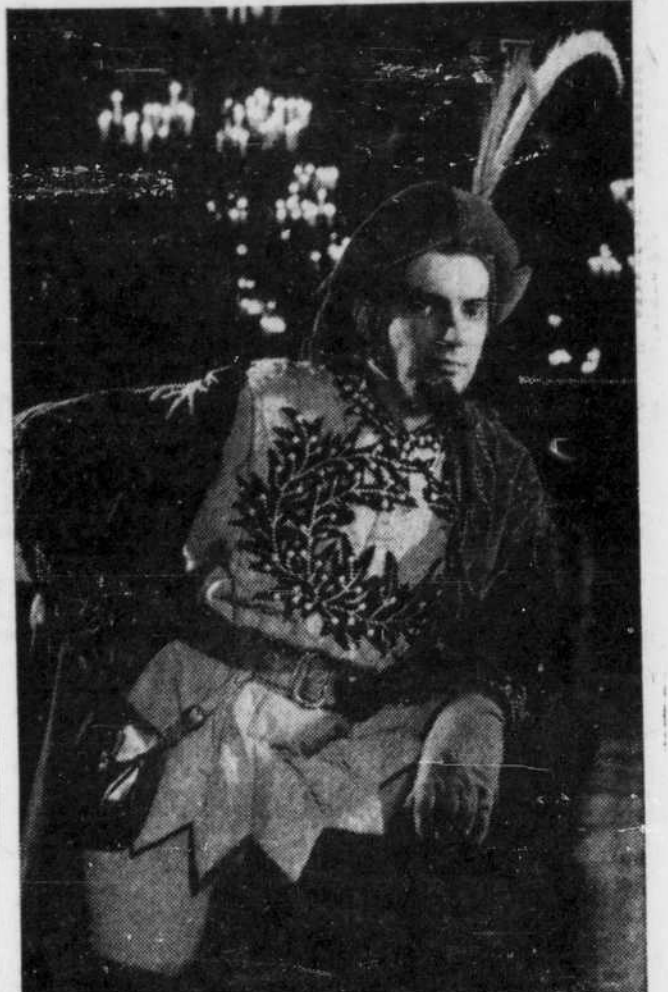
## Diapositives en couleur des Temples de Nubie

Le panorama de Philae, les temples d'Isis, de Dendour, de Daké, la façade et l'intérieur du grand temple et du petit temple d'Abou Simbel, ainsi que d'autres monuments de la Nubie égyptienne et soudanaise menacés d'engloutissement par la construction du haut barrage d'Assouan figurent les trente vues en couleurs que vient de publier l'Unesco dans sa collection de diapositives d'œuvres d'art (série no. 10).

Cette collection est accompagnée d'une brochure qui contient, en français, anglais et espagnol, des notes historiques et géographiques se rapportant à chaque image, et un résumé des problèmes soulevés par la sauvegarde des monuments.

Des détails relatifs au prix, au nom des agents de vente des diapositives d'œuvres d'art Unesco dans les différents pays peuvent être obtenus sur demande adressée au Service des Publications Unesco (Section des Ventes), Maison de l'Unesco, Place de Fontenay, Paris, 7ème. (UNESCO)

## Jean-Pierre Hurteau à Paris



JEAN-PIERRE HURTEAU, basse canadienne de l'OPERA DE PARIS, dont le portrait a été spécialement par Gaby de Montréal après le triomphe que remporta le chanteur montréalais, le 1er décembre dernier, dans son interprétation de Méphisto du Faust de Gounod. Des salves d'applaudissements et de nombreux rappels démontrèrent l'enthousiasme de la salle du commencement à la fin du spectacle. Le registre très étendu de la voix et le raffinement du jeu de Jean-Pierre Hurteau ont été salués comme les caractéristiques d'une interprétation nouvelle et distincte du rôle de Méphistophélès. Marquerite et Faust ont été brillamment incarnés par Michèle Le Bris et Robert Gouttebroze. Le grand chef d'orchestre Louis Fournes-

tier était au pupitre. La mise en scène était de Max De Rieux. Gaby avait choisi l'incomparable foyer de l'OPERA DE PARIS pour édiculer le portrait ci-dessus de la grande basse canadienne. Hurteau sera de nouveau en vedette au Palais Garnier ce soir, dans le rôle de Panthée de l'opéra "Les Troyens" de Berlioz.

## L'EGREGORE

2111 Clark — VI. 2-2061

présente

Qui est Dupressin?

de Gilles Deronne

Du mercredi au dimanche

inclusivement, 8 h. 30

Contribution minimum:

\$1.00

CINEMA

Mardi, le 12 décembre, 9 h.

Conférence de

Guy Viau sur

BORDUAS

Exposition de la collection

Borduas

Entrée libre

CE SOIR 8 h. 30

Le Rideau Vert

Le seul théâtre permanent au Canada

DEBURAU

de Sacha Guitry

15 décembre, la Revue

UN P'TIT COUP

D'ROUGE

AU RIDEAU VERT!

AU STELLA — VI. 4-1793

Prix: 1.98 - 4664, Saint-Denis

CE SOIR 8 h. 30

Le Rideau Vert

Le seul théâtre permanent au Canada

DEBURAU

de Sacha Guitry

15 décembre, la Revue

UN P'TIT COUP

D'ROUGE

AU RIDEAU VERT!

AU STELLA — VI. 4-1793

Prix: 1.98 - 4664, Saint-Denis

CE SOIR 8 h. 30

Le Rideau Vert

Le seul théâtre permanent au Canada

DEBURAU

de Sacha Guitry

15 décembre, la Revue

UN P'TIT COUP

D'ROUGE

AU RIDEAU VERT!

AU STELLA — VI. 4-1793

Prix: 1.98 - 4664, Saint-Denis

CE SOIR 8 h. 30

Le Rideau Vert

Le seul théâtre permanent au Canada

DEBURAU

de Sacha Guitry

15 décembre, la Revue

UN P'TIT COUP

D'ROUGE

AU RIDEAU VERT!

AU STELLA — VI. 4-1793

Prix: 1.98 - 4664, Saint-Denis

CE SOIR 8 h. 30







# Etait-on sur le point de laisser tomber Cléroux?

## L'aréna Maurice Richard ouvert au public dès dimanche prochain

Le déjà fameux aréna Maurice Richard du Centre sportif du parc Maisonneuve s'ouvrira dimanche prochain, 10 décembre, à 2h30 par une joute de hockey entre le Montréal Olympique et le Rocket de Drummondville de la ligue senior des Cantons de l'Est, annonce M. André Champagne, directeur du service municipal des parcs. Maurice Richard, lui-même, mettra la rondelle au jeu.

M. Champagne a toutefois ajouté que l'ouverture officielle se déroulera en janvier par une cérémonie imposante.

On peut réserver dès aujourd'hui en signalant UN 1-3811, poste 3461. Le gérant, M. François Pommeroy, prépare présentement le calendrier de l'activité.

### Heures d'ouverture

M. Champagne a souligné que l'aréna Maurice-Richard ouvrira selon les demandes du public et qu'on n'imposera pas de limites aux heures d'ouvertures.

On sait que les travaux de ce vaste amphithéâtre sportif ont débuté le 25 août 1961 et que le nom de Maurice-Richard lui fut décerné par résolution du Comité exécutif, le jour même.

Avec l'ouverture des Arénas Maurice-Richard et Villieray, le service des parcs accepte, faute de mieux, d'utiliser un canadienisme, tant en anglais qu'en français.

Les dictionnaires français ne mentionnent pas le mot aréna. Par ailleurs, les dictionnaires anglais et américains consultés ne donnent au mot "aréna" que le sens du mot arène français. Il semble donc que le terme "aréna" soit un véritable canadienisme bilingue si l'on peut se permettre l'expression.

Le dictionnaire Bélisle de la langue française au Canada souligne d'ailleurs que ce mot féminin, écrit avec un accent aigu sur le "e" est un canadienisme signifiant "amphithéâtre" ouvert pour les sports d'hiver". Ce sera là le principal emploi des deux édifices qu'on ouvre dimanche prochain.

Le service des parcs en est venu à cette décision après avoir discuté de la chose avec plusieurs personnes d'opinions différentes.

Qui dit mieux?

### Ses dimensions

Construit sous la direction générale du service des travaux publics que dirige M. Lucien L'Allier, ing. p., l'aréna Maurice-Richard est l'oeuvre de l'architecte Jean-Julien Perreault et des ingénieurs, pour la mécanique et l'électricité, Leblanc et Montpetit, et pour la structure, Brouillet et Carmel. Armand Fillion a signé les sculptures extérieures et Mario Merola, les mosaïques.

L'entrepreneur, Charles Durand-Limite, obtenu le contrat de construction par une résolution du Comité exécutif, le 16 juillet 1959, au montant de \$2,595,000 et commençait les travaux le 25 août de la même année.

Le nouvel édifice a été conçu selon les exigences du plan général d'aménagement du Centre Sportif du parc Maisonneuve, préparé par la firme d'architectes-paysagistes et ingénieurs, Clarke et Rapuno de New York.

L'aréna Maurice-Richard, situé à l'angle des rues Boyce et Viau, à quelques pas du Centre récréatif Maisonneuve, s'inscrit comme le quatrième élément du Centre Sportif, après la piscine (6) (voir plan ci-joint), le gymnase (7) et le stationnement (2) le long de Viau. On sait que les deux premiers éléments forment le Centre Récréatif Maisonneuve, abritant l'école d'entraînement de la Police.

### Edifice imposant

Première patinoire intérieure du service des parcs, l'aréna Maurice-Richard répond à un réel besoin. Bien que plus spécialement consacré aux sports d'hiver, le nouvel édifice servira également à d'autres manifestations: concerts, jeux intérieurs, réunions, expositions, etc.

La masse immense de l'édifice se présente comme un gigantesque banquet recouvert d'un dôme en aluminium. Le tout s'élève jusqu'à 108 pieds de hauteur sur 306 pieds de diamètre. Les murs extérieurs sont formés de panneaux de béton pré-fabriqués glissés du haut vers le bas. Les éléments des structures extérieures et les porches.

### Quelques détails

L'entrée principale s'ouvre vers le terrain de stationnement, c'est-à-dire vers la rue Sherbrooke. Une marquise en porte-à-faux et des fresques en pierre sculptée d'Armand Fillion représentant le sport, ornent cette entrée.

Les 3,300 spectateurs évaquent cependant l'amphithéâtre par quatre sorties, en moins de dix minutes. En pénétrant à l'intérieur, le public est frappé par de magnifiques mosaïques de Mario Merola. Le guichet de vente des billets et des portillons automatiques complètent ce vestibule.

### A l'intérieur

Le public est d'abord impressionné en pénétrant dans l'amphithéâtre, par un sentiment de grandeur due, en partie, à l'absence de colonne.

Les sièges sont aménagés de façon à ce qu'aucun spectateur ne soit éloigné de la patinoire aux dimensions standards et dont le plancher est de tressé.

Une tribune de la presse et les éléments nécessaires à la télévision s'accrochent aux estrades.

Au milieu des estrades, les vomitoirs donnent sur un corridor circulaire avec accès aux toilettes et aux escaliers d'évacuation.

Entre la coupole et le mur, des perches de verre fournissent la lumière et, le soir, un grand cercle de projecteurs, sous la coupole, donne un éclairage intéressant. Un chariot sur rail, muni d'un ascenseur, circule autour de ce cercle pour l'entretien des réflecteurs.

Enfin, un excellent réseau d'amplification et de reproduction musicale complète l'aréna.

Selon C.J.M.S.

## La pègre aurait forcé la remise de ce combat

La remise du combat Archie Moore-Bob Cléroux, qui devait avoir lieu, mardi soir, au Forum de Montréal a fait l'effet d'une véritable bombe dans les milieux sportifs de la Métropole.

Il y a dans la décision du promoteur Eddie Quinn des faits vraiment déconcertants. L'on connaît la raison évoquée par ce promoteur pour la remise d'un combat qui suscitait dans la Métropole un vif intérêt. Eddie Quinn s'attendait à des recettes de l'ordre de 150,000 dollars et, tous jours selon ses dires, il se serait aperçu, le matin même du combat, qu'il ne pouvait espérer une recette supérieure à 100,000 dollars. Le combat n'a donc pas eu lieu. Cette raison ne tenait pas debout.

Tous ceux qui de près ou de loin ont organisé des combats de boxe, vous diront que l'on peut facilement prévoir huit jours à l'avance ce que donnera la vente des billets. C'est si vrai que dans le passé des combats ont été contremandés pour recette insuffisante mais jamais le matin même du combat.

Il est bon de rappeler ici que, lundi dernier, à Toronto, la rencontre Patterson-McNeeley n'a rapporté qu'une recette de 100,000 dollars pour une assistance de 7,000 personnes. Le même soir, à Philadelphie, l'assistance fut plus mince encore pour le combat Liston-Wesphal. Mais, même si Eddie Quinn a eu les yeux plus gros que le ventre, même s'il a surestimé le nombre des amateurs de boxe à Montréal, ce n'est certes pas à douze heures du combat, qu'il s'en est aperçu.

Si bien qu'écarter cette raison qui n'en était pas une, selon la Commission athlétique de Montréal, elle-même, une autre cause, non révélée semble prendre corps dans l'esprit des amateurs de boxe qui savent hélas, à quel point ce sport est commercialisé, est entièrement dirigé par New-York et dépend étroitement des "bookies" ou pègre au livre.

La véritable raison de la remise du combat Archie Moore-Cléroux serait la suivante: un ordre serait parvenu de New-York à la dernière minute, enjoignant à Eddie Quinn de remettre le combat, les paris n'atteignant pas aux yeux des "bookies" un chiffre intéressant. Un deuxième facteur aurait joué dans la décision prise et c'est précisément la volonté des "bookies" de béciler au plus vite un combat Liston-Archie Moore. Les paris seront alors nombreux et élevés et iront gonfler la bourse des "bookies". Et, c'est ainsi que Bob Cléroux aurait été sacrifié.

Si telle est la véritable raison de la remise du combat Archie Moore-Cléroux, on conçoit la colère des amateurs de boxe, surtout de ceux qui sont venus des quatre coins de la province pour assister à une rencontre qui n'a pas eu lieu.

La boxe professionnelle n'a déjà pas une bonne réputation. Le dernier geste d'Eddie Quinn pour lui être mortel, du moins dans la province, La Commission athlétique de la ville de Montréal avait son mot à dire dans cette affaire. CJMS lui donne parfaitement raison d'avoir suspendu indéfiniment le promoteur Eddie Quinn et la Canadian Athletic Promotion. Nous sommes en effet devant un véritable abus de confiance dont ont été victimes les amateurs de boxe, autrefois l'un des plus nobles sports et victime, également, Bob Cléroux.

## Les compteurs Ligue Américaine

|                        | B  | A  | Pts |
|------------------------|----|----|-----|
| Willie Marshall, Hers. | 14 | 20 | 34  |
| Brian Kilrea, Spr.     | 10 | 23 | 33  |
| Alex Paulkner, Roch.   | 5  | 27 | 32  |
| Bill Sweeney, Spr.     | 10 | 20 | 30  |
| Jimmy Anderson, Spr.   | 13 | 17 | 30  |
| Dick Gamble, Roch.     | 14 | 11 | 25  |
| Gerry Ehnman, Roch.    | 10 | 14 | 24  |
| Harvey Gullen, Buff.   | 12 | 11 | 23  |
| Bruce Cline, Spr.      | 13 | 10 | 23  |
| Floyd Smith, Spr.      | 11 | 12 | 23  |
| Claude LaForte, Hers.  | 10 | 13 | 23  |
| Brian Gullen, Buff.    | 7  | 15 | 22  |
| Danny Poliziani, Prov. | 7  | 14 | 21  |
| Billy McCreary, Spr.   | 5  | 16 | 21  |
| Michel Harvey, Que.    | 6  | 15 | 21  |
| Paul Larivée, Prov.    | 8  | 12 | 20  |
| Skipper Burchell, Que. | 7  | 13 | 20  |
| Bruce Draper, Roch.    | 9  | 11 | 20  |
| Pierre Brilant, Prov.  | 11 | 8  | 19  |
| John McKenzie, Hers.   | 8  | 10 | 18  |
| Cecil Hookstra, Pitt.  | 3  | 15 | 18  |
| Eddie Mazur, Clev.     | 10 | 7  | 17  |
| Mike Labadie, Que.     | 9  | 8  | 17  |
| George Ranieri, Prov.  | 8  | 9  | 17  |
| Gerry Ouellette, Prov. | 5  | 11 | 16  |
| Hank Ciesla, Clev.     | 4  | 12 | 16  |
| Dave Creighton, Buff.  | 4  | 12 | 16  |
| Ray Kinasevich, Hers.  | 4  | 12 | 16  |
| Howie Yanoak, Hers.    | 4  | 12 | 16  |

Quinn aurait craint la menace d'une injonction — Un autre contrat aurait été signé à Toronto pour Chuvale et Cléroux, sans que la Commission locale en ait eu vent — Le boxeur montréalais aurait été grossièrement exploité.

Par Gérard Gosselin

### Contrat

Le confrère Bob Chicoine a peut-être raison quand il invoque comme raison de la suppression du combat Moore-Cléroux, la menace d'injonction du promoteur Frank Tunney de Toronto. Mais la s'arrête l'hypothèse. Par exemple, durant la journée de mercredi, siégeant à l'hôtel de ville, la Commission athlétique a appris officiellement l'existence d'un contrat signé à Toronto par Al Bachman et pour Robert Cléroux pour un match-revanche de Cléroux à Chuvale.

Mais la Commission athlétique de Montréal n'a encore jamais vu ce contrat. En fait, il doit s'agir d'un autre contrat, parce qu'elle possède en filière un document signé par toutes les parties, et ce contrat ne fait mention d'aucun match-revanche, d'aucune garantie de \$5,000.

Cléroux, Chuvale peuvent signer des conventions partout au monde, mais elles n'engagent pas la Commission locale, tant et aussi longtemps qu'elle n'en a pas été saisie.

### Information

Le supposé match-revanche devait avoir lieu le 18 septembre à Toronto.

La première information reçue par la Commission athlétique de Montréal est une lettre, datée du 22 septembre, de la Commission athlétique d'Ontario, l'avisant qu'un promoteur de l'endroit voulait poursuivre Robert Cléroux et qu'une action serait prise pour faire confisquer une garantie de \$5,000, dont on ne sait pas encore officiellement qui l'a payée.

M. Quinn a jeté un peu de consternation parmi les membres de la Commission athlétique quand il a demandé à brûle-pourpoint:

"N'êtes-vous pas au courant que Robert Cléroux a été suspendu par la Commission athlétique de Toronto et par la National Boxing Association?"

C'était la première nouvelle que l'organisme local en avait. Elle peut facilement le prouver. Dans cette perspective, si le promoteur Quinn, lui, était au courant de cette suspension, comment pouvait-il persister à présenter Cléroux à son programme de mardi?

sion athlétique de Montréal. Elle ne saurait donc statuer sur le néant, sur des conventions dont on l'a écartée, et qui peuvent, en tant qu'elle est concernée, être considérées comme des doubles contrats, dont on l'a tenue bien soigneusement à l'écart.

Il est possible que certaines parties aient été en position de craindre la menace d'une injonction. Si des droits ont été lésés quelque part, les cours de justice sont la pour redresser les torts possibles.

### Présomption

Une opinion commence à prendre corps.

On sait que les contrats des boxeurs n'ont pas été soumis, en dépit de promesses formelles, en pléine assemblée spéciale de la Commission, prises à la sténographie.

On espérait peut-être qu'une interdiction hâtive du combat par la Commission athlétique sortirait le promoteur d'embarras devant la menace d'injonction.

Le piège eut été rusé mais vous voyez d'ici le tollé contre la Commission qui aurait privé la population sportive de la métropole du Canada d'un combat souhaité.

Quant à Robert Cléroux, il n'a jamais été cinq minutes dans les mauvaises grâces de la Commission. Il s'est toujours comporté en gentilhomme. Il était toujours prêt à se battre, à n'importe quel prix. Il l'a dit lui-même: "Je me serais battu pour rien, juste pour le plaisir de vaincre Archie Moore".

Il paraît toutefois de plus en plus évident qu'il a été exploité. L'enquête en cours le prouvera hors de tout doute. On a même l'impression que ceux qui avaient commencé à le porter aux nues et à guider sa bonne étoile dans les nuages obscurs de la boxe professionnelle, se préparaient lâchement à le laisser tomber pour un... Sonny Liston, qui a attiré jusqu'à 3,000 personnes à Philadelphie.

Quant au confrère qui a pondu une diatribe du tonnerre contre la Commission athlétique, invoquant des voyages à Chicago, le fait que M. Quinn faisait "vivre" la Commission depuis 22 ans, cru comprendre qu'il visait quelqu'un en particulier. Jusqu'à ce qu'il ait apporté des précisions, les membres de la Commission, qui ne se sont pas reconnus dans le portrait qu'il a brossé, ne sauraient répondre à un article qui aurait pu être imprimé il y a plusieurs années.

Les journalistes, qui aimeraient obtenir des renseignements exacts, avant d'écrire leurs articles, sont toujours les bienvenus aux assemblées de la Commission. Ses portes, ses livres sont ouverts. Elle n'a rien à cacher.

## Ouverture à Villieray

L'aréna Villieray, 8000 rue DeNormanville, dans le quartier Villieray, ouvrira ses portes, le dimanche, 17 décembre, annonce M. André Champagne, directeur du service municipal des parcs.

Ce sera la deuxième aréna en service après l'aréna Maurice-Richard du Centre sportif du parc Maisonneuve.

Le public peut, toutefois, faire des réservations immédiatement en s'adressant à M. Pierre Bastien, gérant, au poste 2752.

### Entente

TORONTO. — Les Maple Leafs de Toronto, de la ligue Internationale de baseball, ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente avec les Braves de Milwaukee, de la ligue Nationale, pour la saison prochaine.



Le club de football du centre Notre-Dame vient d'être admis dans les rangs de la Ligue Intercollegiale, pour l'an prochain. On en voit ici quelques joueurs: Eric Baldwin, porteur du ballon; P. Bonneau, bloqueur droit et Trivin, bloqueur gauche.

le cognac de l'amitié

COGNAC

MARTELL

LE COGNAC LE PLUS DEMANDÉ AU MONDE

Depuis 1715, les hôtes accueillants offrent du Martell.

MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

## Archie Moore hier déclare

Archie Moore a déclaré qu'il avait refusé de remplir son engagement à Montréal contre le Champion Canadien Robert Cléroux pour la simple raison que le promoteur Eddie Quinn ne voulait pas s'en tenir aux termes de son contrat.

Il dit qu'après lui avoir promis la somme de \$30,000.00 dollars le promoteur avait décidé de lui en offrir beaucoup moins sous prétexte que la vente des billets était désespérément lente.

Après consultation avec son épouse il aurait pris la sage décision de forcer Eddie Quinn, le dit promoteur, à tenir sa parole ou mieux remplir les conditions de son engagement ou... pas de combat!

Voilà la déclaration de Moore à un reporter de Utica, N.Y., lors de la halte de l'avion qui transportait ce dernier vers Columbus, Ohio.

Moore doit revenir incessamment au Canada discuter à nouveau de boxe ou... de poursuites judiciaires contre ceux qui auraient entravé la marche normale des choses.



À ouvrir avant le 25 décembre

Voici la Molson — dans sa nouvelle "boîte des Fêtes"!

Procurez-vous chez votre épicière licenciée ce magnifique carton en couleurs contenant 12 "petites" Molson.

MOLSON  
LA BIÈRE PRÉFÉRÉE DU QUÉBEC



## Ski-O-Rama

LARRY OUELLETTE

"Que faire en son gîte, à moins que l'on ne songe?" Qu'est-ce qu'un chroniqueur de ski doit faire par un hiver sans neige et partant, sans ski, peut-être pas complètement, car on fait un peu de ski ici et là dans des conditions plus ou moins aborables. L'Alliance des moniteurs du Canada a tenu cette semaine son école annuelle au mont Gabriel et les pros se sont débrouillés tant bien que mal, empruntant à l'occasion les pentes de Sainte-Agathe où la neige était plus abondante. A Sutton, dans les Cantons de l'Est, il paraît qu'on a fait du ski en fin de semaine dernière dans des conditions passables. Quelques heures avant d'aller sous presse nous apprenions que la Chambre de commerce de Saint-Jovite se préparait à demander les jeux olympiques d'hiver de 1968 pour la station du mont Tremblant. Le président de la Chambre, M. Maurice Paquin, a souligné avec raison que le mont Tremblant offre des avantages au point de vue appareillage et pentes que dépassent tout ce qu'on peut trouver à Banff, la ville albertaine qui a demandé elle aussi les jeux de 68. La Chambre de Saint-Jovite a l'intention de présenter un mémoire au gouvernement provincial, lui demandant son appui à ce projet. Enfin, à Québec, le Carnaval d'hiver a en quelque sorte débuté cette semaine par le choix des sept duchesses de cet événement pour 1962. Trente-cinq jeunes filles avaient posé leur candidature et le choix des élues n'a pas été facile.



On y est arrivé tout de même et voici leurs noms: Nicole Dupuy, duchesse de Cartier; Carole Turcotte, duchesse de Champlain; Ghislaine Lemelin, duchesse de Frontenac; Rita Bouffard, duchesse de Lévis; Josée Roy, duchesse de Laval; Gigi Bédard, duchesse de Montcalm et Claudette Girard, duchesse de Montmorency. Il appartient maintenant à ces demoiselles de semer la gaité, l'enthousiasme et la joie dans le cœur de leurs sujets.

La saison a donc commencé, et à partir de maintenant il ne peut y avoir d'amélioration. Mais ce n'est pas le problème du chroniqueur de ski, puisqu'il suffit d'une vingtaine de lignes au plus pour décrire à peu près tout ce qui s'est passé jusqu'à maintenant, à moins de refaire les mémos publicitaires des stations de ski ou de donner des statistiques.

La formule nous déplaît et nous avons décidé plutôt d'emprunter la toupie du temps de notre confrère Mario Cardinal et d'aller faire un petit voyage dans l'avenir, nous arrêtant évidemment à une station de ski pour voir ce qui se passera quand nous ne serons plus sur cette terre.

Incidentement, Mario se sert de sa toupie du temps pour autre chose que le ski. Il l'utilise pour se projeter dans les années 1964 et 1965, l'époque où ses scores de golf seront de l'ordre de 80, voire 75, étant donné que le temps lui a manqué cette année pour perfectionner son jeu à ce degré et qu'il lui manquera probablement encore l'an prochain.

La toupie du temps de Mario nous a transportés, par hasard, à la station fashionable de la montagne Tremblant, dans les Alpes québécoises indépendantes, où nous avons tout de suite sollicité une entrevue avec le directeur de l'École de ski, Herr Himmel von Khatup.

Disons que l'Etat du Québec venait tout juste à ce moment, en 2021 ou 2022, d'accéder au statut de nation souveraine et séparée.

Très soupçonneux, von Khatup s'est d'abord refusé à nous recevoir, ayant appris de son service secret que nous étions bilingues. Mais après avoir démontré notre bonne foi en soulignant que notre bilinguisme s'étendait du français au jodel, nous sommes finalement entrés dans la forteresse séparée.

"M. Khatup, avouons-le, nous n'avons pas l'intention de vous séparer de vos nombreuses occupations, (il citait ses skis) et nous entrerons immédiatement dans le vif du sujet qui nous préoccupe."

"Il fit un geste d'assentiment. Est-il vrai que vous avez l'intention de nationaliser la neige?"

Cette question pourtant directe, le prit toutefois au dépourvu. Il hésita longuement mais finalement un large sourire se dessina sur ses traits sympathiques. "Je n'y avais pas encore pensé, mais c'est une excellente idée. On pouvait d'ailleurs voir que plus il y pensait plus il s'enflammait. Et craignant que son feu ne ruine définitivement notre sport préféré, nous lui avons demandé de quelle façon il envisageait cette nationalisation.

"C'est simple, nous dit-il. Tout sera français. Nous de la neige française. C'est d'ailleurs plus facile à dire qu'à faire. Et il faut que les skieurs réapprennent à skier d'une façon française. Comme le terme "slalom" n'a pas d'équivalent français, nous ne tolérons que la descente."

"Monsieur Khatup, quel nom français suggèreriez-vous pour stem-christiana?"

"On va appeler ça un mouvement poussé du pied extérieur au virage qui aura pour effet d'éventer le ramener des deux skis parallèles, mais pas nécessairement dans la ligne de pente. Ça ne rend peut-être pas exactement l'idée du mouvement mais c'est à peu près ça, et à peu près, c'est aussi bon."

"Quel nom allez-vous donner aux T-Bar's?"

"Je l'ignore, mais je pourrais suggérer, attelages temporaires propres à amener les skieurs au sommet des pentes."

"Pourvu évidemment qu'ils ne tombent pas en chemin."

"Evidemment."

"Croyez-vous, M. Khatup, que le gelandesprung va disparaître du répertoire des skieurs, car je crains fort que l'on ne puisse trouver un équivalent français acceptable pour ce mot. Vous savez qu'au jeu d'échecs la langue française n'a jamais trouvé d'expression équivalente pour "Zugzwang".

Khatup était un peu irrité et il me répondit d'un ton plus sec. "L'existence de ces mots sans équivalent français démontre la pauvreté déplorable des langues étrangères. Elles sont obligées d'inventer des mots que nous ne comprenons pas pour décrire des choses évidentes. Je suis convaincu que tout ce qui n'a pas d'équivalent français n'a pas sa raison d'être. Nous abolirons le mot gelandesprung et ceux qui seront pris à exécuter ce mouvement sans pouvoir le décrire seront évidemment considérés comme des fous, et alors on les fera renfermer."

"En ce qui concerne la course de fond et les sauts, je présume qu'il n'y a aucun problème, car ce sont des branches du sport qui ont des noms bien français."

"Nous serons des plus heureux de conserver les sauteurs dans notre nouvel état, mais s'ils sont assez stupides pour se décrire comme des "lumpesurs", nous les ferons sauter comme les autres."

"M. Khatup, qu'avez-vous l'intention de faire avec certains mots bédards, moitié français moitié étrangers, tels que christiania-amonit?"

"Je défends à mes enfants de manger du pain Christie et ma belle-mère qui persiste à en manger n'a plus le droit de mettre les pieds dans ma maison. Pour ce qui est du christiania-amonit, on l'appellera simplement le mouvement de descente en travers qui se termine en montant."

"Songez-vous à d'autres réformes?"

"Je songe également à séparer les pistes enneigées des pistes glacées."

"Et le ski de chalet?"

"Ca c'est le fun, et ça fait très français."

"Avez-vous l'intention d'obliger toutes les stations à enseigner la méthode française?"

"Nous ne voulons pas être despotiques à ce point, mais celles qui opéreront pour les techniques étrangères démontreront un manque de jugement dont nous saurons tenir compte quand viendra le moment propice. Comme le disait saint Thomas, la liberté c'est la liberté de bien faire."

"Ou de faire comme saint Thomas. Mais, pour revenir à notre sujet, croyez-vous en l'avenir du ski dans ce nouveau pays?"

Khatup se recueillit un moment avant de me répondre. "Nous savons, comme vous le savez, une race d'élus, de choisis, mais nous ne savons pas encore à quelle fin. C'est peut-être pour le ski, si ça peut vous faire plaisir, mais j'en doute en dépit de mon amour pour ce sport. Le ski doit être pour nous un symbole tout au plus. Les skis sont les Anglais qui nous font descendre de nos sommets et les monte-pente sont les sauveurs de la race qui nous font remonter sans cesse."

"Ah, comme c'est beau! Mais vous savez que les skieurs ont beaucoup plus de fun, pardon de plaisir, à descendre qu'à monter, et il y en a toujours plus en bas qu'en haut."

"C'est justement le point que je voulais faire. Les bons skieurs les trouvent en haut des montagnes, pas dans les auberges ou dans les chalets. Ça me fait penser, j'ai une classe à 11 h. 30. Venez, je vais vous donner une leçon gratuite!"

## Le Canadien triomphe des Leafs, 4-1

Ralph Backstrom et Don Marshall récoltent trois points chacun — Bob Pulford compte pour Toronto — 10ème partie sans défaite des joueurs de Blake

Par Jean-Paul Cofsky

Dans une partie régulière de la ligue Nationale où les Canadiens ont défait les Leafs de Toronto au compte de 4 à 1, pour augmenter leur avance en tête de la ligue à quatre points, Marshall et Backstrom ont recueilli les votes des experts pour se mériter les deux premières étoiles de la ligue. Pour les Leafs, qui ont joué une piètre partie à compter de la seconde reprise, Bob Pulford, la troisième étoile au palmarès, fut le meilleur, avec une mention honorable à Shuck.

Après seulement quatre minutes de jeu Eddie Shack dut prendre la semelle de la chambre des joueurs alors qu'une dure mise en échec de Jean Gauthier le mit hors de combat. Le jeu rapide qu'il était depuis le début de la partie devint d'une rudesse extrême et une punition à Brewer et Backstrom relança l'action à zéro.

## Apparition de Béliveau

Sur un jeu de puissance Geoffrion recrocha un boulet que Don Simmons eut beaucoup de difficulté à bloquer. Un deuxième élan de Marshall — Geoffrion — Béliveau vint tout près de produire le premier but de la partie... Béliveau reçut une ovation à sa première échappée.

Les dures mises en échec de Gauthier et McNeill relancèrent les débats des Leafs et du nouveau venu en particulier, Faulkner. Eddie Shack revint au jeu plus fort que jamais.

Marshall manqua une chance unique alors qu'il était seul devant Simmons. Arbour appliqua une solide "épaule" à Backstrom et s'en tira sans punition.

Sur un coup frappé Béliveau vint à un cheveu de compléter et Simmons fut des plus chanceux de bloquer ce coup-éclair. Un coup de "bull-dozing" de Béliveau à McMillan lui valut une punition.

Après une première période sans point le jeu devint très ouvert et les attaques se portèrent d'un bout à l'autre de la glace à vive allure.

## Plante en vedette

Plante vola deux buts qui semblaient certains, l'un à Baun, et sur le jeu suivant, à Pulford. A la suite d'une échappée de Richard et Provost, Simmons a accompli des prodiges.

Sur un magnifique jeu de passes Bob Pulford assisté de Shack permit aux Leafs de prendre l'avance d'un but, alors que Plante, avec deux joueurs devant lui, n'y vit rien.

Armstrong fut puni pour avoir fait trébucher et le jeu de puissance des Canadiens se mit en branle. Un début d'escarmouche entre Moore et Pulford faillit dégénérer en bagarre générale, mais les juges de lignes y mirent le holà. Pas de punition.

## Triple punition

Braver fut puni pour avoir retenu Richard et, Richard le suit des branches du sport qui ont des noms bien français."

"Nous serons des plus heureux de conserver les sauteurs dans notre nouvel état, mais s'ils sont assez stupides pour se décrire comme des "lumpesurs", nous les ferons sauter comme les autres."

"M. Khatup, qu'avez-vous l'intention de faire avec certains mots bédards, moitié français moitié étrangers, tels que christiania-amonit?"

"Je défends à mes enfants de manger du pain Christie et ma belle-mère qui persiste à en manger n'a plus le droit de mettre les pieds dans ma maison. Pour ce qui est du christiania-amonit, on l'appellera simplement le mouvement de descente en travers qui se termine en montant."

"Songez-vous à d'autres réformes?"

"Je songe également à séparer les pistes enneigées des pistes glacées."

"Et le ski de chalet?"

"Ca c'est le fun, et ça fait très français."

"Avez-vous l'intention d'obliger toutes les stations à enseigner la méthode française?"

"Nous ne voulons pas être despotiques à ce point, mais celles qui opéreront pour les techniques étrangères démontreront un manque de jugement dont nous saurons tenir compte quand viendra le moment propice. Comme le disait saint Thomas, la liberté c'est la liberté de bien faire."

"Ou de faire comme saint Thomas. Mais, pour revenir à notre sujet, croyez-vous en l'avenir du ski dans ce nouveau pays?"

Khatup se recueillit un moment avant de me répondre. "Nous savons, comme vous le savez, une race d'élus, de choisis, mais nous ne savons pas encore à quelle fin. C'est peut-être pour le ski, si ça peut vous faire plaisir, mais j'en doute en dépit de mon amour pour ce sport. Le ski doit être pour nous un symbole tout au plus. Les skis sont les Anglais qui nous font descendre de nos sommets et les monte-pente sont les sauveurs de la race qui nous font remonter sans cesse."

"Ah, comme c'est beau! Mais vous savez que les skieurs ont beaucoup plus de fun, pardon de plaisir, à descendre qu'à monter, et il y en a toujours plus en bas qu'en haut."

"C'est justement le point que je voulais faire. Les bons skieurs les trouvent en haut des montagnes, pas dans les auberges ou dans les chalets. Ça me fait penser, j'ai une classe à 11 h. 30. Venez, je vais vous donner une leçon gratuite!"

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Le jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent cependant pas à compléter malgré l'avantage numérique et les choses revinrent à la normale.

Un jeu de puissance des Leafs pendant l'absence de J.-C. Tremblay fut lamentable, mais une autre punition à McNeill donna l'avantage de deux hommes aux Leafs. Jacques Plante semblant avoir un trouble soudain avec son équipement réclama un instant de répit pour réparation à son équipementier. Les Leafs ne réussirent

## Un crédit municipal géré par le gouvernement fédéral serait-il conforme à la constitution ?

Par Clément Brown

OTTAWA — Deux partis fédéraux (libéral et démocrate) au moins ont mis à leur programme la création d'une banque de crédit aux municipalités. L'Union des maires et des municipalités elle-même vient de réclamer, du gouvernement conservateur, une mesure dans ce sens. Les municipalités étant de juridiction provinciale, on peut dès aujourd'hui s'interroger sur la constitutionnalité d'une institution de crédit municipal qui dirigerait Ottawa.

Dans le cours habituel des choses, présentement, toutes les transactions directes entre Ottawa et les municipalités sont régies (ou du moins supervisées) par l'autorité provinciale dont celles-ci dépendent. Il en est ainsi pour les programmes municipaux de rénovation urbaine, pour les subventions aux travaux municipaux d'hiver, l'épuration des eaux vannes, et dans d'autres instances où il n'y a pas de juridiction fédérale-provinciale. Dans le cas des subventions fédérales aux institutions d'enseignement, qui dépendent des provinces, leur constitutionnalité, on le sait, est plus que douteuse. Dans les provinces où ces subventions sont versées directement par le fédéral, il y a au moins le consentement implicite des autorités provinciales — ce qui, en fait, ne régularise pas du tout la position d'Ottawa car il faudrait, à notre sens, une autorisation explicite des législatures provinciales et, soit une délégation officielle de pouvoirs à cette fin, soit un amendement formel à la constitution. Mais ceci est une autre histoire.

Il existe bien un crédit agricole fédéral mais ses transactions se font à l'échelon personnel et Ottawa possède, en agriculture, une juridiction concurrente mal définie. De plus, historiquement, il convient de se rappeler que, dans les Prairies, le gouvernement central a conservé longtemps certains pouvoirs sur les terres cédées aux gouvernements provinciaux à l'époque où furent créées les provinces de l'ouest. Enfin, la loi fédérale de l'habitation autorise les transactions directes entre la SCHL et les entrepreneurs mais là encore, on est sur le plan des relations individuelles. Les transactions à l'échelon municipal-fédéral (élimination des taudis, rénovation urbaine, etc.) doivent être entérinées par les provinces.

Il faudrait donc qu'il en soit de même dans le cas d'une banque fédérale de crédit aux municipalités. Une délégation de pouvoirs permanente ou une autorisation ad hoc s'imposeraient. Car l'acte de 1867 accorde aux seules provinces la juridiction en matière de crédit municipal.

Nous n'en voulons pour preuve que la quatrième annexe de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord concernant l'actif devenant la propriété commune de l'Ontario et du Québec. Y sont mentionnées, en toutes lettres comme étant de juridiction provinciale "Le fonds immobilisé des universités" — ce qui détruit la thèse du rôle "national" de ces institutions si chère à M. Lionel Chevrier — "La caisse du prêt municipal du Haut-Canada, la caisse du prêt municipal du Bas-Canada, le fonds des municipalités", et, derechef, en éducation, "le fonds du revenu de

l'enseignement supérieur du Bas-Canada".

Si l'on consulte, d'autre part, la troisième annexe, "travaux publics et propriétés des provinces devenant la propriété du Canada" (gouvernement fédéral), on n'y trouve aucune mention de fonds et autres actifs concernant soit l'enseignement soit, dans les cas qui nous occupent, les municipalités.

Il faut donc en conclure que les Pères de la Confédération n'ont pas voulu que le fédéral, soit directement, soit indirectement, s'érige en maître des finances et du crédit des municipalités.

La loi de la Banque du Canada confirme d'ailleurs cette présomption. L'article 20 de cette loi précisant les pouvoirs de la Banque dit, en toutes lettres, que "La Banque agira gratuitement comme agent fiscal du gouvernement du Canada et, conformément aux dispositions de la présente loi, elle pourra, après entente, agir comme banquier ou agent fiscal du gouvernement d'une province".

On voit donc que le gouvernement fédéral, même par l'intermédiaire de la Banque du Canada, ne peut sans accord préalable avec une province entretenir avec les organismes de juridiction provinciale des relations de l'ordre que suggère la création d'une banque de crédit municipal. Encore moins Ottawa possède-t-il le pouvoir de créer, de son propre chef, une caisse fédérale de crédit aux municipalités dont il serait le seul maître et où il imposerait, aux municipalités, sans le consentement des provinces, les décisions de son choix quant aux termes des contrats qu'il signerait avec les conseils municipaux.

## Epreuve de mobilité pour le Royal 22ième

L'unité d'urgence des Nations Unies, le 1er bataillon du Royal 22e Régiment sera soumise à une épreuve de mobilité au cours de l'exercice "QUI VIVE IL". Des avions transporteront toute l'unité et ses troupes auxiliaires à Downsview lequel représentera une base d'opérations outre-mer. Puis les avions se dirigeront vers l'aéroport de Bagotville qui représentera le théâtre des opérations. Aux fins de l'exercice, les membres du groupement reçoivent toute une série de messages qui vise à établir une situation dans laquelle l'aide des troupes canadiennes serait requise par les Nations Unies. Ces procédures comprennent le contrôle de l'état de santé de tous les membres du groupement, l'administration de toute une kyrielle d'inoculations immunisantes, la soumission de demandes d'autorisation pour déménager les familles et les biens à différents endroits du pays ainsi que toutes sortes d'autres procédures du genre. Le Canada, comme membre des Nations Unies, peut être appelé à fournir des effectifs militaires pour travailler comme force policière sous le contrôle des Nations Unies. Le 1er bataillon du Royal 22e Régiment fut désigné comme unité d'urgence des Nations Unies pour l'Armée canadienne depuis le 5 avril de cette année.

## MM. Green, Harkness et Fleming, à la réunion du conseil de l'OTAN

OTTAWA — Trois ministres canadiens s'envoleront vers Paris la semaine prochaine pour aller participer à la réunion annuelle du conseil de l'OTAN au cours de laquelle l'Allemagne semble devoir être le sujet de conversation principal et la France le principal sujet de difficulté.

La réunion annuelle de l'échelon ministériel débutera mercredi et rassemblera les ministres des affaires étrangères, de la défense et des finances des 15 pays membres du pacte atlantique. Cette rencontre annuelle a habituellement pour objet, une mise en commun des questions de défense et d'économie.

Néanmoins, des informateurs proches de la diplomatie canadienne laissent entendre hier dans la capitale que les discussions seraient dominées par la question allemande et par la réticence de la France à négocier avec l'Est.

Le Canada sera représenté à la rencontre internationale par Howard Green, ministre des affaires étrangères, Douglas Harkness, ministre de la défense et Donald Fleming, ministre des finances.

### OTAN plus militaire

Les informateurs gouvernementaux estiment que les problèmes économiques de la communauté nord-atlantique, qui

intéressent le Canada au plus haut point, auront moins d'importance cette année.

Le Canada fut un des promoteurs de la cause de collaboration économique dans le traité, signé en 1949. Aux termes de celui-ci, les signataires s'engagent à ne prendre aucune mesure économique qui puisse nuire à leurs partenaires.

Toutefois, la création du Marché commun européen, dont la plupart des membres de l'OTAN font partie, et de l'organisation pour la coopération et le développement économiques, retire une certaine importance à l'article 2 du traité. — Le Canada est membre de l'OCDE.

De ce fait les débats du conseil de l'OTAN porteront davantage sur les questions militaires et politiques telles que l'établissement éventuel d'une force nucléaire atlantique.

### Enseveli vivant

QUEBEC — M. Joseph Blouin a été asphyxié par suite de l'effondrement des parois d'un fossé de 10 pieds qu'il était en train de creuser pour la municipalité de Petite-Rivière-Nord.

**Café-Thé Confiture**  
ADOPTER LES PRODUITS  
**DÉSY**  
RECONNUS LES MEILLEURS  
J.-A. DÉSY L<sup>re</sup>  
MONTREAL

## Noël Dorion : du secrétariat d'Etat, 16 formules bilingues, dans tout le pays...

CAP - DE - LA - MADELEINE — "Le Canada est un pays bilingue et bi-culturel. Deux groupes y vivent qui ont les mêmes droits, les mêmes avantages et les mêmes privilèges. Seize formules bilingues émanant du secrétariat d'Etat ont porté ce message dans toute l'étendue du territoire canadien, consacrant le droit du français dans les autres provinces, et ce grâce au gouvernement conservateur-progrèsiste qui dirige le premier ministre, M. John Diefenbaker".

C'est en substance ce qu'a déclaré mercredi soir Noël Dorion, secrétaire d'Etat, orateur invité à un ralliement des organisateurs du parti conservateur-progrèsiste du comté de Champlain.

Relevant les affirmations des adversaires politiques du régime conservateur voulant que

ces années se soient soldées par des déficits, le ministre a dit que ce n'est pas le rôle de

### Le comte Attlee est hospitalisé

AMERSHAM, Angleterre — Le comte Attlee, ancien premier ministre de Grande-Bretagne, est "très sérieusement malade", est-il dit à l'hôpital.

Il est âgé de 78 ans. M. Attlee a été ministre du travail de 1945 à 1951. Il est entré à l'hôpital hier et souffre, selon un porte-parole de sa famille, de "troubles gastriques". Mme Attlee se trouve dans le même hôpital que son mari. Elle souffre d'un lumbago mais des médecins ont déclaré qu'elle rentrerait chez elle dans "un jour ou deux".

L'Etat d'être épargnant, mais du pays a diminué d'environ \$200 depuis 1950.

Me Dorion a expliqué qu'au secrétariat d'Etat qu'il dirige, il n'y avait pas une seule formule bilingue bien qu'il y ait eu de grands patriotes tels que les "Pickersgill" et autres Canadiens français parmi ceux qui l'ont précédé sous le régime libéral. Il y avait, dit-il, une formule française pour la province de Québec consacrant la "réservation de Québec". Toutes les autres formules étaient anglaises. Maintenant, a-t-il conclu, il y a 16 formules bilingues qui sont répandues dans toute l'étendue du territoire canadien et vont proclamer partout qu'il existe ici deux groupes qui ont les mêmes droits, les mêmes avantages et les mêmes privilèges.

### Accident de travail

CAP - A - L'AGLE — M. Félix Duchesne, de La Malbaie, a été tué instantanément lorsque le bras d'un broyeur s'est détaché et l'a heurté. Cap-A-L'Agle est situé à 65 milles de Québec.

Ecoutez le message du Père Noël tous les jours CKVL 5h. 45

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 H. (samedi 5h. 30)

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin

VI. 2-6171

# CADEAUX MERVEILLEUX...

Pourquoi pas

dupuis

Demandez vos coupons de participation AU CONCOURS QUARTIER FRANÇAIS Attribution d'une AUTO "ENVOY" (ou \$1,500.00)

Vendredi 22 décembre 1961 10 heures - Canal 10 Déposez vos coupons Chez Dupuis au rez-de-chaussée

TÉLÉVISEUR et RADIO combinés



SERIE "CUSTOM"

ETRENNES MERVEILLEUSES A LA FAMILLE

UN TELEVISEUR écran 23". Châssis 21 lampes, télé-châssis, assemblé à la main et lampe-image scellée. LE RADIO AM-FM 10 lampes. PHONOGRAPHE quatre vitesses, change-disques automatique. Système sonore Haute Fidélité. Châssis radio indépendant, 10 lampes.

LE CONTROLE DE FACE 5 boutons-régulables, tonalité à contrôle individuel.

\$499

QUALITE FLEETWOOD supérieure en tous points, le meuble de style attrayant au fini noyer, ou noyer suédois, chêne cèrussé ou acajou, hauteur 35" encombrement 44 x 17 1/4".

achetez maintenant payez en février 1962

FAMEUSE MARQUE

FLEETWOOD

\$599

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843



CHACUN TROUVERA SON DIVERTISSEMENT DANS CET APPAREIL COMBINE RADIO - PHONO - STEREO - TELEVISEUR AVEC ECRAN 23"

Occasion rare juste avant NOEL

Style CUSTOM de Fleetwood. Radio AM-FM 10 lampes. Tourne-disques 4 vitesses automatique. Téléviseur 21 lampes puissantes. Lampe-image scellée, reproduction nette et brillante. Châssis avec transformateur. Six haut-parleurs "Concertone", contrôle de face. Hauteur 33 1/4", encombrement : 60 x 19", finis : plaqué noyer, noyer suédois, noyer danois, acajou ou chêne cèrussé.

LE NOUVEAU DUPUIS PRESENTE UN CONCOURS DE

## CHORALES SCOLAIRES

POUR STIMULER LES JEUNES DANS L'ETUDE DU CHANT ET CHARMER NOS CLIENTS DURANT LA PERIODE DES FETES

Jusqu'au 20 décembre inclusivement 40 CHORALES feront entendre des AIRS DE NOEL à notre magasin, 2,000 écoliers participeront à ces programmes de chants.

- tous les soirs de 7 à 8 heures (samedi excepté)
- l'avant-midi de 10 h. 30 à 11 h. 30 les 9 et 16 décembre
- l'après-midi de 2 h. 30 à 3 h. 30 les 9 et 16 décembre

VENEZ MAGASINER DANS UNE ATMOSPHERE DE GALETTE INCOMPARABLE qui sera diffusée par tout le magasin grâce à notre réseau de haut-parleurs. Voyez et entendez les Choraes chez Dupuis sur la mezzanine ouest.

M. CLAUDE CHAMBERLAND à l'orgue. De plus monsieur Chamberland exécutera des AIRS DE NOEL pour le plaisir de nos clients, tous les jours, de 2 à 4 heures et le soir de 7 à 8 h. 30. Vous pourrez profiter de sa présence à notre magasin pour faire autographier son disque long-jeu "Sérénade d'amour".

L'Orgue "WURLITZER"



est une gracieuseté de ED. ARCHAMBAULT INC. distributeur exclusif des orgues Baldwin et Wurlitzer